



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



g

8 365



Vet. Fr. II B. 113



Q-7  
p. 4  
2028

LA LANGUE  
FRANCOISE,  
EXPLIQUEE

DANS UN ORDRE NOUVEAU;  
OU L'ON TROUVE DES PRINCIPES  
certains sur toutes les Parties du Discours.  
Plusieurs Lettres choisies , tirées des  
meilleurs Auteurs , avec des Remarques  
Critiques & un Abregé de la Versification.

*Par M. V. MALHERBE.*



A PARIS,

Chez NICOLAS LE BRETON, Quay des  
Augustins, au coin de la rue Gist-le-  
Cœur, à la Fortune.

---

M. DCC. XXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.





A S A M A J E S T E'

LE ROI STANISLAS,



IRE,

*L'acueil favorable, que les Arts  
& les Sciences trouvent auprès de  
V O T R E M A J E S T E', m'est  
d'un heureux présage, & semble  
m'assurer, qu'Elle ne dédaignera*

## E P I T R E

pas, que je mette sous sa protection ce *Traité sur la Langue Françoisé.*

Cette liberté, **SIRE**, m'est sans doute inspirée du Ciel. Il veut que je concoure à la joie publique, & que je me montre sensible au don précieux qu'il vient de faire à la France, en plaçant sur le Trône de ce Roïaume, la Princesse la plus vertueuse & la plus accomplie, que son Auguste Monarque & ses Sujets pussent jamais attendre. Après luy en avoir rendu des actions de graces, il m'inspire encore d'en donner quelque témoignage à **VOTRE MAJESTÉ**; ce que je ne puis mieux faire qu'en lui consacrant une partie de mes veilles.

Si cette Langue, **SIRE**, avoit déjà de l'accès à votre Cour, combien n'y en aura-t-elle pas à l'avenir! & combien ne s'est-elle pas

## EPI TRE.

distinguée par ces Discours solides qui viennent d'être publiés ! C'est-là que des plumes, aussi fidèles qu'éloquentes, semblent avoir travaillé à l'envi, pour instruire la Postérité, de ces vertus sublimes, qui ont toujours passé successivement dans votre illustre Maison ; & qui font si bien reconnoître en VOTRE MAJESTE', un Roi véritablement Heros.

Plusieurs Auteurs, SIRE, ont traité de cette Langue, mais leurs recherches n'ont point été si exactes, qu'ils n'aient encore laissé une ample matière à ceux qui veulent en faire leur étude ; & c'est sur ce fondement, que j'ai cru devoir mettre au jour ces nouveaux principes.

Mais de quelque utilité, SIRE, que puisse être cet Ouvrage, sa plus

E P I T R E.

grande réussite dépend néanmoins, de  
l'agrément de V O T R E M A-  
J E S T E' : & comme rien n'é-  
chape à ses lumières, ce n'est pas  
sans crainte, que j'ose l'orner de  
son Auguste Nom, le mettre sous  
ses Auspices, & prendre de là  
ocasion, de signaler mon zèle, ma  
vénération, & le profond respect  
avec lequel je serai toute ma vie,

S I R E,

D E V O T R E M A J E S T E',

Le très-humble, très-obéissant  
& très foûmis Serviteur  
V. MALHERBE.



## AVERTISSEMENT.

**C**OMME un Auteur ne sauroit lui seul, prévoir tout ce qui appartient à la matière qu'il traite, il faut le seconder dans ses intentions, en recherchant avec soin, ce qui peut lui être échappé: ce n'est que par de tels secours, que les Arts & les Siences se perfectionnent.

C'est aussi dans cette vuë, qu'on a formé le dessein d'ajouter ses pensées & ses recherches, à celles de quelques habiles gens, qui se sont occupés à faire des remarques sur la Langue Françoisé.

On a divisé ce Traité en deux Parties. La première contient la prononciation des lettres dans les divers emplois que l'écriture leur prescrit. L'explication des neuf parties qui forment le discours, & leur concordance dans la construction.

La seconde renferme les genres & la manière de les distinguer. L'ordre qu'on doit tenir dans l'emploi des adjectifs. L'ortographe & la ponctuation. Plusieurs Lettres choisies avec des remarques critiques, & un Abregé de la Versification Françoisé,

## AVERTISSEMENT.

L'Auteur a recherché autant qu'il lui a été possible, les moïens de rendre cet Ouvrage instructif dans ses préceptes, & agréable par sa diversité. L'expérience fait voir tous les jours, que les principes, en quelque art que ce soit, sont d'eux-mêmes ennuyeux, s'ils ne sont ornés de démonstrations & d'exemples qui puissent intéresser le Lecteur; & c'est ce qu'il a û principalement en vuë à l'égard de ceux-ci, que l'on trouvera expliqués d'une manière si succinte & si claire que pour peu qu'on les étudie, il sera aisé d'aplanir les difficultés de la Langue.

L'Abregé de la Versification qu'il met à la fin, délassera agréablement l'esprit, de tout ce que la Grammaire peut avoir de pénible. Les remarques nouvelles qu'il a fait sur cet art & les pièces qu'il rapporte pour exemple, tirées des Poëtes qui ont û de la réputation, lui font esperer, que la lecture de son Livre ne fera pas infructueuse.



LES REGLES  
DE LA  
LANGUE FRANÇOISE:  
PREMIERE PARTIE.

---

SECTION I.  
DES LETTRES OU CARACTERES,  
ARTICLE I.



ES vingt-quatre Caractères qui servent à former les mots sont divisés en-six voïelles & en dix-huit consones. Les voïelles sont a, e, i, o, u, y. Les consonnes b, c, d, f, g, h, j, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.

L'y grec n'aïant que le son de l' latin ou de l' françois, ne difere en aucune manière de ce dernier, si ce n'est par sa figure & par l'autorité de

l'usage qui a voulu le reserver pour quelques mots dérivés du Grec : on l'emploie aussi dans le mot *yeux* dont le singulier fait *œil*, dans les adverbess de lieu, comme dans les réponses aux questions suivantes.

Va-t-il au College, on repond il *y* va, ou, il n'*y* va pas.

L'*y* grec trouve aussi place devant tous les tems des autres Verbes dont les plus ordinaires sont *avoir* & *être* ; par exemple, si l'on va chez quelqu'un & qu'on demande, *Monsieur est-il au logis ?* on repond, il *y* est, ou il n'*y* est pas ; dans cette reponse, l'*y* grec signifie *au logis*, ou *à la maison* & tient ainsi lieu d'un substantif avec l'article du datif.

Il se rencontre souvent devant le Verbe *avoir*, pris impersonnellement, comme dans les phrases suivantes. Il *y* a des gens. Il *y* avoit du danger. Il *y* eut une grande perte.

Quand le Verbe *avoir* est actif & qu'il marque la possession de quelque chose, l'*y* grec devient adverbe de lieu & pronom tout ensemble. Exemple, lorsque nous étions maîtres de ce Pais nous *y* avions plusieurs forteresses.

Quelques-uns considèrent cette lettre comme un *i* double, mais je ne voi pas qu'ils soient bien fondés, puisque l'*i* or-

dinaire produit le même effet en y mettant deux points comme aux mots suivans, *païs, païer, moïen*, lesquels suffisent pour se conduire dans toutes les rencontres où la prononciation demande l'*i* double.

L'usage des cinq voïelles ordinaires *a, e, i, o, u*, est de former tous les sons différens & nécessaires à la prononciation; & quoique chaque voïelle ait dans l'alphabet un son immuable, ce son change néanmoins dans l'assemblage des voïelles avec les consonnes, & ce changement se fait encore bien mieux sentir quand dans cet assemblage il se rencontre plus d'une voïelle de suite.

Les consonnes prises de suite ou séparément, ne peuvent former aucun son; il n'en est pas de même des voïelles, qui sans le secours des consonnes peuvent former non-seulement des sons, mais aussi des syllabes & des mots. *a* & *u* font chacun un tems du verbe *avoir*, l'*a* en marque la troisième personne du singulier à l'indicatif, & l'*u* le participe passif. *A* est encore tantôt préposition & tantôt article du datif, alors on le distingue d'avec le verbe par un accent grave; exemple, il demeure à Paris, c'est à elle que je veux parler, &c.

S'il se rencontre dans l'écriture deux ou trois voïelles de suite, on nomme cet assemblage diphtongue.

Les deux lettres *i* & *u* ne sont pas toujours voïelles, elles deviennent consones à mesure que la prononciation en a besoin; pour lors on les distingue en les figurant à peu près de cette manière, *j*, *v*, l'*j* consonne ne peut commencer une syllabe qu'il ne soit suivi immédiatement d'une voïelle, il en seroit de même de l'*v* consonne s'il ne prenoit quelque-fois après lui la lettre *r* pour faire une syllabe avec une voïelle, comme on voit aux mots de *pauvre*, *apauvrir*, *vrai*, *ouvrage*, *ouvrir*, *couvrir*, *recouvrer*, &c.

Cet *j* consonne se prononce sur les cinq voïelles, comme le *g* devant les deux voïelles *e* *i*.

L'*v* consonne a un peu de conformité avec l'*f*, la différence est qu'il se prononce plus mollement,

## A R T I C L E II.

### *De la prononciation des cinq voïelles.*

La lettre *a* retient la même prononciation que lui donne l'alphabet, sans être altérée dans les mots où elle est précédée ou suivie d'une consonne, comme dans *afable* & *palpable*: de ces consonnes il faut excepter *m*, *n*, qui étant mises après, en obscurcissent le son, ainsi que dans ces mots, *ange*, *angle*, *anglois*, &c.

Si l'*a* est suivi d'une voïelle, il partage

Le son avec elle, c'est ce qu'on expliquera en parlant des diphtongues. Il est quelque-fois long, mais en ce cas on y met un circonfléxe, sans quoi on ne pourroit distinguer la signification de plusieurs mots qui ont les mêmes lettres, par exemple *hâle* & *hale* sont fort différens, celui-ci qui ne porte point d'accent, signifie un lieu couvert où se tient le Marché public, sa première syllabe est brève; & celui-là qui porte un accent & qui signifie l'incommodité que l'on reçoit de la chaleur en été, est long en sa première syllabe.

La prononciation rejette entièrement l'a du mot d'août, nom du huitième mois de l'année, qui ne peut être que monosyllabe en prononçant *oût*.

L'e est considéré de deux principales manières. S'il est marqué d'un accent aigu, on l'appelle masculin, parce qu'on le prononce dans toute sa plénitude, comme dans ces mots, *bonté, santé, probité*; & s'il ne porte aucun accent, on le nomme féminin, & on le prononce si foiblement qu'à peine le peut-on sentir, il a encore cela de particulier qu'il ne se rencontre qu'à la fin des mots, tels que ceux-ci *Prince, Pere, Mere, Monarque*, &c. L'e masculin n'est pas si borné, il peut se trouver au commencement, au milieu, & à la fin d'une diction, ainsi qu'à ce participe *pénétré*.

L'*e* féminin se supprime entièrement lorsque le mot qui le suit commence par une voyelle ; Exemple, *notre ami*, *votre affaire*, doivent être prononcés *notr-ami*, *votr-affaire*. On avertit à même tems que les deux dernières lettres de ces deux pronoms ne se prononcent point devant les mots qui commencent par des consonnes & quoiqu'on écrive *votre père*, *notre mère*, il faut néanmoins prononcer *vot-père*, *not-mère*.

Le mot *quatre* demande la même observation, on écrit *quatre chevaux*, & l'on prononce *quat-chevaux*. Il est de même de l'adjectif *bonne* devant un nom féminin commençant par une consonne ; l'*e* de cet adjectif ne se prononce point si ce n'est par les Gascons ; & pour bien régler la prononciation de ces mots *bonne fête*, *bonne fortune*, *bonne femme*, il faut supposer qu'ils sont écrits ainsi, *bonn-fête*, *bonn-fortune*, *bonn-femme*, &c. Le mot *comme* doit être compris dans cette observation & généralement ceux qui ont pour pénultièmes lettres *m* ou *n* simples ou redoublées, & pour dernière lettre *e* muet, alors leur dernière syllabe ne se prononce point. Cette règle doit aussi s'entendre de toute autre consonne faisant avec l'*e* muet la fin d'un mot, & si on prononce *hom-d'honneur*, *person-de mérite*, en

retranchant la dernière syllabe, on doit prononcer de même, *parol-discrète, vil-de commerce*, & ainsi des autres.

L'effet le plus sensible de l'*e* féminin, se rencontre dans les mots dont il fait la fin immédiatement après l'*e* masculin, l'*i* & l'*u*, lesquelles lettres il fait sentir dans le son, comme si elles étoient redoublées, ainsi que dans les mots suivans, *année folie, rue*, &c.

On peut encore convenir d'une troisième sorte d'*e*, qui se prononce à peu près comme la diphtongue *ai*, c'est pourquoi on le nomme *e* ouvert, il convient dans les mots de *mer, ver, hiver, succès, accès, procès*, &c. en ajoutant à ces trois derniers un accent grave.

Quelques-uns ont voulu en introduire un quatrième, auquel cependant ils ne marquent point de différence d'avec le troisième, sinon qu'ils en croient la prononciation plus longue; mais par tout où ils placent celui-ci, le troisième y convient également; c'est ce qu'on peut remarquer dans ces articles & pronoms, *les, des, mes, tes, ses*, dont l'*e* est ouvert à cause de l'*s*; au lieu que si l'*s* en est retranchée, l'*e* prend un son bref & obtus, tel que dans la négative *ne*, & le relatif *que*, ce qu'on ne peut bien faire entendre que de vive voix. Cette quatrième sorte d'*e*, des

vroit plutôt s'attribuer à l'*e* qui se joint à une *m*, ou à une *n* pour commencer un mot, car alors il prend le son de l'*a* comme dans ces mots *emporter*, *encourager*, &c. Je ne connois d'exception que le mot d'*ennemi*.

Les trois voïelles *i*, *o*, *u*, gardent le son de l'alphabet devant & après les consones; il en faut excepter *m*, *n*, qui en obscurcissent le son étant mises après: & si les voïelles sont jointes à des voïelles pour former ou aider à former des sillabes ou des mots, elles se communiquent reciproquement leur son, pour en faire un mixte & différent, de celui qu'elles ont en particulier; c'est ce qui se prouve par les mots suivans, *ean*, *au*, *ou*, *ai*, *aïe*, &c.

### A R T I C L E   I I I.

#### *De la prononciation des consones.*

La plus grande difficulté est, lorsqu'elles sont finales; c'est ici que la plupart des François mêmes font des fautes considérables pour avoir négligé les règles établies par le bel usage.

Avant quod'entrer en matière j'établirai pour règle presque générale, que lorsqu'un mot finit par une consonne & que celui qu'il précède, a pour lettre initiale

une consonne ; celle-ci doit faire disparaître celle-là : il est vrai qu'il y a quelques exceptions ; mais on les rapportera en traitant de chaque lettre en particulier.

## B

Le *b* garde la prononciation qu'il tient dans l'alphabet, il se prononce dans les noms de *Job* & *Jacob*, mais on ne le fait point sentir au mot de *plomb*.

## C

Le *c* se prononce sur les trois voyelles *a*, *o*, *u*, comme le *k* des Grecs, il prend devant les voyelles *e*, *i*, la prononciation de l'*s*, lorsqu'elle commence un mot avec une voyelle, & s'il arrive que dans quelques noms ou quelques tems des verbes, il prenne la prononciation de l'*s*, sur *a*, *o*, *u*, on le distingue par une cédille, exemple, *garçon*, *prononça*, *commençons*, *reçu*, *aperçu*, &c.

Le *c* joint à l'*h* tient un peu du son que le *g* garde quand il est uni à l'*e* ou à l'*i* ; la différence est que le son de *ch* est plus serré, ce qu'on peut remarquer dans ces deux mots *gène* & *chène* ; toutes les syllabes que *ch* forment sur les cinq voyelles, demandent cette attention comme *chatier*, *chercher*, *chifrer*, *choquer*, *chute*, &c. Il en faut excepter quelques mots dérivés du

Grec, tels que sont *chiromancie, alchimie, chœut*, &c. où *ch* se prononce comme la lettre *k*.

*Ch* conserve encore la prononciation du *k*, toutes les fois qu'ils sont suivis d'une *r* ainsi que dans *christ, chrétien, crème, christophe*, &c.

Le *c*, se prononce à la fin de la plus grande partie des mots comme *choc, sec, troc, bec, froc, pic, croc, roc, soc*. On doit en excepter *broc, blanc, clerc, marc*: on le prononce dans *Marc* nom d'homme.

## D

Le *d* conserve sa prononciation dans toutes les syllabes qu'il commence, il terminoit autrefois les mots *bled & pied*, mais ne servant de rien à leur prononciation, il en a été retranché, on le conserve utilement à la fin de la troisième personne de certains verbes comme *prend, rend, vend, fend, repond*, dans les mots de *gond, second, furibond, moribond*, &c. Il sert en ces endroits à étendre un peu le son obtus de l'*n*, ainsi que la prononciation le demande.

Quand le *d* est final & qu'il est suivi d'une voyelle initiale, il prend le son du *r*, & on le prononce de même dans ces endroits,

Il a reçu un grand-  
honneur.

Il occupe un grand-  
hôtel.

} le d se change en s.

## F

Cette lettre est aspirée au commencement & au milieu des mots, mais étant finale elle est sujette à varier ; par exemple elle se prononce à la fin de ces mots *soif*, *suis*, *juif*, *sans*, *nef*, *grief*, & au contraire elle est rejetée des mots de *clef* & d'*érenf*.

Quelques-uns la suppriment & d'autres la prononcent dans les mots suivans, *cerf*, *nerf*, *œuf*, *bœuf* ; mais l'usage le plus suivi est de la rejeter de ces deux pluriels *œufs*, *bœufs*. Elle est toujours aspirée, quand étant finale elle rencontre une voïelle initiale alors son aspiration ne difère point de l'*v* consone, de sorte qu'il la faut prononcer dans ces mots, *neuf écus*, *neuf amis*, comme s'ils étoient écrits *neuv-écus*, *neuv-amis* : cette règle peut être fondée sur le mot équivoque *neuf*, qui dans ses dérivés fait *neuve*, *neuvième*, & *neuvaine*.

## G

Le *g* ne se prononce pas également sur les cinq voïelles. il suit la même règle du *c* sur *a*, *o*, *u* ; la diférence est, que le son

du *g* est plus foible, & que la langue s'a-  
proche un peu plus du palais pour le pro-  
noncer, au lieu qu'elle prononce le *c* en-  
tre les dents.

Quand on veut adoucir le son du *g* joint  
aux voïelles *a*, *o*, *u*, on met un *e* entre le  
*g* & ces voïelles comme dans ces mots  
*obligeant*, *obligeons*, *gageure*, qu'il faut  
prononcer *obligant*, *oblijons*, *gajure*. Il  
suit la règle du *c* sur *e i*, de sorte que les  
syllabes *ge*, *gi*, se prononcent *je ji*.

Quand le *g* se trouve devant une *n*, il  
ne peut faire une syllabe sans une voïelle,  
& c'est dans cette rencontre que l'*n* de-  
vient liquide dans ces mots *digne*, *pei-  
gne*, *peigner*, *campagne*, *champagne*, &c.  
Les mots de *signer*, *resigner*, *assigner*, sont  
exceptés de cette règle, je veux dire que  
l'*n* n'y est point liquide puisqu'on les pro-  
nonce, *siner*, *resiner*, *assiner*, &c.

Le *g* ne se prononce point à la fin des  
mots à moins que le mot suivant ne com-  
mence par une voïelle, & en ce cas il se  
prononce comme le *c* final & aspiré. On  
le prononce en *joug* & *bourg*.

## H

Cette lettre est une pierre d'achoppe-  
ment aussi-bien aux François qu'aux E-  
trangers, & ce qui en fait la difficulté, est  
qu'elle s'aspire en certains mots, & qu'en

d'autres elle devient muette; il y a pourtant une règle mais elle n'est pas sans exception, la voici. Tous les mots qui ont l'étimologie latine n'aspirent point l'h qu'ils tiennent du Latin, tels sont *honneur*, *homme*, *honnêteté*, qui en sont dérivés, & si on y joint l'article, il le faut écrire avec un apostrophe, de cette manière, *l'homme*, *l'honneur*, *l'honnêteté*, &c.

Il faut excepter de cette règle les mots suivans, *Henri*, *heros*, *Hollande*, *hanir*, *haran*, où l'h est aspirée: il n'en est pas de même d'*héroïne* & d'*héroïque*, ces deux derniers, contre leur analogie, ne l'aspirent point.

Les mots qui n'ont d'autre origine que le François même, n'ont de règle que le seul usage qui fait cette lettre tantôt muette & tantôt aspirée, c'est pourquoi on a jugé à propos de faire connoître les uns & les autres, au moins ceux qui se rencontrent le plus souvent dans le langage.

*Mots les plus ordinaires où l'h ne s'aspire point.*

Habile	adjectif.
Habilité	substant. masc.
Habilement	ady.
Habit	subst. masc.
Habillement	subst. m.
Habitude	subst. fem.

Si toutes ces dictions sont précédées d'un article, il le faut apo-

Hermine	substantif fem.	} stropher comme il a été dit ci- devant. Le nombre des h muettes est bien plus grand, mais on n'a pas cru de- voir rapporter cel- les qui provien- nent du Latin puisque la règle en a été claire- ment expliquée.
Heureux	adjec.	
Hermite	sub. m.	
Hermitage	sub. m.	
Hombre *	sub. m.	
Humecter	verbe.	
Hidromel	sub. m.	
Hotel	sub. m.	
Hipocras	sub. m.	
Huile	sub. f.	
Huiler	verb.	
Huiffier	sub. m.	
Huitre	sub. f.	

*Mots qui se rencontrent le plus souvent dans  
la Langue & dont l'h est aspirée.*

Hache	substantif f.	Harnois	f. m.
Hacher	v.	Hasard	f. m.
Haine	f. f.	Hasarder	v.
Hair	v.	Hate	f. f.
Halebarde	f. f.	Hauffer	v.
Hameau	f. m.	Haut	adj.
Haneton	f. m.	Hauteur	f. f.
Hanter	v.	Hauffecol	sub. m.
Haran	f. m.	Heraut	f. m.
Harangue	f. f.	Herce	f. f.
Haras	f. m.	Hurler	v.
Hardes	f. f.	Heurter	v.
Hardi	adj.	Hibou	f. m.
Harnacher	v.	Hideux	adj.

\* Jcu.

Honte	f. f.	Huguenot	f. m.
Hoquet	f. m.	Hune	f. f.
Houlette	f. f.	Hure	f. f.
Houffe	f. f.	Hute	f. f.

Comme tous ces mots ont l'*h* aspirée, on ne doit point abrégér les articles ni les pronoms qui les précèdent.

## OBSERVATION.

Il est nécessaire de maintenir les Règles établies sur la lettre *h*, pour peu qu'on les néglige, on ne saura bien-tôt plus à quoi s'en tenir.

Les Gazetiers ne font point difficulté de rendre l'*h* muette dans les noms de *Holande*, de *Hongrie*, de *Holstein*, en écrivant d'*Holande*, d'*Hongrie*, d'*Holstein*, sans vouloir faire attention qu'on dit la *Holande*, la *Hongrie*, le *Holstein* & que dans quelques cas que soient ces noms, l'*h* en est toujours aspirée.

Nous avons expliqué en parlant des voïelles, l'usage de l'*j* consone, ce qu'on peut encore ajouter, est qu'on ne le voit jamais terminer un mot.

## K

Cette lettre étoit autrefois d'usage, on s'en servoit pour écrire *Kalendes*, *Karat*,

&c. mais aujourd'hui qu'elle est entièrement bannie de la Langue Françoisé, on écrit *carat*, & *calendes*.

## L

Cette lettre reçoit quelques alterations, Quand deux *ll* se rencontrent de suite & que la première est précédée de la voïelle *i*, la seconde devient liquide & se trouve toujours suivie d'une voïelle: en voici quelques exemples finissant par les cinq voïelles,

*Brouilla*, du verbe broüiller.

*Pillé*, du verbe piller, ravager.

*Boüilli*, du verbe boüillir.

*Fouillons*, du verbe fouïller, chercher en quelque lieu.

*Feüillu*, abondant en feüilles.

Il faut en excepter *ville* & *mille*.

Elle se mouille dans *péris*, & *mil* petite graine jaune qu'on nomme aussi millet.

On la prononce sans aucune alteration, dans *fil*, *profil*, *exil*.

Elle est tout-à-fait rejetée des mots, *Sourcil*, *gentil*, *gril*, *ouil*, *fusil*, & même du pronom *il* qui ne la conserve que devant les voïelles.

L'usage a changé l'*l* finale de quelques mots, en *u* voïelle comme *col*, *licol*, *mol*, *sol*; que l'on prononce & qu'on écrit présentement

presentement *con, licon, mou, fou*. Si cependant ces deux derniers se rencontrent devant une voïelle, on doit conserver la prononciation de l'*l*; ainsi on dit *un corps mol & spongieux, un foible & un fol amour*.

Et dans un *fol amour* ma jeunesse embarquée. 9

## M

Quand la lettre *m* se rencontre immédiatement devant un *p* ou un *b*, elle se prononce comme une *n*, exemple, *empacter, embaler*, prononcez *em* comme *an*. Il en faut excepter *somptueux, presomptueux* & leurs derivés.

L'*m* prend la prononciation de l'*n*, quand elle est jointe à cette lettre, exemple, *condamnation, solemnité*, il faut excepter, *indemnité, insomnie, amnistie*, où l'*m* se prononce dans toute sa plénitude.

Elle prend encore le son de l'*n* quand elle termine un mot comme ceux-ci, *nom, renom, faim, parfum*, dont l'*m* se change en *n* dans la prononciation, à la reserve de quelques noms d'homme ou de ville, comme *Manusalem, Abraham* le pere des Croïans. *Ferusalem* capitale de la Palestine, *Stokholm* ville capitale de Suède.

\* Racine, Phedre.

B

*Amsterdam* capitale de Hollande.

On doit encore faire cette observation que si l'*m* prend souvent le son de l'*n*, il n'en est pas de même de celle-ci qui n'emprunte rien de l'*m*, aussi ne la voit-on jamais prendre sa place pour se joindre immédiatement à un *b* ou à un *p* dans un même mot.

## N

Cette lettre conserve sa prononciation tant qu'elle est initiale, mais hors de ce cas, elle souffre de l'alteration en certains endroits, & en d'autres une suppression entière.

Lorsqu'elle finit une syllabe & qu'elle est précédée d'une voyelle, il ne lui reste qu'un son obtus de l'union de cette voyelle ainsi que dans ces mots, *mien*, *sien*, *sien*, *an*, *on*, *un*, &c.

A la troisième personne des verbes au passé imparfait pluriel de l'indicatif, elle se perd & ne sert pour ainsi dire, qu'à étendre le son de la dernière syllabe, exemple, ils *dançoient*, elles *chantoient*, prononcez *dançaît*, *chantait*.

Toutes les fois que l'*n* finit un mot étant précédée de la voyelle *i*, elle doit avoir le même son qu'elle prend après la diphtongue *ai*, exemple, *festin*, *destin*, *jardin*, qu'il faut prononcer *festain*, *de-  
sain*, *jardain*.

A la troisième personne du pluriel des verbes au présent de l'indicatif & au passé défini où elle se trouve toujours entre l'e muet & un r, elle est tout-à-fait supprimée aussi-bien que le r, & quoi qu'on éctive *ils donnent, ils partent, ils donnerent, ils partirent*, prononcez néanmoins, *donne, parte; donnere, partire.*

Il y a cependant une exception qui est réservée pour la Poësie & sur tout la lyrique; c'est-à-dire que dans un vers où cette troisième personne des verbes se trouve employée devant un mot qui commence par une voïelle, il faut nécessairement que le r se joigne à cette voïelle initiale, autrement le vers ne pourroit être ni bien declamé ni bien chanté, parce qu'il y manqueroit une syllabe; c'est ce qu'on sentira mieux dans ce vers de Corneille. \*

Et jusqu'à là conquête ils nous traitent en Reines,

## P

La prononciation du p varie en plusieurs rencontres, tantôt il se prononce comme une f, (c'est lorsqu'il commence une syllabe & qu'il est joint immédiatement avec h, comme dans *Philosophie, Phisique, &c.*) tantôt on le supprime au milieu des mots,

\* Polieu&c.

tels que les suivans, *compte*, *compter*, *comptable*, qu'il faut prononcer sans *p*, en donnant à l'*m* le son de l'*n*.

Il le faut faire sentir en ceux-ci, *peremption*, *redemption*, *Redempteur*, *presomption*, *somptueux*, *susceptible*, *exemption*.

On le supprime entierement de *pseau-me*, de *ptisane*, & de *srop*.

Il le faut prononcer dans *galop*, & ne le faire sentir en *trop*, que lorsqu'une voïelle le suit.

On le prononce pleinement en *cap*, *sep*, *jalap*, & *julep*; mais il est rejeté de *loup*, & du nombre *sept*.

## Q

Cette consonne ne sauroit se passer de la voïelle *u*, laquelle n'en altere le son en aucune manière, puisque cette lettre conserve par tout celui du *k*, & que le repos du son ne se fait que sur la seconde voïelle qui suit immédiatement l'*u*, exemple, *quadrer*, *querir*, *quiter*, *quoique*, &c.

On doit en excepter les mots suivans, *equateur*, *equation*, *aquatique*, où la premiere voïelle *u* prend la prononciation italienne, de sorte qu'il faut prononcer *éconateur*, *éconation*, *aconatique*, &c.

Il est rare de voir cette lettre terminer un mot si ce n'est celui de *coq*; on met

Ordinairement un *c* au lieu de *q* à la fin de toutes les dictions qui retiennent ce son. *Voïez la page 10.*

## R

Comme la lettre *r* est fort rude d'elle-même, il faut prendre garde d'en augmenter la rudesse par une prononciation affectée; elle ne doit jamais se faire sentir à la fin de l'infinitif des verbes de la première & de la seconde conjugaison qui se terminent en *er* & en *ir*, à moins qu'une voyelle ne suive; encore faut-il que ce soit dans la Poësie ou dans un discours grave, alors on la fait sentir, mais avec modération.

Elle se prononce à la fin des mots terminés en *ar*, *ard* & *art*, on n'en raporte ici aucun parce qu'elle n'est jamais douteuse sur cette terminaison.

Il faut la faire sentir à la fin des suivans; *amer*, *enfer*, *leger*, *desir*, *soupir*, *martir*, & *xéphir*; on ne la prononce point en *plaisir*, & *déplaisir*, au moins dans le discours familier. Elle se prononce sans aucun doute dans les terminaisons en *or*, *eur*, *our*, & *ur*, & dans tous les monosyllabes sans exception.

Tous les mots terminés en *ier*, comme *financier*, *usurier*, *heritier*, *créancier*, *cavalier*, *huissier*, *portier*, *jardinier*, *per-*

*ruquier, epicier, &c.* ne la souffrent point dans la prononciation.

*Hier & avant-hier* la conservent.

## S

L'*s* est très sujette à varier, outre le son qui lui est propre de *sa se si so su*, elle prend encore celui du *z* quand elle se trouve entre deux voïelles comme dans *poison*, qu'il faut distinguer en prononçant & en écrivant, de *poisson*.

C'est une grande difficulté pour la plupart des Etrangers, que de bien prononcer cette *s* entre deux voïelles : ceux qui les instruisent doivent y être attentifs aussi-bien qu'à leur mauvaise prononciation des consonnes *b p, d t, ch j, v f*, qu'ils confondent ordinairement; ne mettant aucune différence entre *bâtir, & partir, don & ton, joie & choix, ver & fer, &c.*

On peut encore dire de l'*s* pour règle presque générale, que quand elle finit un mot & qu'elle rencontre une voïelle initiale, on la doit faire sentir en l'unissant à cette voïelle, mais il faut en ces rencontres, la prononcer doucement & dans le son du *z*, exemple, *nous avons, vous avez, nos amis, nos ennemis, les accidens*, qu'il faut prononcer *noù-zavons, vou-zavez, no-zamis, no-zennemis, lè-zaccidens, &c.* On voit par ces exemples que l'*s* finale, rencontrant une voïelle, prend le son adouci du *z*.

Cette règle n'est pas si absoluë qu'on ne la néglige ailleurs que dans les pronoms & articles pluriels.

Dans le discours ordinaire on supprime l's qui se trouve immédiatement après l'e muet, faire la fin d'un adjectif pluriel & précéder un mot dont la première lettre est une voïelle; comme dans ces phrases. Elles sont *sages et fidèles, belles à peindre, bonnes à manger, &c.* Prononcez *sage & fidèle, bel à peindre, bon à manger.*

Mais dans la Poësie & dans le stile grave & encore plus nécessairement dans les vers liriques, cette s finale doit être unie à la voïelle suivante pour se faire sentir à la prononciation avec le son adouci du z.

Quoique nous aïons dit au commencement de cet article que l's entre deux voïelles, se prononce comme un z; il y a pourtant une exception qui ne s'étend que sur quelques mots composés, comme *résusciter, présentir, présentiment*, encore ne feroit-on pas mal de doubler l's en ces sortes de mots, comme on la double en *ressouvenir, ressembler, ressentir, ressentiment, &c.* afin de lever le doute de la prononciation à ceux qui l'ignorent.

L's doit prendre aussi la place du z à la fin des participes passifs des verbes, de

la première conjugaison, où elle ne sert qu'à marquer le pluriel, puisqu'on ne la prononce point dans le discours familier.

Dans ces participes, l'*s* est toujours précédée d'un *e* masculin qu'on doit marquer d'un accent aigu, exemple, ils sont *aimés* ; & si c'est au féminin on met deux *e*, dont le dernier est muet, & on écrit elles sont *aimées*.

Il ne faut donc pas se laisser entraîner par un abus presque général, qui est d'y mettre un *z* au lieu d'une *s* ; car de cette manière, c'est confondre avec la seconde personne du pluriel des verbes, un participe qui doit être considéré comme un adjectif, & par conséquent susceptible de genre & de nombre.

Si l'*s* quitte en quelques mots le son foible qui lui est ordinaire entre deux voyelles, pour en prendre un plus fort, elle quitte aussi en certaines dictiones le son fort qu'elle garde ordinairement après une consonne pour en prendre un foible, c'est-à-dire celui du *z*, ce qui se voit dans *transiger* & *transaction*.

Elle se fait sentir avec toute sa force devant une consonne, comme dans *respect* & *suspect*, de même entre deux consonnes comme dans *constant*, *transparent*, &c.

On ne la prononce jamais quand elle est finale, & que le mot suivant commence  
par

par une consonne, à moins que ce ne soit en certains noms d'hommes comme *Romulus*, *Cresus*, *Darius*, *Semiramis*, *Phalaris*, &c.

Un des usages le plus fréquent de l'*s* est de distinguer les noms pluriels d'avec les singuliers.

Elle sert aussi à distinguer la première & seconde personne d'avec la troisième, tant au pluriel qu'au singulier, de la plupart des tems des verbes, exemple. Je fais, tu fais, il fait. Nous faisons, vous faites, ils font. Je faisois, tu faisois, il faisoit. Je fis, tu fis, il fit, &c.

## T

La prononciation du *t* varie aussi en plusieurs endroits.

Tant qu'il n'est suivi que d'une voyelle, il garde le son qui lui est propre, de *ta*, *te*, *ti*, *to*, *tu*; mais s'il est suivi immédiatement de deux voyelles, & que la première soit un *i*, il prend pour le plus souvent le son adouci du *c*, de sorte qu'il faut prononcer *faction*, *action*, *retention*, *attention*, & leurs semblables, comme s'ils étoient écrits, *faccion*, *accion*, *retencion*, *atencion*; on en excepte *digestion* & *suggestion*.

Dans la plupart des mots terminés en *se*, il se prononce durement comme *for-*

*tie, partie, rotie, simpatie, antipatie, &c.*

Il prend le son du *c* en *prophétie, Démocratie, Dalmatie*, aussi-bien que dans les mots terminés par la diphtongue *ieu*, comme *seditieux, captieux, factieux*.

Il en est de même de ceux qui ont à la fin la diphtongue *ia*, comme *partial, abbatial, initial, &c.* où le *t* se prononce avec la même douceur du *c*, ainsi que dans *patience, patient, patienter, patiemment*.

Le *t* finissant un mot & rencontrant pour première lettre une voïelle, se doit faire sentir, & au contraire s'il rencontre une consone, il ne se fait point sentir : c'est ce qu'on apercevra mieux en donnant pour exemple un adjectif devant deux noms substantifs diférens, comme *un puissant ami, un puissant Souverain*, qu'il faut prononcer un *puissant-ami, un puissant-Souverain*.

En parlant des voïelles, on a expliqué l'usage de l'*v* consone ; j'ajouterai encore que c'est à grand tort que bien des gens négligent cette lettre ; ils ne pensent pas que c'est par elle que nous connoissons la véritable prononciation de certains mots qui tombent rarement dans l'usage ; il en est de même de l'*j* consone dont on a parlé en son lieu. Ceux qui ne les savent pas placer où l'ortographe les demande, déguisent entièrement la pro-

nonciation; ils écrivent sans s'en apercevoir, *jure* pour *ivre*, & *ivre* pour *jure*, lesquels mots ont une signification tout-à-fait différente. Ils mettent aussi des diphtongues où il n'y en doit point avoir, & suivant cette mauvaise méthode, la dernière syllabe d'*Avril* fait *ril* au lieu de *vril*.

## X

L'*x* a tellement empiété sur les droits de l'*s*, qu'elle en a pris la place à la fin de la plupart des noms, sur tout des adjectifs; & cela par une bisarerie de l'usage plutôt que par raison, puisque l'*s* étant moins rude à la prononciation, convenoit mieux à la fin des mots. Cette remarque devroit être d'autant plus juste que l'*x* finale ne se prononce point à moins qu'elle ne rencontre une voyelle, alors elle prend le son foible de l'*s* comme dans ces deux phrases., *c'est un dangereux-en-nemi*, *ce sont de dangereux enfans*, prononcez *dangereu-xennemi*, *heureu-xenfans*.

Nous dirons encore que les diphtongues *eu ieu*, apartiennent si bien à l'*s* que nous ne pouvons sans elle, former le féminin des adjectifs qui se terminent par ses diphtongues: exemple, *genereux*, *capricieux* font au féminin *genereuse*, *capricieuse*, en changeant *x* en *s*.

Il y a à la vérité des mots où l'*x* est absolument nécessaire, elle exprime quelquefois un son que deux autres lettres auroient peine à exprimer; tels sont les suivans, *Alexandre, Alexis, axe, axiome*, lesquels sans l'*x* ne pourroient être écrits que de cette manière, *Alecsandre, Alecsis, acce, acciome*. On voit par là que l'*x* se partage sur deux syllabes, & prend le son de *cs* ou de *cc*.

Elle prend quelquefois le son de *gz*, comme dans *examen, exact, exaucer, &c.*

L'*x* finale se prononce dans *sphinx, linx, préfix*, & non en *prix*, où elle ne se fait point sentir non plus que dans l'article pluriel du datif *aux*, si ce n'est devant une voyelle où elle prend le son foible de l'*s*, exemple, aspirer *aux honneurs*, prononcez *aux-zonneurs*. Il s'est adressé *aux Etats*, prononcez *au-zEtats*. Elle prend aussi le son de l'*s* ou du *z* aux deux nombres ordinaux *sixième & dixième*.

### Z

Le *z* est une des lettres qui a le son le plus stable; car soit au commencement, soit au milieu d'une diction, on le prononce toujours également, il devient muet à la fin d'un mot, lorsque le mot suivant commence par une consonne; quand même il est suivi d'une voyelle on ne le prononce que dans la Poésie; si ce n'est après

ces sortes d'imperatifs, *allez-y* avec elle, venez-y avec moi, donnez-en des preuves, &c.

L'*e* qui précède le *z*, à la fin des noms & des verbes doit être un *e* fermé dans la prononciation ; il faut cependant le prononcer un peu ouvert dans la seconde personne du pluriel des futurs : pour le distinguer de la première personne singulière du même tems où la diphtongue *ai* prend le son de l'*e* fermé.

Il y a quelques mots exceptés de cet *e* fermé devant le *z* final comme *procez*, *succez*, *progrez*, dont l'*e* est absolument ouvert, & on feroit beaucoup mieux de les terminer par une *s* avec l'accent grave sur l'*e* en cette sorte, *procès*, *succès*, *progrès*, &c.

## ARTICLE VI.

*De la prononciation des syllabes qui prennent leur son des diphtongues.*

On a expliqué ce que c'étoit que diphtongue en parlant des voïelles, il ne s'agit ici que d'en faciliter la prononciation.

*ai*

Les diphtongues gardent le son mixte

que leur donnent les voïelles.

Quand la diphtongue *ai* est augmentée de l'*e* muet & qu'elle termine un mot, cet *e* ne sert qu'à en étendre un peu le son, comme dans *fresais*, *orfrais*, *haie*, *futaie*, &c.

La lettre *s* fait le même office de l'*e* muet, c'est-à-dire qu'elle rend aussi le son de cette diphtongue plus étendu, ainsi que dans ces mots, *rais*, *frais*, *mais*, *deformais*, &c.

Si elle n'est suivie d'aucune lettre, elle prend le son de l'*é* fermé comme à l'indicatif du verbe *avoir*, qui fait *ai*.

Au contraire, commençant un mot, elle prend le son de l'*e* ouvert: exemple, *ais*, *aïse*, *aïsé*, *aïsement*, *air*, *aire*, &c. Il y a néanmoins quelques participes où elle n'a pas le son si clair, tels sont les deux suivans, *aimé* & *traité*.

La prononciation & l'écriture la partagent quelquefois en deux syllables, ce qui se voit & se fait sentir aux mots de *naïf*, *naïveté*, *naïvement*, &c. où l'*a* & l'*i* ont leur son séparé.

Si elle se trouve dans la dernière syllabe d'une diction, elle retient le son de l'*e* masculin ou fermé, ce que l'on peut remarquer dans la première personne du futur de tous les verbes sans exception, & dans le prétérit simple de ceux de la première conjugaison.

E X E M P L E.

*Du Futur dans les quatre conjugaisons.*

Je donnerai	}	Il faut prononcer cette dernière syllabe <i>rai</i> , de cette manière, <i>ré</i> .
Je partirai		
Je recevrai		
Je rendrai		

*Exemple du prétérit simple de la première conjugaison.*

Je cherchai	}	Prononcez ces trois dernières syllabes comme si elles étoient écrites <i>ché-té, tré,</i> & ainsi des autres.
Je portai		
Je rencontrai		

*au & eau*

Se prononcent comme l'interjection *e*, excepté *flean*, qui se prononce comme il est écrit, c'est-à-dire de deux syllabes.

*ei*

Né fait qu'une syllabe tenant plus de l'*e* que de l'*i*, ce qu'on peut remarquer en conjugant les verbes *feindre*, *peindre*, *teindre*, &c.

Ces diphtongues étant toujours monosyllabes n'offrent aucune difficulté; il est bon cependant d'entendre prononcer au moins une fois, les mots suivans, *jeu, jeune, jeûne, denil, cieux, recueil, &c.*

oe

Se prononce comme *e*, c'est pourquoi on ne doit avoir aucun égard à la lettre *o* lorsque les mots suivans se rencontrent dans le discours ou dans la lecture. *Vœu, sœur, cœur, œuvre, mœurs.*

oi

La prononciation de cette diphtongue est d'autant plus aisée, qu'elle est très-frequente dans la Langue comme dans ces monosyllabes, *Roi, foi, loi, moi, toi, &c.* dans ces autres mots, *victoire, gloire, foire, armoire*: elle se rencontre aussi dans quelques verbes, comme *voir, recevoir, croire, boire, &c.*

Elle se rencontre aussi à la fin de tous les passés imparfaits des verbes au singulier avec cette différence, qu'on la prononce dans le son clair de la diphtongue *ai*: elle prend encore le même son d'*ai*, dans les noms suivans quant au discours ordinaire, *François, Anglois, Milannois*:

Hollandois ; mais elle se conserve & l'on prononce *oi* en ceux-ci, Suédois, Danois, Génevois.

La même diphtongue *oi* augmentée de l'*e* muet à la fin d'un mot, se prononce sans faire sentir l'*e* qui ne sert en ces endroits qu'à étendre un peu le son mixte des deux voïelles, *oi* : exemple, *foie*, *soie*, *joie*, *lamproie*.

Les verbes qui se terminent par *oie*, suivent la même règle, & l'*e* ne sert qu'à étendre le son de leur terminaison, exemple, *il emploie*, *il broie*, des verbes *employer*, & *broier* : & quoique ces verbes & leurs semblables soient distingués au pluriel par *nt*, cela n'apporte aucun changement à la prononciation, si ce n'est dans la Poësie, & c'est ce qui a été expliqué en traitant de la manière de prononcer les consones.

---

## S E C T I O N I I.

*Comment se forme le discours ?*

**O**N divise le discours en neuf parties, savoir, l'article, le nom, le pronom, le participe, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction & l'interjection.

## ARTICLE I.

## Des articles.

Il y en a de deux sortes, les uns définis, & les autres indéfinis.

*Les définis sont,*

NOMINATIF. SINGULIER.

*Le* pour le masculin.

*La* pour le féminin.

*L'* pour les noms de l'un & de l'autre genre, lorsque leur première lettre est une voyelle.

*Les* pour le masculin & féminin au pluriel.

GENITIF. SINGULIER.

*du* pour le masculin.

*de la* pour le féminin.

*de l'* pour les deux genres lorsque les noms commencent par une voyelle.

*des* pour les deux genres au pluriel.

DATIF. SINGULIER.

*au* pour le masculin.

*à la* pour le féminin.

*à l'* pour les deux genres quand une

voïele commence le nom.  
Aux pour le pluriel & les deux genres.]

### O B S E R V A T I O N.

On a nommé jusqu'à present ces articles, *définis*, mais assez improprement, puisque les noms ne les définissent pas, & qu'au contraire ce sont eux qui définissent ou désignent le genre, le nombre, & le cas des noms; c'est pourquoi on auroit dû nommer les uns *définitifs* & les autres *indéfinitifs*.

#### *Des Noms.*

Les noms se réduisent à trois principales sortes. En noms propres qui n'ont point de pluriel & qui ne s'attribuent qu'à l'homme comme *Paul, Pierre, André, Suzane, Marie, &c.* En noms substantifs de toutes espèces, comme *ville, bourg, fleuve, forest.* En noms adjectifs qui dépendent des deux genres comme *beau, belle, bon, bonne. &c.*



## ARTICLE II.

*De la déclinaison des noms masculins & féminins précédés de l'article défini.*

## SINGULIER.

*Nom. & acc.* le Prince, la Princesse.  
*Gén. ou abl.* du Prince, de la Princesse.  
*Datif,* au Prince, à la Princesse.

## PLURIEL.

*Nom. & acc.* les Princes, les Princesses.  
*Gén. ou abl.* des Princ. des Princesses.  
*Datif,* aux Princes, aux Princesses.

## . SINGULIER.

*Nom. ou acc.* l'autel, l'Eglise.  
*Gén. ou abl.* de l'autel, de l'Eglise.  
*Datif,* à l'autel, à l'Eglise.

## PLURIER.

*Nom. ou acc.* les autels, les Eglises.  
*Gén. ou abl.* des autels, des Eglises.  
*Datif,* aux autels, aux Eglises.

On fait la même règle pour tous les noms qui commencent par une *h* non aspirée, ainsi on dit au nominatif *l'homme, l'habileté, l'honneur, l'honnêteté, &c.*

On voit par les déclinaisons, que la

Langue Française n'admet que trois cas, dont les deux premiers doivent être considérés comme doubles, le nominatif étant semblable à l'accusatif, & le génitif à l'ablatif.

Elle ne se sert point de vocatif; l'article qui désigne ce cas, est une exclamation dans la Langue, que les Grammairiens nomment interjection, laquelle sert à exprimer quelque passion de l'ame comme dans ce Vers.

O rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie, &c. \*

Elle n'a aussi que deux genres, le masculin & le féminin; c'est ce qui vient d'être expliqué en parlant des articles définis.

*Déclinaison des noms propres masculins & féminins avec l'article indéfini.*

*Nom.* Philippe, Antoine, Marie.

*Gén.* de Philippe, d'Antoine, de Marie.

*Datif.* à Antoine, à Philippe, à Marie.

Les articles indéfinis sont ainsi nommés parce qu'ils ne sont susceptibles ni de ni de genre, ni de nombre.

On dit également

acablé de mal } pour les deux genres,

acablé de douleur } pour les deux nombres.

acablé de maux }  
acablé de douleurs. }

\* Corneille, Trag-com. du Cid.

Au lieu qu'avec l'article défini il faudroit faire entendre de quelle espèce de mal, de quelle sorte de douleur on entend parler, & dire, par exemple :

Il est acablé *du mal* ou *des maux* que lui cause sa famille.

Il est accablé *de la douleur* ou *des douleurs* qu'on lui fait souffrir.

On se sert de l'article indéfini après les adverbes de quantité, après les noms de mesure, de matière, & après les comparatifs, exemple :

Il y a beaucoup *de gens* à l'assemblée.

Il y aura cette année quantité *de fruits*.

Il a acheté un muid *de vin*, quatre aunes *de drap d'or*, *d'argent* ou *de soie*. Un tableau long *de six pieds*, haut *de quatre pieds*.

Il a autant *de prudence* que *de courage*, &c.

On emploie l'article indéfini devant tous les adjectifs suivis d'un nom substantif : exemple, ce sont *de bonnes gens*, ce sont *de belles femmes*, *d'habiles gens* me l'ont assuré &c.

Il suit aussi immédiatement le mot de coup ; on dit un coup *de poing*, un coup *de pié*, *de bâton*, &c.

Se battre à coups *d'épée*, *de sabre*, à coups *de pistolet*,

Il n'en est pas de même des instrumens, devant lesquels on met l'article défini a-

près le verbe jouer : exemple, il joue  
*du violon, de la guitare, de la flûte, &c.*

Mais on se sert de l'article indéfini, si  
après le substantif *joueur*, on met le nom  
de l'instrument : exemple, c'est un joueur  
*de violon, de guitare, de flûte, &c.*

Si l'adjectif est après un substantif qui  
commence une phrase, on se sert de l'ar-  
ticle défini : exemple, *des gens* experi-  
mentés me l'ont appris, *des femmes* de  
distinction la protègent, &c.

*Comment on distingue les pluriels d'avec  
les singuliers.*

La lettre *s* étant ajoutée à la fin d'un  
mot, fait connoître que ce mot est au  
pluriel.

L'article défini & l'adjectif qui accom-  
pagnent un nom pluriel, doivent prendre  
l'un & l'autre une *s* à la fin, pour s'acor-  
der en nombre, soit que l'adjectif pré-  
cède le substantif, soit qu'il le suive, ou  
qu'enfin le substantif se trouve entre deux  
adjectifs : exemple,

*Les hommes savans sont estimés.*

*Les grands hommes sont redoutables.*

Si le nom substantif a originairement  
une *s* au singulier, il n'y a alors que l'ar-  
ticle & l'adjectif qui fassent connoître  
qu'il est au pluriel, en prenant une *s* à  
leur fin.

On doit comprendre dans la même règle les noms singuliers qui prennent l'*x* pour dernière lettre.

*Exemple des deux sortes.*

Le <i>mois</i> de Janvier.	} Il en est de même de tous les noms tant substantifs qu'adjectifs lorsqu'ils prennent l' <i>s</i> finale au singulier.
Les douze <i>mois</i> de l'année.	
Le <i>tems</i> s'enfuit.	
Les <i>tems</i> sont diférens.	

Le <i>Religieux</i> solitaire	} Ces exemples suffisent pour faire entendre que le pluriel de ces sortes de noms ne se distingue principalement que par l'article.
Les saints <i>Religieux</i> .	
L'homme <i>vertueux</i> .	
Les hommes <i>vertueux</i> .	

L'*x* fait l'office de l'*s* pour marquer le pluriel des noms qui se terminent en *eau* & en *eu*, comme *berceau*, *barreau*, *bureau*, *tombeau* qui font au pluriel *berceaux*, *barreaux*, *bureaux*, *tombeaux*, &c.

*Lieu*, *jeu*, *feu*, dont le pluriel est *jeux*, *lieux*, *feux*.

Les noms terminés en *ail* ou en *al*, prennent aussi au pluriel l'*x* pour lettre finale en changeant *ail* ou *al* en *aux*: exemple, *maréchal*, *cheval*, *travail*, *bail* font *maréchaux*, *chevaux*, *travaux*, *baux*, &c. Il faut en excepter *portail*, *bal*, *carnaval*,  
*naval*,

*naval* qui gardent leur terminaison en prenant seulement une *s* pour désigner le pluriel : mais il faut avertir à même tems qu'il est rare de voir ces quatre derniers au pluriel.

Ciel fait au pluriel *cieux*. Il n'est pas de même de ciel de lit, qui fait *ciels*.

Il y a quelques noms terminés en *on* qui prennent l'*x* au pluriel, ils sont en très-petit nombre, en voici deux, *chou* & *genou* qui font au pluriel *choux* & *genoux*.

Avant que de quitter les noms substantifs, il est bon de savoir que l'usage en a défiguré plusieurs, en ajoutant aux uns, une & quelquefois deux syllabes, & en les retranchant aux autres.

Pour distinguer ces noms de leurs primitifs, on les a apellés diminutifs, parce qu'ils donnent l'idée d'un petit objet ou d'une espèce qui n'a point encore atteint la perfection que la nature lui donne avec l'âge : exemple,

De noix, on a fait noisette.

De maison, maisonnette.

D'arbre, arbrisseau.

De Catherine, nom de femme, on a fait Cateau ou Catin.

De Madelaine, Madelon.

De perdrix, perdreau.

De lièvre, levraut.

De lapin, lapreau.

De brochet, brocheton, &c.

*Des noms adjectifs.*

Nous avons dit que les noms adjectifs étoient sujets aux genres & aux nombres : mais il faut encore observer, que pour passer du masculin au féminin, ils quittent leur terminaison.

En voici quelques exemples qui serviront de règle pour tous les autres.

Ceux qui ont un *e* à la fin prennent deux lettres d'augmentation au féminin, comme franc, qui fait *franche*, blanc, *blanche*, sec, *seche*.

S'ils ont un *d* à la fin, on y ajoute un *e* muet au féminin : profond, fait *profonde*, rond, *ronde*, grand, *grande*, froid, *froide*; excepté nud, & crud, dont le *d* se change en *e* muet, & fait au féminin *nuë* & *cruë*.

Quand ils sont terminés par un *e* fermé, on y ajoute l'*e* muet au féminin, ainsi infortuné fait *infortunée*, aisé, *aisée*, rusé, *rusée*.

Tous les participes terminés en *e*, suivent la même règle, allié fait au féminin *alliée*, frapé, *frapée*, subjugué, *subjuguée*, & aussi des autres.

Mais il faut observer pour règle générale que les adjectifs, qui prennent l'*e*

muet à la fin, ne souffrent aucun changement au féminin, & que l'on dit également, un homme magnifique, une femme magnifique, un homme superbe, une femme superbe, illustre, fidèle, & leurs semblables.

Ceux qui prennent l'*f* pour dernière lettre, la changent en cette syllabe *ve*. Le masculin fait *juif*, & le féminin fait *juive*; neuf fait *neuve*; on dit un habit *neuf*, une perruque *neuve*; bref fait *brève*; grief, *griève*; rétif, *rétive*; captif, *captive*; passif, *passive*.

G final long fait *longue* au féminin; un manteau *long*, une robe *longue*, oblong, fait *oblongue*.

Les adjectifs & participes terminés en *i* sont augmentés de l'*e* muet. Poli fait au féminin *polie*; agrandi, *agrandie*; joli, *jolie*. On dit un homme *poli*, une femme *polie*; un *joli* garçon, une *jolie* fille, &c. Il faut excepter *favori* qui fait au féminin *favorite*, ce mot est tantôt substantif & tantôt adjectif.

Ceux qui sont terminés par une *l* tombent dans la même règle; égal fait au féminin *égale*; frugal, *frugale*; subtil, *subtile*; civil, *civile*.

Les noms dont la dernière syllabe fait *el* ou *eil* veulent au féminin l'*l* redoublée avec l'*e* muet, & s'écrivent ainsi, *crimie*

nelle, *grnelle*, *pareille*, &c.

Les adjectifs qui ont une *n* à la fin prennent l'*e* muet pour le féminin, & doublent ordinairement l'*n* quand elle est précédée d'un *e* ou d'un *o*, comme dans chrétien qui fait à ce genre *chrétienne*; païen, *païenne*; bon, *bonne*; fripon, *friponne*.

On ne double pas l'*n* dans ceux-ci, souverain fait *souveraine*; sain, *saine*; plein, *pleine*; badin, *badine*, &c.

Si leur terminaison est en *is* ou en *ais*, on ajoute l'*e* muet au féminin: admis fait *admise*; permis, *permise*; surpris, *surprise*; gris, *grise*; mauvais, *mauvaise*; niais, *niaise*; excepté frais qui fait *fraiche*; épais, *épaisse*. Exemple, l'eau *fraiche* est agréable en été; la terre exhale en certains endroits des vapeurs très-*épaisses*, &c.

Les noms terminés en *as*, en *es* & en *os*, font au féminin *asse*, *esse*, *osse*, comme gras, qui fait *grasse*, profés, *professe*, gros, *grosse*, &c.

Ras, éclos, perchus, & reclus, sont exceptés & font au féminin, *rase*, *écloسة*, *percluse*, *recluse*.

Ceux qui sont terminés par un *t* prennent l'*e* muet au féminin: exemple, parfait, *parfaite*; droit, *droite*, suspect, *suspecte*; direct, *directe*; petit, *petite*; pou-

dent, *prudente*. On double le *t* en ceux-ci, *discret, discrette; complet, complete; net, nette*.

Les terminaisons en *eau* font au féminin *elle*, comme nouveau fait *nouvelle; beau, belle; jumeau, jumelle*.

## OBSERVATION.

Lorsque les deux adjectifs nouveau & beau se rencontrent devant un substantif masculin qui commence par une voyelle, de nouveau on fait *nouvel*, & de beau *bel*: ainsi on dit un *nouvel* opera, un *bel* homme.

C'est la rencontre des voyelles qui a donné lieu à ce changement, sans lequel la prononciation seroit languissante.

L'usage n'a cependant pas û ce scrupule en certains endroits, car hors les substantifs, il souffre quelquefois ce baillement: exemple, il est *beau* en tous tems; c'est un vin *nouveau* exquis; c'est ainsi qu'on parle & que l'on doit parler.

Les participes & adjectifs finissant en *u* sont augmentés de l'*e* muet au féminin; tortu fait *tortue*; velu fait *velue*; reçu, *recue*; venu, *venue*, &c.

Les adjectifs terminés en *eux*, changent l'*x* en *s* pour passer au féminin, en ajoutant à cette *s* un *e* muet, comme ingénieux qui fait *ingéniuse*; heureux, *heureuse*; facheux, *facheuse*; jaloux, fait aussi

*jalouse* ; mais il y a quelque différence à ceux-ci, faux prend deux *f* avec l'*e* muet & fait *fausse* ; & de même, roux fait *rousses* doux, *douce*.

Cette addition d'une ou de deux lettres aux adjectifs féminins, leur donne à même tems une syllabe de plus qu'aux masculins.

### Des Comparatifs.

Les adjectifs deviennent comparatifs quand ils sont précédés de l'un de ces deux adverbes de comparaison *plus* & *moins* : exemple,

Il est *plus* savant que son frere.

Elle est *moins* adroite que sa soeur.

Les adjectifs & adverbes suivans deviennent aussi des comparatifs en se changeant en d'autres mots : par exemple,

Bon fait *meilleur*.

Bien fait *mieux*.

Mal fait *pire* ou *plus mal*.

mauvais fait *pire*.

Petit fait *moindre* ou *plus petit*.

au comparatif.

Ces sortes de comparatifs servent à donner une idée d'excellence ou de perfection plus grande à l'un qu'à l'autre, des deux objets de la comparaison. Quelquefois l'idée d'une plus mauvaise qualité,

& d'autre-fois d'une plus petite dimension : exemple ,

Votre vin est *meilleur* que le mien.

Son habit est *mieux* fait que le vôtre.

La reponse est *pire* que la demande.

Il est *mal* le matin, il est *pire* ou plus *mal* le soir.

Celle-là est *mauvaise*, celle-ci est encore *pire*.

Celui-là est *petit*, celui-ci est *moindre*.

### Des Superlatifs.

Tous les adjectifs deviennent superlatifs étant précédés des particules *fort* & *très*, ou de celles-ci, *le plus* ou *la plus* qui sont les marques du superlatif, & qui servent à augmenter la qualité bonne ou mauvaise des choses : ainsi l'on dit ,

C'est un homme *fort* dangereux.

C'est une femme *très*-agréable.

C'est *le plus* honnête homme du monde.

C'est *la plus* belle & *la plus* spirituelle femme de la Ville.

### OBSERVATION.

Bien des gens se servent assez inconsidérément de ces derniers superlatifs, sans faire réflexion qu'une louange, portée au-delà des bornes, passe souvent pour exagération : outre que si on louë quelqu'un de cette manière, la louange sem-

ble être à l'exclusion de toute autre personne ; ce qui n'est pas toujours bien reçu dans l'esprit de ceux qui l'entendent.

Il est aisé d'éviter cette extrémité en mettant à la place des articles *le la*, les particules *un & des* qui produiront cette modération si agréable dans le discours. De sorte qu'au lieu de dire, c'est *le plus* honnête ou *le plus* savant homme du monde, on dira c'est *un des plus* savans hommes, *une des plus* belles femmes du monde, &c.

*Des noms numéraux.*

La première observation se doit faire sur le premier nom qui est *un*, il reçoit les deux genres & les deux nombres ;

*Les deux genres en disant,*

*Un* pour le masculin. } au singulier.  
*Une* pour le féminin. }

*Et les deux nombres en disant*

*Les uns* pour le masculin } au pluriel.  
*Les unes* pour le féminin }

*Application de ces genres & de ces nombres.*

Il a fait *un* long voiage, } les deux genres  
Il a fait *une* longue course, } au singul.

*Les uns* font de cet avis, } pluriel  
*Les autres* d'un avis contraire, } mascul.

**Les**

Lès *unes* se comportent ainsi , } pluriel  
 Les autres diférenment, } féminin.

La seconde observation est, que l'on dit vingt & un, mais en continuant on ne met plus de conjonction & l'on dit vingt-deux, vingt-trois. &c.

Il faut suivre le même ordre à chaque changement de dixaine, & dire trente & un, quarante & un, cinquante & un, soixante & un; on dit aussi soixante & dix, soixante & onze. L'usage le plus suivi est de conserver la conjonction depuis ce dernier jusqu'à quatre-vingts inclusivement; lequel nom quatre-vingt, prend l'*s* du pluriel, & cette *s* se fait sentir quand elle est suivie d'une voïelle.

On ne dit jamais deux vingts-trois vingts, ni cinq vingts, mais on dit *quinze vinge* en parlant de l'Hôpital qui porte ce nom.

### O B S E R V A T I O N.

On a autrefois agité une question qui forme encore aujourd'hui des doutes. Cette question est de savoir, si après *vingt & un*, on doit faire suivre un singulier, & s'il ne vaudroit pas mieux dire *vint & un* cheval que *vingt & un* chevaux; plusieurs personnes se sont déclarées pour le pluriel sans rendre raison de leur préférence; c'est pourquoi j'ai cru devoir su-

pléer à ce défaut, & dire que plus on ajoute à un nombre, plus la pluralité lui convient: suivant ce principe, il n'y a point de doute que *vint & un chevaux* ne soit mieux dit que *vint & un cheval*, mais comme l'usage l'emporte souvent sur la raison, il veut que l'on dise *vint & un an*, si cependant il se trouve un adjectif ensuite, il faut préférer le pluriel, en disant *vint & un ans accomplis*, *vint & une années* completes.

Le nom de cent ne prend l'*s* au lieu du *t*, que lorsqu'il y a plusieurs centaines, de sorte qu'on écrit deux *cents* trois *cents*, en faisant sentir l'*s* si elle est suivie d'une voyelle. Il n'en est pas de même du nombre *mile*, il s'écrit toujours sans *s*, on dit aussi *mil* par abréviation & on l'écrit de même dans tous les actes de judicature pour en marquer l'année.

Il est nécessaire, particulièrement pour les Etrangers, d'insérer ici le nom des nombres jusqu'à vingt seulement; la suite n'étant plus qu'une répétition des nombres simples, qui se fait par une gradation de dixaines, de centaines, & de *mile*.

*Nom des nombres jusqu'à vingt.*

Un, deux, trois, quatre, cinq, six ;

sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt & un, vingt-deux, & ainsi de suite.

L'usage a encore donné d'autres noms à quelques-uns de ces nombres; de douze il a fait *douzaine*, de vingt *vingtaine*, de trente *trentaine*, de quarante *quarantaine*, & enfin de cent *centaine*.

De mille le Marchand a fait *milier*, & tous ces noms ne sont que les synonymes des premiers, tous ces synonymes sont féminins, excepté *milier* qui prend un *s* à la fin aussi-bien que *douzaine*, quand il y a plusieurs *miliers* ou plusieurs *douzaines* mais les autres étant bornés à l'unité ne prennent point d'*s*.

Les Poètes ont fait de quatre *quattrain*, & de six *sixain*, ces deux derniers sont masculins & prennent l'*s* au pluriel.

Ces sortes de noms numériques prennent après eux l'article indéfini, desorte qu'on dit une douzaine *d'oranges*, *de citrons*, *de pêches*, &c. une centaine *de soldats*, *de matelots*, &c. un milier *de tuiles*, *d'ardoises*, &c.

Ces mêmes noms se rencontrent souvent entre l'article défini & l'article indéfini en parlant de commerce: exemple, combien vous coute la *douzaine*, le *cent*, le *milier d'œufs*, *d'oranges*, &c.

## Des noms ordinaux.

Ils font ainsi nommés à cause de l'ordre & de l'arangement qu'ils donnent aux choses,

## Les voici.

Premier, second, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième, vingt & unième, vingt-deuxième, &c. Le même ordre doit être observé dans les autres gradations. Quatrevingt ne prend point ici d's; on prononce & l'on écrit quatrevingtième, centième, milième, dernier.

Ce qui reste à observer est que les deux noms *premier* & *second*, doivent être augmentés d'un *e* muet au féminin; exemple,

Madame est la *première*.

Mademoiselle est la *seconde*.

Ceux qui suivent conviennent aux deux genres étant terminés par l'*e* féminin, de sorte qu'on dit également *le troisième*, *la troisième*, *le quatrième*, *la quatrième*, &c.

Il y a encore des noms de nombre qu'on peut apeler diminutifs & augmentatifs.

Diminutifs, tels que sont la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, &c.

Augmentatifs, comme le *double*, le *triple*, le *quadruple*, & le *centuple*.

*Aplication des diminutifs.*

Il n'a reçu que la *moitié* de ses frais.

On lui a remboursé les *deux tiers* de ses avances.

Elle n'aura que le *quart* de la succession, &c.

*Aplication des augmentatifs.*

Il a gagné le *double* sur son marché.

Le commerce de mer rapporté quelquefois le *triple* & le *quadruple* du principal.

Dieu rendra au *centuple* le bien qu'on aura fait en son nom.

## ARTICLE III.

*Des pronoms.*

On les divise en *personels*, *conjonctifs*, *possessifs*, *démonstratifs*, *interrogatifs*, *relatifs* & *impropres*.

Les *personels* sont *je*, *tu*, *il*, *elle*, au singulier. *Nous*, *vous*, *ils*, *elles*, au pluriel.

Ils se déclinent avec l'article indéfini.

## DECLINAISON

*des pronoms personnels.*

## PREMIERE PERSONNE.

## SINGULIER.

Nominatif, <i>je &amp; moi</i>	}
Genitif, de <i>moi</i>	
Datif, à <i>moi</i>	
Accusatif, <i>moi</i>	
Ablatif, de <i>moi</i>	

## PLURIEL.

Nominatif, <i>Nous</i>	}
Génitif, de <i>Nous</i>	
Datif, à <i>Nous</i>	
Accusatif, <i>Nous</i>	
Ablatif, de <i>Nous</i>	

## SECONDE PERSONNE.

## SINGULIER.

Nominatif, <i>tu &amp; toi</i>	}
Génitif, de <i>toi</i>	
Datif, à <i>toi</i>	
Accusatif, <i>toi</i>	
Ablatif, de <i>toi</i>	

PLURIEL.

Nominatif,	<i>vous</i>	}
Génitif,	de <i>vous</i>	
Datif,	à <i>vous</i>	
Accusatif,	<i>vous</i>	
Ablatif,	de <i>vous</i>	

TROISIÈME PERSONNE

*Au Masculin.*

SINGULIER.

Nominatif,	<i>il &amp; lui</i>	}
Génitif,	de <i>lui</i>	
Datif,	à <i>lui</i>	
Accusatif,	<i>lui</i>	
Ablatif,	de <i>lui</i>	

PLURIEL.

Nominatif,	<i>ils ou eux</i>	}
Génitif,	d' <i>eux</i>	
Datif,	à <i>eux</i>	
Accusatif,	<i>eux</i>	
Ablatif,	d' <i>eux</i>	

## TROISIÈME PERSONNE

*Au féminin.*

## SINGULIER.

Nominatif,	<i>elle</i>	}
Génitif,	<i>d'elle</i>	
Datif,	<i>à elle</i>	
Accusatif,	<i>elle</i>	
Ablatif,	<i>d'elle</i>	

## PLURIEL.

Nominatif,	<i>elles</i>	}
Génitif,	<i>d'elles</i>	
Datif,	<i>à elles</i>	
Accusatif,	<i>elles</i>	
Ablatif,	<i>d'elles</i>	

## REMARQUE.

Depuis longtems l'usage a substitué le pronom *vous* à la place du pronom *tu*, c'est-à-dire le pluriel pour le singulier, & cela est si bien reçu que ce seroit une incivilité de dire *tu* à une personne qu'on honore; il n'y a que les Poëtes qui s'en servent, même par excellence.

*Vous*, prenant ainsi la place du singulier, ne perd point son droit de pluriel sur les verbes, & quoiqu'on ne parle qu'à une personne, il faut dire *vous faites*

& non pas *fais*, mais il ne suit pas le pluriel dans les participes déclina- bles, tant il est vrai que ce n'est plus le pro- nom qui suit sa règle, mais que c'est la personne à qui l'on parle qui représente le singulier.

Par exemple, si l'on parle à plusieurs personnes on dira ou plutôt on écrira, *vous êtes allés*: au lieu qu'adressant la pa- role à une seule personne, on dira au masculin vous êtes *allé* & au féminin vous êtes *allée*.

Le participe en cette occasion suit les autres adjectifs, de sorte qu'en parlant à un seul homme, on ne lui dira pas vous êtes *sages & discrets*, mais bien, *sage & discret*. Il n'y a donc que le verbe simple qui s'accorde en cette rencontre avec le pronom.

Les pronoms *moi, toi, lui, nous, vous, leur*, suivent ordinairement les impérati- ifs: exemple,

*Ecoutez-moi, donnez-lui, approches- toi, éloignes-toi, envoieez-nous, souvenez- vous, dites-leur, &c.*

Mais si l'on parle négativement, il faut que le pronom ou l'article relatif précède immédiatement le verbe entre les deux négatives: exemple, *ne l'écourés pas, ne lui donnés pas, ne t'approches pas, ne t'é- loignes pas, ne nous envoiés pas, ne vous*

*souvenez pas, ne leur dites pas, &c.*

*Du pronom soi.*

Il ne s'emploie jamais au pluriel, il n'a point de nominatif; les deux seuls cas où il peut avoir place, sont le datif & l'ablatif suivant le régime de certains verbes: exemple,

Chacun doit penser à *soi*.

Personne ne parle mal de *soi*, &c.

*Des pronoms conjonctifs.*

Ils ne sont pas moins personnels que ceux dont nous venons de parler; la différence est, que les conjonctifs sont toujours devant les verbes & n'en peuvent être les nominatifs, mais seulement les datifs ou accusatifs; ces pronoms sont au nombre de sept, *me, te, se, lui, nous, vous, leur*. Voici quelques exemple de leur application.

Il *me* prie de lui rendre un service.

Je *te* conseille de ne plus jouer.

Il *se* trompe lui-même.

Je *lui* parlerai demain.

Ils *nous* promettent un grand avantage.

Elles *vous* divertiront.

Vous *leur* parlerez.

## DES PRONOMS POSSESSIFS,

*Ils sont au nombre de six.*

au Masculin.

au Féminin.

Mon	}	Ma	}
Ton		Ta	
Son		Sa	
Notre		Notre	
Votre		Votre	
Leur		Leur	

Les trois derniers pronoms du singulier *notre*, *vous*, *leur*, sont égaux dans les deux genres. Et si l'on dit *notre* père, *vous* père, *leur* père; on dit également *notre* mère, *vous* mère, *leur* mère.

Ils changent de son au pluriel à la réserve du dernier, & font *mes*, *tes*, *ses*, *nos*, *vos*, *leurs* pour les deux genres: on les décline avec l'article indéfini de la manière suivante.

	<i>Nomin. &amp; acc.</i>	<i>gén. &amp; abl.</i>	<i>datif.</i>
<i>Sing.</i>	Mon	de mon	à mon
<i>Pluriel.</i>	Mes	de mes	à mes
<i>S.</i>	Ton	de ton	à ton
<i>P.</i>	Tes	de tes	à tes
<i>S.</i>	Son	de son	à son
<i>P.</i>	Ses	de ses	à ses
<i>S.</i>	Notre	de notre	à notre

<i>P.</i>	Nos	de nos	à nous
<i>S.</i>	Votre	de votre	à votre
<i>P.</i>	Vos	de vos	à vos
<i>S.</i>	Leur	de leur	à leur
<i>P.</i>	Leurs	de leurs	à leurs

Si les trois premiers pronoms *mon, ton, son*, changent de forme & de son au pluriel; leur changement le plus sensible est quand ils deviennent relatifs de leur antécédent, alors ils se déclinent de la manière suivante, en observant que les trois derniers *notre, votre, leur*, sont immuables, & qu'ils prennent seulement l'*s* finale au pluriel.

## DECLINAISON DES PRONOMS

*possessifs devenant relatifs.*

Masculin.

*Sing.* Le mien, du mien, au mien.  
*Pl.* Les miens, des miens, aux miens.

Féminin.

*S.* La mienne, de la mienne, à la mienne.  
*Pl.* Les miennes, des miennes, aux miennes.

Masculin.

*S.* Le tien, du tien, au tien.  
*Pl.* Les tiens, des tiens, aux tiens.

Féminin.

*Sing.* La tienne, de la tienne, à la tienne.

*Pl.* Les tiennes, des tiennes, aux tiennes.

Masculin.

*S.* Le sien, du sien, au sien.

*Pl.* Les siens, des siens, aux siens.

Féminin.

*S.* La sienne, de la sienne, à la sienne.

*Pl.* Les siennes, des siennes, aux siennes.

Masculin.

*S.* Le nôtre, du nôtre, au nôtre.

*Pl.* Les nôtres, des nôtres, aux nôtres.

Féminin.

*S.* La nôtre, de la nôtre à la nôtre.

*Pl.* Les nôtres, des nôtres, aux nôtres.

Masculin.

*S.* Le vôtre, du vôtre, au vôtre.

*Pl.* Les vôtres, des vôtres, aux vôtres.

Féminin.

*S.* La vôtre, de la vôtre, à la vôtre.

*Pl.* Les vôtres, des vôtres, aux vôtres.

les pronoms démonstratifs, ainsi nommés parce qu'ils indiquent & démontrent la chose dont on parle. Ils se déclinent avec l'article indéfini, de la manière suivante.

## SINGULIER Masculin.

*Nominatif.*      *Génitif.*      *Datif.*

Ce ou cet      de ce ou de cet      à ce ou à cet

## Féminin.

Cette      de cette      à cette

Pl. Ces      de ces      à ces      pour les deux genres.

## Masculin,

S. Celui      de celui      à celui

P. Ceux      de ceux      à ceux

## Féminin,

S. Celle      de celle      à celle

P. Celles      de celles      à celles

## Masculin.

S. Celui-ci      de celui-ci      à celui-ci

P. Ceux-ci      de ceux-ci      à ceux-ci

S. Celui-là      de celui-là      à celui-là

P. Ceux-là      de ceux-là      à ceux-là

## Féminin.

S. Celle-ci      de celle-ci      à celle-ci

P. Celles-ci      de celles-ci      à celles-ci

S.

S. Celle-là de celle-là à celle-là  
P. Celles-là de celles-là à celles-là

*Ceci, cela* sont deux pronoms qui n'ont point de pluriel, & comme il n'y a point de genre neutre dans la Langue Française, ils ne peuvent être que du masculin : exemple, *ceci* est bon, *cela* est beau. On les décline aussi avec l'article indéfini.

Nominatif & accusatif, *ceci, cela.*

Génitif ou ablatif, *de ceci, de cela.*

Datif, à *ceci, à cela.*

*Application.*

J'aime mieux *ceci, cela* ne me convient pas.

Je m'en tiens à *ceci*, plutôt qu'à *cela.*

Je vous offre *ceci* préférablement à *cela.*

R E M A R Q U E

*sur les pronoms ce, cet, cette, & ces.*

Le pronom *ce* ne change point, tant qu'il est devant un nom dont la première lettre est une consonne comme ceux-ci, *ce* palais, *ce* château, *ce* jardin, *ce* bassin : mais s'il précède un mot dont la première lettre est une voyelle ou une *h* non aspirée, il prend alors un *t*, & au lieu de *ce* on dit *cet*, comme, *cet* Empire, *cet* Etat, *cet* homme, *cet* enfant, &c.

Le pronom féminin *cette* ne s'abrège point dans l'écriture, mais la prononciation en supprime les deux dernières lettres aussi-bien devant une consonne que devant une voyelle; il n'y a que les voisins de la Garonne qui les prononcent, car dans le discours ordinaire ceux qui parlent bien changent *cer* en *st* & prononcent *st-homme*, *st-enfant*, *st-esprit*, &c. On ajoute un *e* muet au féminin devant une consonne & quoiqu'on écrive *cette* femme, *cette* chanson, on doit néanmoins prononcer *ste*-femme, *ste* chanson & ainsi des autres: mais cette règle n'est que pour le discours ordinaire.

L's du pronom *ces* se perd devant les noms qui commencent par une consonne, & en se perdant elle laisse le son de l'*e* un peu plus clair qu'au singulier; elle se prononce devant une voyelle comme *les-ans*, *les-années*, &c. Les pronoms possessifs tombent dans la même règle, laquelle on a déjà touchée en parlant de l's finale.

Les pronoms *celui*, *cette*, *celui-ci*, *celui-là*, *cette-ci*, *cette-là*, s'emploient sans substantif. Les uns prennent après eux les relatifs *que*, *qui*, & les autres prennent un verbe devant ou après eux.

Exemple.

SINGULIER masculin,

Celui que vous consultez } 2

Celui qui vous conseille } 2

Pluriel.

Ceux que nous connoissons } 2

Ceux qui vous fréquentent } 2

SINGULIER féminin,

Celle que vous aimez } 2

Celle qui vous instruit. } 2

Pluriel.

Celles que vous conduisez } 2

Celles qui le méprisent. } 2

*Le verbe devant.*

Je prens *celui-ci* ou *celle-ci* } 2

Il retient *celui-là* ou *celle-là* } 2

*Le verbe après.*

*Celui-ci* ou *celle-ci* vaut mieux

*Celui-là* ou *celle-là* coute davantage } 2

*Des pronoms interrogatifs.*

*Qui, que, quel, quelle, quels, quelles, quoi, lequel, laquelle, lesquelles,* sont les pronoms dont on se sert dans les interro-

gations : exemple, *qui* va là ? *qui* êtes-vous ? *qui* est-ce, *que* dit-on, *que* dit-il ? *quel* homme, ou *quelle* femme est-ce ? *quels* ouvriers occupez-vous ? *quelle* chanson aimez-vous, *quoi* vous n'êtes pas content ? à *quoi* sert cela ? de *quoi* se mêle-t-il ? *le quel* veut-elle ? *laquelle* aime-t-il ? *lesquels* demandent-elles ? *lesquels* souhaite-t-on ?

Le pronom *que* interrogatif ou relatif ne se décline point : en voici quelques exemples.

L'homme *que* vous connoissez

La femme *que* vous estimez

Les livres *que* je lis

Les lettres *que* je reçois

Il est au féminin comme au masculin, au pluriel comme au singulier, & par conséquent immuable.

*Qui*, *quel*, *quelle*, *quoi*, se déclinent avec l'article indéfini.

*Nominatif*, *Génitif*, *Datif*.

*Qui*    *de qui*    *à qui*    } Des deux genres & des deux nombres.

S. *Quel*    *de quel*    *à quel*    }  
P. *Quels*    *de quels*    *à quels*    } masculin.

S. Quelle de quelle à quelle }  
P. Quelles de quelles à quelles } féminin.

Quoi de quoi à quoi } des deux genres &  
des deux nomb.

*Lequel & laquelle prennent l'article défini*

**Masculin.**

S. Lequel du quel auquel  
P. Lesquels desquels aux quels

**Féminin,**

S. Laquelle de laquelle à laquelle  
P. Lesquelles desquelles aux quelles

*Des pronoms relatifs.*

*Qui, que, lequel, laquelle,* sont relatifs quand ils sont précédés d'un nom substantif auquel ils ont rapport comme dans ces phrases.

Le Prince *qui* gouverne est prudent.

L'homme *quo* vous attendez ne viendra pas.

Je ne sai *lequel* suivre.

Elle ne fait *la quelle* prendre.

Dans ces deux dernières phrases, il y a un substantif sousentendu.

Les particules *le, la, les,* deviennent aussi pronoms relatifs étant mises après un substantif: exemple.

C'est Mr N. le connoissez-vous.

Quand Mad. N. fera de retour je la remercirai.

Si Mrs N. arrivent bientôt nous les verrons.

*Dont* est encore un pronom relatif qui signifie du *quel* ou de *laquelle* au cas du génitif & de l'ablatif, il convient aux deux genres & aux deux nombres : exemple ,

Le Gentilhomme *dont* vous parlez arive demain.

La Dame *dont* vous êtes en peine, se porte mieux.

Les malheurs *dont* on nous menaçoit, sont dissipés.

Les affaires *dont* on m'avoit chargé, sont terminées.

Les particules *en* & *y* sont aussi des relatifs d'un grand usage & d'une grande commodité à la Langue Françoisse; qui sans leurs secours tomberoit en des répétitions continuelles de mots, & quelquefois de phrases entières : par exemple, si vous dites à une personne, *j'ai sollicité votre procès*, elle vous repond, je vous *en ai* une véritable obligation.

*En* dans cet endroit contient le sens d'une phrase entiere, & sans le secours de cette particule il faudroit dire, je vous

ai une véritable obligation d'avoir daigné solliciter mon procès.

Il en est de même de la particule *y* : par exemple si quelqu'un dit à un Jurif-consulte, *je vous recommande mon affaire & celle de mon frère*. Il repondra fort bien, *J'y penserai*, & c'est autant que s'il disoit, *je penserai à votre affaire & à celle de votre frère*. Ne seroit-ce pas une répétition bien ennuyeuse & bien fatigante à l'o-reille.

### *Des pronoms impropres.*

Il y a encore une sorte de pronoms que les Grammairiens nomment impropres, peut-être à cause que la plupart s'emploient sans substantifs; les voici, *aucun, autre, autrui, chacun, chaque, certain, même, nul, personne, plusieurs, quelque, quelcun, quiconque, qui-que-ce-soit, tel, tout, &c.*

*Aucun* s'emploïoit autrefois au pluriel comme affirmatif; mais aujourd'hui on ne s'en sert que dans un sens négatif, précédé ou suivi d'une négative, il n'est usité qu'au singulier, & au lieu de dire *aucuns* disent, *aucuns* racontent, il faut dire *quelques-uns* disent, *quelques-uns* racontent, & non-pas *quelqu'uns*, comme l'enseignent certaines Grammaires étrangères. On dira donc *quelques-uns* au mas-

culin, & quelques-unes au féminin, aucun pour le masculin, aucune pour le féminin : exemple, aucun des domestiques n'a paru, aucune des Dames n'est sortie.

*Autre* est des deux genres : exemple,

Remettons la partie à une *autre-fois*.

Remettez cette affaire à un *autre* jour.

*Autrui* ne se dit que des personnes : exemple,

Il y a des gens qui ne pensent qu'à s'enrichir du bien d'*autrui*.

*Chacun* pense à ses intérêts.

*Chaque* parole qu'il dit le condamne.

Un *certain* homme a confirmé cette nouvelle.

Une *certaine* femme a causé son bonheur.

*Certain* est aussi adjectif, & l'on dit fréquemment cela est *certain*. La chose est *certaine*.

*Même* est des deux genres ; exemple, c'est lui-*même*.

C'est elle-*même*, ce sont eux-*mêmes*, ce sont elles-*mêmes*.

Il est quelquefois relatif, & sous-entend la chose dont on a parlé, de sorte qu'on dit pour mieux persuader ceux à qui nous parlons.

C'est le *même* que vous avez vû.

C'est la *même* qui parut devant nous.

Ce sont les *mêmes* dont on a parlé.

Il est aussi conjonction & ne dépend ni de genre ni de nombre comme dans l'exemple suivant.

Ne manquez pas de parler au Ministre; Je vous conseille même de le voir au plutôt.

*Nul* & *nulle* sont synonymes d'*aucun* & d'*aucune*.

On dit, il n'y a là dedans *nul* empêchement, *nulle* difficulté. J'aimerois cependant mieux dire *aucun* empêchement, *aucune* difficulté, &c.

*Personne*, ce mot pris dans la signification de *nul* est masculin & n'a point de pluriel, il est toujours précédé ou suivi d'une négative, ainsi on dit *personne* ne s'est offert à lui. Je ne connois *personne* de votre sentiment. *Personne* n'a encore atteint à ce point.

Il n'y a qu'une occasion où ce mot puisse être employé sans négative, & renfermer néanmoins un sens négatif; c'est quand il fait seul une réponse, par exemple, si entrant chez soi on demande,

*Quelcun* a-t-il paru. On répond, *personne*.

On voit par cette réponse que la négative & le verbe sont sous-entendus & c'est ce qui se pratique souvent dans le discours.

*Personne*, est encore un nom substantif qui signifie l'homme & la femme, &

quoiqu'il soit féminin dans ce sens, on ne laisse pourtant pas de le faire masculin en certaines rencontres.

Toutes les fois que ce mot prend un article, il le veut féminin sans avoir égard si on l'attribue à l'homme ou à la femme : c'est pourquoi si l'on parle indistinctement de l'un ou de l'autre sexe, on fait *personne* féminin : Exemple.

*La personne* que vous avez fait avertir vous attendra. Il n'y a que ceux qui sont intéressés à ce discours, qui sachent si c'est d'un homme, ou si c'est d'une femme dont on parle, puisque *personne* est un nom commun aux deux sexes.

Mais s'il arrive que dans le discours le mot de *personne* donne une idée distincte de l'homme; on peut après l'avoir fait féminin donner, à ses relatifs le genre masculin, & je ne puis en citer un meilleur exemple que celui dont s'est servi M. de *Vaugelas*, dans ses savantes remarques. Voici ses propres termes.

» J'ai dit qu'il est toujours féminin &  
 » que l'on dit *une personne*, les *personnes*  
 » dévotes, les *personnes* qualifiées, &  
 » ainsi des autres; mais après qu'on l'a  
 » fait féminin, on ne laisse pas de lui don-  
 » ner quelquefois le genre masculin &  
 » même plus élégamment que le féminin :  
 » par exemple M. Malherbe dit, j'ai eu

cette consolation dans mes ennuis qu'une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eue. Qu'ils, est plus élégant que ne seroit qu'elles, parce que l'on a ici égard à la chose signifiée, qui sont les hommes, & non pas à la parole.

Plusieurs, ne peut être suivi que d'un pluriel; il tire son origine du mot Latin plures: il est des deux genres & l'on dit également.

Plusieurs hommes }  
 Plusieurs femmes } négligent leur réputation.

Quelque, est des deux genres & des deux nombres: exemple.

Il y a quelque tems que je ne l'ai vû. }  
 Il y a encore quelques momens à attendre. } Les deux nombres au masculin.

J'ai toujours quelque espérance. }  
 Il a fait quelques campagnes. } Les deux nombres au féminin.

Quelque-chose, de ces deux mots, il semble que l'usage n'en ait fait qu'un, suivi le plus souvent d'un adjectif masculin précédé de la particule de: exemple.

*Quelque chose*, de beau, d'agréable, de nouveau, de rare, de curieux, d'intéressant, &c.

Quand *quelque* se trouve immédiatement devant un adjectif, il est considéré comme adverbe : exemple.

*Quelque* belle qu'elle soit, elle n'en est pas moins humble, moins civile, moins obligeante, &c.

*Quelcun*, fait au féminin *quelcune*, au pluriel *quelques-uns* & *quelques-unes*.

S. *Quelcun* plus hardi entreprendra l'affaire.

P. *Quelques-uns* trop téméraires s'en repentiront.

*Quelcun* donne en certaines rencontres l'idée des deux genres : par exemple, quand on dit, *trouverons nous quelcun chez vous* : *quelcun* en cet endroit, signifie homme ou femme, d'où l'on peut conclure que ce pronom est bien moins usité au féminin, qu'au masculin.

Il y a néanmoins des occasions où il ne faut pas abuser du genre de ce mot ; car si dans une compagnie formée d'hommes & de femmes, une dame se plaint d'une autre sans la vouloir nommer, elle dira *quelcune* de la compagnie a révélé le secret. Mettant ainsi le féminin en place, il n'y aura aucun soupçon sur les hommes qui font partie de cette compagnie.

*Quiconque*, ne se dit que des personnes, il ne prend point de pluriel, il renferme les deux genres, s'emploie sans substantif, & veut toujours un verbe après lui, suivi ordinairement d'un second verbe sans relatif, mais si un troisième verbe entre dans la suite du discours, il prend le relatif *il*, lequel relatif peut être repeté s'il se rencontre encore d'autres verbes: exemple

*Quiconque est riche est tout, sans sagesse il est sage; Il a sans rien savoir la science en partage, &c. \**

*Qui que ce soit*. Comment n'a-t-on pas rejeté cette manière de parler; est-il permis d'employer quatre mots lorsqu'un seul peut signifier la même chose & l'exprimer plus nettement, c'est ce qu'on sentira mieux par une comparaison.

Je suis plus disposé que *personne* à vous faire plaisir.

Je suis plus disposé *que qui que ce soit* à vous faire plaisir.

Il me semble que le mot de *personne* doit être préféré, tant pour la prononciation que pour l'écriture, à ceux de *qui que ce soit*.

*Tel & telle, tels & telles*. Ces sortes de pronoms peuvent être considérés comme des adjectifs qui accompagnent un substantif, & quelquefois le sous-enten-

\* Boileau.

dent pour prendre un relatif, ainsi que dans les exemples suivans.

Un *tel* homme devoit mourir de honte & de regret.

Une *telle* femme devoit se cacher & ne plus paroître.

De *telles* gens sont à craindre & à éviter.

*Tel* qu'il est je vous le présente de bon cœur.

Vous pouvez en disposer *telle* qu'elle est.

*Tout*, est tantôt adjectif & tantôt substantif, il change au pluriel son *t* final en *s*; & fait au féminin *toute*: exemple,

*Tout* le monde l'a vu.

*Toute* la terre le fait.

*Tout* éloquent ou *toute*.

éloquente que vous êtes, vous ne le persuaderez pas.

} Il est adjectif en ces sortes d'endroits.

*Tout* est perdu.

*Tout* lui rit.

*Tout* lui est contraire.

} Il est substantif indeclinable dans ces exemples.

*Tout*, est aussi adverbe comme dans les phrases suivantes.

Leurs habits sont *tout* usés.

Ces meubles sont *tout* vermoulus.

Ces tableaux sont *tout* gâtés, &c.

} Dans ces exemples *tout* est le synonyme d'*entièrement*.

Cette règle n'est que pour le masculin, car avec un féminin *tout* ne peut être employé que comme adjectif : Par exemple, on dit : *Elle est toute interdite, elles sont toutes interdites.*

## EXCEPTION.

Si ce mot *tout* se trouve immédiatement devant le mot *autre*, on l'emploie adverbialement avec un féminin comme avec un masculin : exemple,

Dans quelque tems elle sera *tout* autre.

Dans quelques semaines elles seront *tout* autres.

## ARTICLE IV.

### *Des Verbes.*

Le Verbe est une diction susceptible de nombres, de personnes, & de tems.

Singulier, }  
Pluriel, } Sont les nombres.

Les personnes se distinguent au singulier & au pluriel. } Par première, seconde & troisième.

Le présent,  
Le passé,  
Le futur, } Sont les tems.

Les verbes se divisent en actifs, passifs, irréguliers, réciproques, neutres, impersonels, & défectifs.

On en a fait quatre classes sous quatre différentes conjugaisons, & pour les distinguer on les a nommés.

Verbes de la { Première,  
seconde,  
troisième,  
& quatrième. } conjugaison.

Ceux de la première conjugaison sont terminés à l'infinitif, en *er*, comme *aimer*.

Ceux de la seconde en *ir*, comme *bâsir*.

Ceux de la troisième en *oir*, comme *recevoir*.

Et enfin ceux de la quatrième en *re*, comme *prendre*.

Entre ces verbes il y en a deux auxiliaires, ainsi nommés parce qu'ils aident à former les tems passés des autres verbes; ces deux auxiliaires sont *avoir*, & *être*.

Les verbes *actifs* se conjuguent par le verbe *avoir*.

Les *passifs* & les *réciproques* par le verbe *être*.

Les *réciproques* sont ainsi nommés, parce qu'ils sont précédés dans tous leurs tems de deux pronoms consécutifs qui sont, *je-me*, *tu-te*, *il-se*, ou *elle-se*, *nous-nous*, *vous-vous*, *ils-se*, ou *elles-se*. C'est

cette réiteration de pronoms qui fait réfléchir l'action sur la personne qui parle; & c'est d'où vient le nom de *reciproque*.

Les *neutres* sont divisés en neutres actifs & neutres passifs. Cette différence vient de ce que les uns sont conjugués par le verbe *avoir*, & les autres par le verbe *être*; ceux-ci sont en bien plus grand nombre, que ceux-là.

Les *impersonels* selon les Grammairiens, sont ainsi nommés, parce qu'on ne s'en fert qu'à la troisième personne du singulier de chaque tems.

Les *irreguliers* sont ceux qui ne suivent pas la règle de leur conjugaison dans quelques-uns de leurs tems.

Les *défectifs* sont ceux qui n'ont pas tous leurs tems.

## CONJUGAISON DU VERRE auxiliaire *avoir*.

### INDICATIF.

#### *Tems present.*

#### SINGULIER.      PLURIER.

J'ai	Nous avons
tu as	vous avez
il a	ils ont

Les tems passés des autres verbes &

principalement des actifs, sont formés du présent du verbe *avoir*: exemple, j'ai *acheté*, tu as *vendu*, il a *changé*, &c.

*Passé imparfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'avois

Nous avions

Tu avois

Vous aviez

Il avoit

Ils avoient

Ce tems sert à former les passés plus que parfaits, comme j'avois *acheté*, tu avois *vendu*, &c.

*Passé défini.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'eus

Nous eumes

Tu eus

Vous eutes

Il eut.

Ils eurent

On nomme ce tems, passé défini parce que les verbes en cet endroit designent un certain tems entierement passé quoique la date n'en soit pas toujours déterminée: exemple,

*J'eus* l'honneur de vous

voir au Louvre le pré-

mier jour de l'année

derniere

} tems déterminé dans  
le passé.

Dans ma jeunesse, la curiosité me conduisit à Rome où je sejouruai quelque tems. } Tems indéterminé dans le passé.

*Passé parfait.*

Le verbe *avoir* a cet avantage sur les autres, de se conjuguer sans leur secours & de former lui-même tous ses tems dans la voix passive, ainsi qu'on le voit dans la suite de sa conjugaison.

## SINGULIER.

## PLURIEL.

J'ai û

Nous avons û

Tu as û

Vous avez û

Il a û.

Ils ont û

Les verbes étant au passé parfait donnent l'idée d'un tems qui n'est pas encore passé ni séparé de celui où l'on parle : exemple,

*J'ai vu* ce matin Mr votre père il m'a paru bien intentionné pour vous.

*Passé plus que parfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

J'avois û

Nous avions û

Tu avois û

Vous aviez û

Il avoit û

Ils avoient û

Ce tems fait connoître qu'une chose

étoit finie avant qu'une autre fut commencée : exemple,

*J'avois fini mes lettres lorsque vous entrâtes.*

*Il avoit rendu son compte quand il m'écrivit.*

*Passé défini composé.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'eus û

Nous eumes û

Tu eus û

Vous eutes û

Il eut û

Ils eurent û

On se sert de ce tems quand on veut faire entendre qu'une action aiant été finie, une autre lui a succédé incontinent, & cela dans un tems séparé de celui où l'on parle : exemple,

*Aussi-tôt que j'eus parlé, je pris congé de la compagnie.*

*Dès qu'il eut reçu son ordre, il s'en vint chez lui.*

*Dès que j'eus à audience,*

*Je pensai à mon départ, &c.*

*Futur.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'aurai

Nous aurons

Tu auras

Vous aurez

Il aura

Ils auront

Quand un verbe est mis à ce tems, il donne l'idée d'une chose qui doit s'accomplir au tems avenir; cet avenir est près ou éloigné, il est quelquefois déterminé & d'autres fois indéterminé: Exemple,

*J'irai ce soir chez vous.* Cette phrase regarde l'avenir le plus proche.

Il ne *partira* que dans *huit jours*, dans *un mois*, dans *un an*, &c. celles-ci regardent un avenir dont l'éloignement dépend de certaines circonstances.

*J'irai Samedi prochain* à Versailles. Le tems est ici déterminé.

Après avoir séjourné dans cet agréable lieu, je *reviendrai* à Paris. Le tems est indéterminé en ce dernier exemple, parce qu'on ne marque ni la durée du séjour, ni le jour du départ de Versailles.

Le présent se met pour le futur, lorsque le verbe est précédé de la conjonction *si* & qu'il commence un sens complet: exemple,

Si je *vais* demain à la campagne, je vous le ferai savoir.

Ce ne seroit pas bien parler de dire, si *j'irai* demain, &c.

Cette conjonction néanmoins veut être suivie d'un futur quand elle se trouve entre deux verbes: exemple,

Je ne *sais* si *j'irai*, Je demande si vous *partirez*, &c.

Quelques fois les négatives portent le second verbe d'une phrase au présent du conjonctif, au lieu du futur : exemple. Je ne croi pas qu'il *vienne*, qu'il *fasse*, qu'il *dise*, & non pas qu'il *viendra*, qu'il *fera*, qu'il *dira*, &c. Je ne croi pas que je *puisse* l'entendre, &c.

On peut aussi éviter le conjonctif en se servant de l'infinitif, & dire je ne croi pas *pouvoir* l'entendre.

*Impératif.*

SINGULIER,

PLURIEL,

Aie

Aïons

qu'il *ait*

Aïez

Qu'ils aient

L'usage de l'Imperatif est d'exprimer l'action du verbe dans un sens de commandement : exemple,

*Aie* soin de mon cheval .

Qu'il *ait* soin de mon manteau

} Au singulier.

Plur. { *Aïons*  
*Aïez*  
Qu'ils *aient*

} Egard à cela,

Mais si ce commandement est une défense de faire quelque chose, il faut que l'imperatif de chaque verbe soit précédé d'une négative : exemple,

N'aie	}	N'aions	}	Aucun égard
Qu'il n'ait		N'aiez		
		Qu'ils n'aient		

Il en est de même des autres verbes & l'on dit ne faites pas cela, n'allez pas là, ne vous engagez pas; & ainsi du reste.

*Observation sur ce mode.*

La plupart des verbes prennent à la première personne singulière de l'impératif un *e* muet à la fin, c'est pourquoi, si ce tems se rencontre dans une phrase avec cet *e* muet, immédiatement devant un mot dont la première lettre soit une voïele; il faut y ajouter une *s* pour rendre la prononciation plus agréable; ainsi on doit écrire & prononcer, *aies-en soin*, *penses-y*, *donnes-en moi*, comme dans cette phrase. Je te laisse mes livres *aies-en-soin*, &c.

**OPTATIF ET CONJONCTIF,**

Les tems de ces deux modes sont semblables,

*Tems présent.*

SINGULIER	PLURIEL
Que j'aie	Que nous aions
Que tu aies	Que vous aiez
Qu'il ait	Qu'ils aient

*Premier imparfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que j'eusse

Que nous eussions

Que tu eusses

Que vous eussiez

Qu'il eut

Qu'ils eussent

*Second imparfait ou tems conditionnel.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

J'aurois

Nous aurions

Tu aurois

Vous auriez

Il auroit

Ils auroient

*Passé parfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que j'aie û

Que nous aïons û

Que tu aies û

Que vous aïez û

Qu'il ait û

Qu'ils aient û

*Premier passé plus que parfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que j'eusse û

Que nous eussions û

Que tu eusses û

Que vous eussiez û

Qu'il eut û

Qu'ils eussent û

*Second passé plus que parfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

J'aurois û

Nous aurions û

Tu aurois û

Vous auriez û

Il auroit û

Ils auroient û

*Futur.*

*Futur.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'aurai û	Nous aurons û
Tu auras û	Vous aurez û
Il aura û	Ils auront û

Infinitif, *avoir.*

Passé, *avoir û.*

Participe, *û.*

Gerondif, *avant.*

CONJUGAISON DU VERBE  
auxiliaire être.

*Indicatif tems présent.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je suis	Nous sommes
Tu es	Vous êtes
Il est	Ils sont

*Passé imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'étois	Nous étions
Tu étois	Vous étiez
Il étoit	Ils étoient

*Passé simple ou défini.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je fus	Nous fumes
Tu fus	Vous futes
Il fut	Ils furent

*Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'ai été	Nous avons été
Tu as été	Vous avez été
Il a été	Ils ont été

*Passé plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'avois été	Nous avions été
Tu avois été	Vous aviez été
Il avoit été	Ils avoient été

*Passé défini composé.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'eus été	Nous eumes été
Tu eus été	Vous eutes été
Il eut été	Ils eurent été

*Futur.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je ferai	Nous ferons
Tu seras	Vous serez
Il fera	Ils feront

*Impératif.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Sois	} Soïons } Soïez } Qu'ils soient
Qu'il soit	

CONJONCTIF  
semblable à l'optatif.

*Tems présent.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que je sois	Que nous soions
Que tu sois	Que vous soiez
Qu'il soit	Qu'ils soient

*Premier imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que je fusse	Que nous fussions
Que tu fusses	Que vous fussiez
Qu'il fut	Qu'ils fussent

*Second imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je serois	Nous serions
Tu serois	Vous seriez
Il seroit	Ils seroient

*Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'aie été	Que nous aïons été
Que tu aies été	Que vous aiez été
Qu'il ait été	Qu'ils aient été

*Premier passé plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'eusse été	Que nous eussions été
Que tu eusses été	Que vous eussiez été
Qu'il eût été	Qu'ils eussent été

*Second passé plus que parfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

J'aurois été	Nous aurions été
Tu aurois été	Vous auriez été
Il auroit été	Ils auroient été

*Futur.*

SINGULIER.      PLURIEL.

J'aurai été	Nous aurons été
Tu auras été	Vous aurez été
Il aura été	Ils auront été

Infinitif, être.

Préterit, avoir été.

Participè, été, indéclinable

Gérondif, étant.

On expliquera l'usage du conjonctif en parlant des conjonctions.

On ne donne qu'un verbe de chaque conjugaison, qui servira de règle pour conjuguer tous ceux de la même classe: & comme il y en a plusieurs d'irréguliers, on fera connoître les tems où se rencontrent les irrégularités.

PREMIERE CONJUGAISON  
dont l'infinitif est terminé en er.

Aimer.

INDICATIF.

*Tems présent.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'aime

Nous aimons

Tu aimes

Vous aimez

Il aime

Ils aiment

*Passé imparfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'aimois

Nous aimions

Tu aimois

Vous aimiez

Il aimoit

Ils aimoient

*Passé simple ou défini.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'aimai

Nous aimames

Tu aimas

Vous aimates

Il aimâ

Ils aimèrent

*Passé parfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'ai aimé

Nous avons aimé

Tu as aimé

Vous avez aimé

Il a aimé

Ils ont aimé

*Passé plus que parfait.*

SINGULIER.            PLURIEL.

J'avois aimé	Nous avions aimé
Tu avois aimé	Vous aviez aimé
Il avoit aimé	Ils avoient aimé

*Passé défini composé.*

SINGULIER.            PLURIEL.

J'eus aimé	Nous eumes aimé
Tu eus aimé	Vous eutes aimé
Il eut aimé	Ils eurent aimé

*Futur.*

SINGULIER.            PLURIEL.

J'aimerai	Nous aimerons
Tu aimeras	Vous aimerez
Il aimera	Ils aimeront

*Imperatif.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Aime	Aimons
Qu'il aime	Aimez
	Qu'ils aiment

*Optatif ou conjonctif.*

Que j'aime	Que nous aimions
Que tu aimes	Que vous aimiez
Qu'il aime	Qu'ils aiment

*Premier imparfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Que j'aimasse      Que nous aimassions  
Que tu aimasses      Que vous aimassiez  
Qu'il aimât      Qu'ils aimassent

*Second imparfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

J'aimerois      Nous aimerions  
Tu aimerois      Vous aimeriez  
Il aimeroit      Ils aimeroient

*Passé parfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Que j'aie aimé      Que nous aïons aimé  
Que tu aies aimé      Que vous aïez aimé  
Qu'il ait aimé      Qu'ils aient aimé

*Premier plus que parfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Que j'eusse aimé      Que nous eussions  
   aimé  
Que tu eusses aimé      Que vous eussiez  
   aimé  
Qu'il eût aimé      Qu'ils eussent aimé

## Second plus que parfait.

SINGULIER.      PLURIEL.

J'aurois aimé      Nous aurions aimé  
 Tu aurois aimé      Vous auriez aimé  
 Il auroit aimé      Ils auroient aimé

## Futur composé.

SINGULIER.      PLURIEL.

Quand j'aurai aimé      Nous aurons aimé  
 Quand tu auras aimé      Vous aurez aimé  
 Quand il aura aimé      Ils auront aimé

Infinitif, *aimer*.Prétérit, avoir *aimé*.Participe, *aimé*.Gerondif, *aimant*.

Pour conjuguer passivement les verbes actifs, il faut, comme nous l'avons dit, se servir du verbe auxiliaire *être* en tous les tems, en y joignant le participe de la manière suivante.

MASC. SING.

MASC. PLUR.

{ Je suis Tu es Il est	} aimé	{ Nous sommes Vous êtes Ils sont	} aimés
---------------------------------	--------	---	---------

FEMIN. SING.

FEMIN. PLUR.

{ Je suis Tu es Elle est	} aimée	{ Nous sommes Vous êtes Elles sont	} aimées
-----------------------------------	---------	---	----------

Il n'y a qu'à continuer le même ordre pour tous les autres tems de ce verbe & accorder le participe en genre & en nombre : cela doit être commun à tous les verbes actifs considérés dans la voix passive.

## SECONDE CONJUGAISON dont l'infinitif est terminé en *ir*.

### FINIR.

#### INDICATIF.

##### *Tems present.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je finis	Nous finissons
Tu finis	Vous finissez
Il finit	Ils finissent

##### *Passé imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je finissois	Nous finissions
Tu finissois	Vous finissiez
Il finissoit	Ils finissoient

##### *Passé simple ou défini.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je finis	Nous finîmes
Tu finis	Vous finîtes
Il finit	Ils finirent

*Passé parfait,*

SINGULIER,                    PLURIEL,

J'ai fini	Nous avons fini
Tu as fini	Vous avez fini
Il a fini	Ils ont fini

*Passé plus que parfait.*

SINGULIER.                    PLURIEL.

J'avois fini	Nous avions fini
Tu avois fini	Vous aviez fini
Il avoit fini	Ils avoient fini

*Passé défini composé,*

SINGULIER                    PLURIEL

J'eus fini	Nous eumes fini
Tu eus fini	Vous eutes fini
Il eut fini	Ils eurent fini

*Futur,*

SINGULIER,                    PLURIEL,

Je finirai	Nous finirons
Tu finiras	Vous finirez
Il finira	Ils finiront

*Impératif.*

SINGULIER.                    PLURIEL,

Finis	Finissons
Qu'il finisse	Finissez
	Qu'ils finissent

## OPTATIF OU CONJONCTIF.

### *Tems present.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que je finisse	Que nous finissions
Que tu finisses	Que vous finissiez
Qu'il finisse	Qu'ils finissent

### *Premier imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que je finisse	Que nous finissions
Que tu finisses	Que vous finissiez
Qu'il finit	Qu'ils finissent

### *Second imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je finirois	Nous finirions
Tu finirois	Vous finiriez
Il finiroit	Ils finiroient

### *Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'aie fini	Que nous aïons fini
Que tu aies fini	Que vous aïez fini
Qu'il ait fini	Qu'ils aient fini

### *Premier plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'eusse fini	Que nous eussions fini
Que tu eusses fini	Que vous eussiez fini
Qu'il eût fini	Qu'ils eussent fini

## Second plus que parfait.

SINGULIER.      PLURIEL.

J'aurois fini	Nous aurions fini
Tu aurois fini	Vous auriez fini
Il auroit fini	Ils auroient fini

## Futur.

SINGULIER.      PLURIEL.

Quand j'aurai fini	Nous aurons fini
Quand tu auras fini	Vous aurez fini
Il aura fini	Ils auront fini.

Infinitif, *finir*,Prétérit, avoir *fini*,Participe, *fini*.Gérondif, *finissant*.

## TROISIÈME CONJUGAISON

où l'infinitif est terminé en *oir*.

## RECEVOIR.

## INDICATIF.

• *Tems présent.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je reçois	Nous recevons
Tu reçois	Vous recevez
Il reçoit	Ils reçoivent

*Imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je recevois	Nous recevions
Tu recevois	Vous receviez
Il recevoit	Ils recevoient

*Passé simple.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je reçus	Nous reçûmes
Tu reçus	Vous reçûtes
Il reçut	Ils reçurent

*Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'ai reçu	Nous avons reçu
Tu as reçu	Vous avez reçu
Il a reçu	Ils ont reçu

*Plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'avois reçu	Nous avions reçu
Tu avois reçu	Vous aviez reçu
Il avoit reçu	Ils avoient reçu

*Passé défini composé.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'eus reçu	Nous eûmes reçu
Tu eus reçu	Vous eûtes reçu
Il eut reçu	Ils eurent reçu

*Futur.*

## SINGULIER.      PLURIEL.

Je recevrai	Nous recevrons
Tu recevras	Vous recevrez
Il recevra	Ils recevront

*Impératif.*

## SINGULIER.      PLURIEL.

Reçois	Recevons
Qu'il reçoive	Recevez
	Qu'ils reçoivent

OPTATIF SEMBLABLE  
au Conjonctif.*Tems present.*

## SINGULIER.      PLURIEL.

Que je reçoive	Que nous recevions
Que tu reçoives	Que vous receviez
Qu'il reçoive	Qu'ils reçoivent

*Premier imparfait.*

## SINGULIER.      PLURIEL.

Que je reçusse	Que nous reçussions
Que tu reçusses	Que vous reçussiez
Qu'il reçût	Qu'ils reçussent

*Second imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je recevrois	Nous recevriens
Tu recevrois	Vous recevriez
Il recevrait	Ils recevraient

*Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'aie reçu	Que nous aïons reçu
Que tu aies reçu	Que vous aïez reçu
Qu'il ait reçu	Qu'ils aient reçu

*Premier plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'eusse reçu	Que nous eussions reçu
Que tu eusses reçu	Que vous eussiez reçu
Qu'il eût reçu	Qu'ils eussent reçu

*Second plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
J'aurois reçu	Nous aurions reçu
Tu aurois reçu	Vous auriez reçu
Il auroit reçu	Ils auroient reçu

*Futur.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Quand j'aurai reçu	Nous aurons reçu
Tu auras reçu	Vous aurez reçu
Il aura reçu	Ils auront reçu

Infinitif, recevoir.

Préterit, avoir reçu.

Participle, reçu.

Gérondif, recevant.

QUATRIÈME CONJUGAISON  
des verbes dont l'infinitif est terminé  
en re.

## R E N D R E

## I N D I C A T I F.

*Tems présent.*

## S I N G U L I E R      P L U R I E L

Je rends

Nous rendons

Tu rends

Vous rendez

Il rend

Ils rendent

*Imparfait.*

## S I N G U L I E R.      P L U R I E L.

Je rendois

Nous rendions

Tu rendois

Vous rendiez

Il rendoit

Ils rendoient

*Passé simple ou défini.*

## S I N G U L I E R.      P L U R I E L.

Je rendis

Nous rendimès

Tu rendis

Vous rendites

Il rendit

Ils rendirent

*Passé parfait.*

SINGULIER.                      PLURIEL.

J'ai rendu	Nous avons rendu
Tu as rendu	Vous avez rendu
Il a rendu	Ils ont rendu

*Plus que parfait.*

SINGULIER                      PLURIEL.

J'avois rendu	Nous avions rendu
Tu avois rendu	Vous aviez rendu
Il avoit rendu	Ils avoient rendu

*Passé défini composé.*

SINGULIER                      PLURIEL.

J'eus rendu	Nous eumes rendu
Tu eus rendu	Vous eutes rendu
Il eut rendu	Ils eurent rendu

*Futur.*

SINGULIER                      PLURIEL.

Je rendrai	Nous rendrons
Tu rendras	Vous rendrez
Il rendra	Ils rendront

*Imperatif.*

SINGULIER                      PLURIEL.

Rends	Rendons
Qu'il rende	Rendez
	Qu'ils rendent

## OPTATIF OU CONJONCTIF.

*Tems présent.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que je rende	Que nous rendions
Que tu rendes	Que vous rendiez
Qu'il rende	Qu'ils rendent

*Premier imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que je rendisse	Que nous rendissions
Que tu rendisses	Que vous rendissiez
Qu'il rendît	Qu'ils rendissent

*Second Imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je rendrais	Nous rendrions
Tu rendrais	Vous rendriez
Il rendrait	Ils rendraient

*Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'aie rendu	Que nous aïons rendu
Que tu aies rendu	Que vous aïez rendu
Qu'il ait rendu	Qu'ils aient rendu

*Premier plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Que j'eusse rendu	Que nous eussions rendu
Que tu eusses rendu	Que vous eussiez rendu
Qu'il eut rendu	Qu'ils eussent rendu

*Second plus que parfait.*

SINGULIER      PLURIEL.

J'aurois rendu	Nous aurions rendu
Tu aurois rendu	Vous auriez rendu
Il auroit rendu	Ils auroient rendu

*Futur composé. -*

SINGULIER,      PLURIEL.

Quand j'aurai rendu	Nous aurons rendu
Tu auras rendu	Vous aurez rendu
Il aura rendu	Ils auront rendu

Infinitif, *rendre.*

Prétérit, *avoir rendu.*

Participe, *rendu.*

Gérondif, *rendant.*

*Remarque.*

Il est bon de savoir qu'il y a en chaque conjugaison, cinq tems dont la terminaison ne varie jamais; ces cinq tems sont, les passés imparfaits, les définis, les futurs, les premiers imparfaits du conjonctif, & les seconds imparfaits du même mode, on les va rapporter par ordre, pour donner plus de facilité aux Etrangers à les apprendre.

*Les passés imparfaits des quatre conjugaisons se terminent, savoir.*

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. Personne en	<i>ois</i>	1. Personne	<i>ions</i>
2. Personne,	<i>ois</i>	2. Personne	<i>iez</i>
3. Personne,	<i>oit</i>	3. Personne	<i>oient</i>

*Les passés définis de la première conjugaison en er.*

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. Personne	<i>ai</i>	1. Personne	<i>âmes</i>
2.	<i>as</i>	2.	<i>âtes</i>
3.	<i>a</i>	3.	<i>érent</i>

*Les passés définis de la seconde & quatrième conjugaison en ir & en re.*

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. Personne	<i>is</i>	1. Personne	<i>îmes.</i>
2.	<i>is</i>	2.	<i>îtes</i>
3.	<i>it</i>	3.	<i>îrent.</i>

*Les mêmes tems de la troisième personne en oir.*

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. Personne	<i>us</i>	1. personne	<i>ûmes.</i>
2.	<i>us</i>	2.	<i>ûtes</i>
3.	<i>ut</i>	3.	<i>urent</i>

*Les futurs des quatre conjugaisons.*

SINGULIER. PLURIEL.

1. Personne	<i>rai</i>	1. Personne	<i>rons</i>
2.	<i>ras</i>	2.	<i>rez</i>
3.	<i>ra</i>	3.	<i>ront</i>

*Les premiers imparfaits du conjonctif des verbes de la première conjugaison.*

SINGULIER. PLURIEL.

1. Personne	<i>asse</i>	1. Personne	<i>ussions</i>
2.	<i>asses</i>	2.	<i>ussiez</i>
3.	<i>ât</i>	3.	<i>ussent</i>

*Les mêmes imparfaits du conjonctif de la seconde & quatrième conjugaison.*

SINGULIER. PLURIEL.

1. Personne	<i>isse</i>	1. Personne	<i>issions</i>
2.	<i>isses</i>	2.	<i>issiez</i>
3.	<i>ît</i>	3.	<i>issent</i>

*Les mêmes imparfaits du conjonctif de la troisième conjugaison.*

SINGULIER. PLURIEL.

1. Personne	<i>usse</i>	1. Personne	<i>ussions</i>
2.	<i>usses</i>	2.	<i>ussiez</i>
3.	<i>ût</i>	3.	<i>ussent</i>

*Les seconds imparfaits du même mode dans les quatre conjugaisons.*

SINGULIER.      PLURIEL.

1. Personne	<i>rois</i>	1. Personne	<i>rions</i>
2.	<i>rois</i>	2.	<i>riez</i>
3.	<i>roit</i>	3.	<i>roient</i>

Les verbes dont l'irrégularité tombe sur le passé défini & par conséquent sur le premier imparfait du conjonctif, ne suivent pas la même règle sur la terminaison que nous avons marquée à ces deux tems. Les verbes *courir*, *voir*, *vivre*, sont de ce nombre.

Il n'y a plus que deux tems dont la terminaison ne se peut fixer; savoir, le présent de l'indicatif & le présent du conjonctif; encore doit-on en excepter les verbes en *er* dont la terminaison est toujours égale dans le tems présent de ces deux modes, de laquelle exception il faut rejeter le verbe *aller* comme seul irrégulier de cette conjugaison.

A R T I C L E V.

*Des verbes irréguliers, première conjugaison en er.*

A L L E R.

La plus grande irrégularité de ce Verbe,

se trouve au présent de l'indicatif, au présent du conjonctif, & à l'imperatif, sur tout à la première personne singulière de ce mode, ce qu'on peut voir dans la conjugaison suivante.

INDICATIF,

*Tems présent.*

SINGULIER,                      PLURIEL,

Je vai	Nous allons
Tu vas	Vous allez
Il va	Ils vont

*Passé imparfait,*

SINGULIER.                      PLURIEL,

J'allois	Nous allions
Tu allois	Vous alliez
Il alloit	Ils alloient

*Passé défini.*

SINGULIER.                      PLURIEL.

J'allai	Nous allâmes
Tu allas	Vous allâtes
Il alla	Ils allerent

Le Verbe *être* mis à ce tems & aux trois suivans exprime la même chose,

*Passé parfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je suis allé	Nous sommes allés
Tu es allé	Vous êtes allés
Il est allé	Ils sont allés

*Passé plus que parfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

J'étois allé	Nous étions allés
Tu étois allé	Vous étiez allés
Il étoit allé	Ils étoient allés

*Passé défini composé.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je fus allé	Nous fumes allés
Tu fus allé	Vous futes allés
Il fut allé	Ils furent allés

*Futur.*

SINGULIER.      PLURIEL.

J'irai	Nous irons
Tu iras	Vous irez
Il ira	Ils iront

*Imperatif.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Va	Allons
Qu'il aille	Allez
	Qu'ils aillent

*Optatif*

OPTATIF OU CONJONCTIF.

*Tems présent.*

SINGULIER.                      PLURIEL.

Que j'aïlle	Que nous allions
Que tu aïlles	Que vous alliez
Qu'il aïlle	Qu'ils aïllent

*Prémier imparfait.*

SINGULIER.                      PLURIEL.

Que j'allasse	Que nous allassions
Que tu allasses	Que vous allassiez
Qu'il allât	Qu'ils allassent

*Second imparfait.*

SINGULIER.                      PLURIEL.

J'irois	Nous irions
Tu irois	Vous iriez
Il iroit	Ils iroient

*Passé parfait*

SINGULIER.                      PLURIEL.

Que je fois allé	Que nous soïons allés
Que tu fois allé	Que vous soïez allés
Qu'il soit allé	Qu'ils soïent allés

Le verbe être mis à ce tems & aux trois suivans produit le même effet.

*Premier plus que parfait.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Que je fusse allé    Que nous fussions allés  
 Que tu fusses allé    Que vous fussiez allés  
 Qu'il fût allé        Qu'ils fussent allés

*Second plus que parfait.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Je serois allé        Nous serions allés  
 Tu serois allé        Vous seriez allés  
 Il seroit allé        Ils seroient allés

*Futur composé.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Quand je serai allé    Nous ferons allés  
 Tu seras allé        Vous serez allés  
 Il sera allé        Ils seront allés

Infinitif, *aller.*Prétérit, *être allé, ou avoir été.*Participe, *allé.*Gérondif, *allant.**Remarque.*

Il y a des occasions où le verbe *être* semble marquer plus de précision & faire mieux entendre l'accomplissement d'une chose qu'on veut faire avant une autre, que le verbe *aller* : exemple.

Je vous parlerai quand j'aurai été à l'Eglise. *Quand j'aurai été*, vaut mieux en cet endroit que *quand je serai allé*. L'usage se plaît à ces fortes de variétés, il fait la même chose à l'égard du présent de l'indicatif du verbe *pouvoir* employé négativement, lorsqu'il donne la même signification & quelquefois la préférence au verbe *savoir* considéré au second imparfait du conjonctif, & qu'il admet ces deux façons de parler.

Je ne *puis* faire ce que vous souhaitez.  
Je ne *saurois* faire ce que vous souhaitez.

Pendant que nous en sommes au verbe *savoir*, il est nécessaire d'avertir qu'il y a des gens qui affectent de se servir du conjonctif, au lieu de l'indicatif, sans qu'aucune règle le leur permette, si ce n'est un mauvais usage : par exemple, si en parlant de nouvelles on demande à quelqu'un ce qu'il a appris ; il répond, je ne *sache* rien de nouveau ; au lieu que pour parler correctement il doit répondre, je ne *sai* rien de nouveau. Ce sont encore là de ces licences aux quelles on ne devoit point adhérer.

## DES VERBES IRREGULIERS

de la seconde conjugaison, terminés  
en *ir*, *Acquerir*.

## INDICATIF.

*Tems present.*

## SINGULIER.                      PLURIEL.

J'acquiers	Nous acquérons
Tu acquiers	Vous acquérez
Il acquiert	Ils acquèrent

*Passé imparfait.*

## SINGULIER.                      PLURIEL.

J'acquerois	Nous acquérions
Tu acquerois	Vous acquériez
Il acquéroit	Ils acquéroient

*Passé défini.*

## SINGULIER.                      PLURIEL.

J'acquis	Nous acquimes
Tu acquis	Vous acquites
Il acquit	Ils acquirent

*Passé parfait.*

## SINGULIER.                      PLURIEL.

J'ai acquis	Nous avons acquis
Tu as acquis	Vous avez acquis
Il a acquis	Ils ont acquis

*Passé plus que parfait.*

SINGULIER. PLURIEL.

J'avois acquis	Nous avions acquis
Tu avois acquis	Vous aviez acquis
Il avoit acquis	Ils avoient acquis

*Passé défini composé.*

SINGULIER. PLURIEL.

J'eus acquis	Nous eumes acquis
Tu eus acquis	Vous eutes acquis
Il eut acquis	Ils eurent acquis

*Futur.*

SINGULIER PLURIEL.

J'acquerrai	Nous acquerrons
Tu acquerras	Vous acquerrez
Il acquerra	Ils acquerront

*Imperatif.*

SINGULIER. PLURIEL.

Acquiers	Acquérons
Qu'il acquiere	Acquérez
	Qu'ils acquièrent

OPTATIF OU CONJONCTIF.

*Tems présent.*

SINGULIER. PLURIEL.

Que j'acquière	Que nous acquérions
Que tu acquières	Que vous acquériez
Qu'il acquière	Qu'ils acquièrent

*Premier imparfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Que j'acquise	Que nous acquistions
Que tu acquises	Que vous acquissiez
Qu'il acquit	Qu'ils acquistent

*Second imparfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

J'acquerois	Nous acquerriions
Tu acquerois	Vous acquerriez
Il acqueroit	Ils acquerroient

*Passé parfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Que j'aie acquis	Que nous aïons acquis
Que tu aies acquis	Que vous aïez acquis
Qu'il ait acquis	Qu'ils aient acquis

*Premier plus que parfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Que j'eusse acquis	Que nous eussions acquis
Que tu eusses acquis	Que vous eussiez acquis
Qu'il eût acquis	Qu'ils eussent acquis

Second plus que parfait.

SINGULIER.

PLURIEL.

J'aurois acquis

Nous aurions acquis

Tu aurois acquis

Vous auriez acquis

Il auroit acquis

Ils auroient acquis

Futur composé.

SINGULIER.

PLURIEL.

Quand j'aurai acquis

Nous aurons acquis

Tu auras acquis

Vous aurez acquis

Il aura acquis

Ils auront acquis

Infinitif, *acquérir.*

Prétérit, *avoir acquis.*

Participe, *acquis.*

Gérondif, *acquérant.*

L'irrégularité des verbes dont l'infinitif est terminé en *ir*, se rencontre ordinairement au présent de l'indicatif & au prétérit défini; & s'il arrive qu'un verbe de cette conjugaison ne prenne pas dans ces deux tems la terminaison en *is*, c'est une preuve certaine de son irrégularité.

Ces mêmes verbes ne sont pas également irréguliers, les uns le sont dans les deux tems ci-dessus marqués, & les autres, dans l'un ou l'autre de ces tems-là, ce qu'on peut voir dans les conjugaisons suivantes.

*Le verbe Courir.*

Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. Je courais, je courus, j'ai couru, je courrai, cours, qu'il coure, courons, courez, qu'ils courent. *Conjonctif*, que je coure, que je courusse; je courrois, courir, couru, courant.

*Le verbe Cueillir.*

Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. Je cueillois, tu cueillois, il cueilloit, nous cueillions, vous cueilliez, ils cueilloient. Je cueillis, tu cueillis, il cueillit, nous cueillimes, vous cueillites, ils cueillirent. Je cueillerai, &c. cueillir, cueilli, cueillant.

*Des verbes irréguliers de la troisième conjugaison dont l'infinitif est terminé en oir.*

Ce que nous avons dit sur l'irrégularité des verbes terminés en *ir* peut s'appliquer aux verbes terminés en *oir*, avec cette différence néanmoins, que l'irrégularité de ceux-ci est bien plus fréquente au présent de l'indicatif qu'au passé défini.

*Le verbe devoir.*

Je dois, tu dois, il doit, nous devons  
vous

vous devez, ils doivent. Imparfait, je devois, passé défini. Je dus, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent. Passé parfait, j'ai dû. Futur, je devrai. Conjonctif, que je doive. Premier imparfait, que e dusse. Second imparfait, je devrois. Infinitif, devoir. Participe, deü. Gérondif, devant.

*Le verbe asseoir employé reciproquement.*

Il n'y a point de verbe plus défiguré que celui-ci, par le mauvais usage. Les uns disent au present de l'indicatif je *m'asseoi*, d'autres je *m'assie* & quelquefois je *m'asseie*; & enfin ceux qui font profession de bien parler disent je *m'assieds*. C'est donc sur ces derniers qu'on se réglera,

INDICATIF.

*Tems present.*

SINGULIER

PLURIEL.

Je m'assieds

Nous nous asseions

Tu t'assieds

Vous vous asseiez

Il s'assied

Ils s'asseient

*Imparfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Je m'asseiois

Nous nous asseions

Tu t'asseiois

Vous vous asseiez

Il s'asseioit

Ils s'asseioient

*Passé défini.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je m'assis	Nous nous assimes
Tu t'assis	Vous vous assîtes
Il s'assit	Ils s'assirent

*Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je me suis assis	Nous nous sommes assis
Tu t'es assis	Vous vous êtes assis
Il s'est assis	Ils se sont assis

*Passé plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je m'étois assis	Nous nous étions assis
Tu t'étois assis	Vous vous étiez assis
Il s'étoit assis	Ils s'étoient assis

*Passé défini composé.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Quand je me fus assis	Nous nous fumes assis
Tu te fus assis	Vous vous futes assis
Il se fut assis	Ils se furent assis

*Futur.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je m'asseierai	Nous nous assieierons
Tu t'asseieras	Vous vous assieierez
Il s'asseiera	Ils s'asseieront

*Impératif.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Affeie-toi

Affeions-nous

Qu'il s'affeie

Affeiez-vous

Qu'ils s'affeient

OPTATIF OU CONJONCTIF.

SINGULIER.

PLURIEL.

Que je m'affeie

Que nous nous affeions

Que tu r'affeies

Que vous vous affeiez

Qu'il s'affeie

Qu'ils s'affeient

*Premier imparfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Que je m'affisse

Que nous nous affissions

Que tu r'affisses

Que vous vous affissiez

Qu'il s'affist

Qu'ils s'affissent

*Second imparfait,  
ou tems conditionnel.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Je m'asseierois

Nous nous asseie-  
rions

Tu t'asseierois

Vous vous asseieriez

Il s'asseieroit

Ils s'asseieroient

*Passé parfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que je me sois assis

Que nous nous  
soions assis

Que tu te sois assis

Que vous vous soiez  
assis

Qu'il se soit assis

Qu'ils se soient assis

*Premier plus que parfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que je me fusse assis

Que nous nous fus-  
sions assis

Que tu te fusses assis

Que vous vous fus-  
siez assis.

Qu'il se fût assis

Qu'ils se fussent assis

*Second plus que parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je me serois assis assis	Nous nous serions assis.
Tu te serois assis	Vous vous seriez assis
Il se seroit assis	Ils se seroient assis

*Futur composé.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Quand je me serai	Quand nous nous serons assis
Tu te seras assis	Vous vous serez assis
Il se fera assis	Ils se feront assis

Infinitif,	<i>s'asseoir</i>
Prétérit,	<i>s'être assis</i>
Participe,	<i>assis</i>
Gérondif,	<i>s'asséant</i>

DES VERBES IRREGULIERS

*de la quatrième Conjugaison en re.*

L'irrégularité la plus sensible des Verbes de cette conjugaison, se rencontre au passé défini, & au présent du conjunctif.

Le Verbe croire,

## INDICATIF

*Tems present.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je croi	Nous croïons
Tu crois	Vous croïez
Il croit	Ils croient.

*Imparfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je croïois	Nous croïions
Tu croïois	Vous croïiez
Il croïoit	Ils croïoient

*Passé défini.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je crus	Nous crumes
Tu crus	Vous crutes
Il crut	Ils crurent

*Passé parfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

J'ai cru	Nous avons cru
Tu as cru	Vous avez cru
Il a cru	Ils ont cru

*Plus que parfait.*

SINGULIER.            PLURIEL.

J'avois cru	Nous avions cru
Tu avois cru	Vous aviez cru
Il avoit cru	Ils avoient cru

*Passé défini composé.*

SINGULIER.            PLURIEL.

J'eus cru	Nous eumes cru
Tu eus cru	Vous eûtes cru
Il eût cru	Ils eurent cru

*Entr.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Je croirai	Nous croirons
Tu croiras	Vous croirez
Il croira	Ils croiront

*Impératif.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Croi	Croïons
Qu'il croie	Croïez
	Qu'ils croïent

## OPTATIF. OU. CONJONCTIF.

*Tems present.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que je croie

Que nous croïons

Que tu croies

Que vous croïez

Qu'il croie

Qu'ils croient

*Premier imparfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que je crusse

Que nous crussions

Que tu crusses

Que vous crussiez

Qu'il crût

Qu'ils crussent

*Second imparfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Je croirois

Nous croirions

Tu croirois

Vous croiriez

Il croiroit

Ils croiroient

*Passé parfait.*

## SINGULIER.

## PLURIEL.

Que j'aïe cru

Que nous aïons cru

Que tu aïes cru

Que vous aïez cru

Qu'il ait cru

Qu'ils aient cru

*Premier plus que parfait.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Que j'eusse cru	Que nous eussions cru
Que tu eusses cru	Que vous eussiez cru
Qu'il eût cru	Qu'ils eussent cru

*Second plus que parfait.*

SINGULIER            PLURIEL.

J'aurois cru	Nous aurions cru
Tu aurois cru	Vous auriez cru
Il auroit cru	Ils auroient cru

*Futur composé.*

SINGULIER.            PLURIEL.

Quand j'aurai cru	Quand nous aurons cru
Tu auras cru	Vous aurez cru
Il aura cru	Ils auront cru

Infinitif, *croire.*

Prétérit, *avoir cru.*

Participe, *cru.*

Gérondif, *croiant.*

## CONJUGAISON DU VERBE

*boire.*

Je bois, tu bois, il boit. Nous bu-  
vons, vous buvez, ils boivent. Je bu-  
vois, je bus, j'ai bu, j'avois bu, j'eus  
bu, je boirai. *Impér.* Boi, qu'il boive,  
buvons, buvez, qu'ils boivent.

*Conj.* Que je boive, que tu boives,  
qu'il boive. Que nous buvions, que  
vous buviez, qu'ils boivent. Que je  
bûsse. Je boirois, &c.

Infinitif, *boire.*

Prétérit, *avoir bu.*

Participe, *bu.*

Gérondif, *buvant.*

## CONJUGAISON DU VERBE

*écrire.*

J'écris, tu écris, il écrit. Nous écri-  
vons, vous écrivez, ils écrivent. J'é-  
crivois, j'écrivis, j'ai écrit. J'eus écrit.  
J'écrirai. *Imp.* Ecris, qu'il écrive. Ecri-  
vons, écrivez, qu'ils écrivent. *Conj.*  
Que j'écrive, j'écrivisse, j'écrirois, &c.

- BE  
bu-  
bu-  
eus  
ve,  
es,  
ue  
je
- Infinitif, *écrire.*
  - Prétérit, avoir *écrit.*
  - Participe, *écrit.*
  - Gérondif, *écrivant.*

## CONJUGAISON DU VERBE

*faire.*

Je fais, tu fais, il fait. Nous faisons, vous faites, ils font. Je faisois, je fis, j'ai fait. J'avois fait, j'eus fait. Je ferai, fais, qu'il fasse. Faisons, faites, qu'ils fassent. *Conjoint.* Que je fasse, que je fisse, je ferois.

- Infinitif, *faire.*
- Prétérit, avoir *fait.*
- Participe, *fait.*
- Gérondif: *faisant.*

Il y a une remarque à faire sur ce Verbe; c'est qu'étant répété il représente deux infinitifs, dont le premier suit toutes les inflexions qui sont propres aux verbes, & le second est immuable. Le premier renferme par toutes ses inflexions un sens impératif sur le second comme dans les exemples suivans.

Faire *faire* l'exercice aux soldats.  
Je ferai *faire* un habit d'hyver.

Il se fait *faire* un manteau pour la pluie.  
 Il a fait *faire* des bottes pour le voiage.  
 On lui fera *faire* ce qu'on voudra.  
 Je lui ai fait *faire* son devoir, &c.

Le participe *fait* étant immédiatement suivi d'un infinitif, devient indéclinable de sorte qu'il faut dire :

Voilà les habits que nous avons *fait* faire, & non pas *faits* avec une *s*.

*Des Verbes reciproques.*

La plûpart des Verbes actifs deviennent reciproques en y joignant les pronoms conjonctifs dont on a déjà parlé.

CONJUGAISON DU VERBE

*promener,*

reciproquement employé.

*Temps present.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Je me promene

Nous nous prome-  
nons

Tu te promenes

Vous vous prome-  
nez

Il se promene.

Ils se proment.

*Passé imparfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je me promenois	Nous nous promenions
Tu te promenois	Vous vous promeniez
Il se promenoit	Ils se promenoient

*Passé défini.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je me promenai	Nous nous promenâmes
Tu te promenâs	Vous vous promenâtes
Il se promena	Ils se promenerent

*Passé parfait.*

SINGULIER.	PLURIEL.
Je me suis promené	Nous nous sommes promenés
Tu t'es promené	Vous vous êtes promenés
Il s'est promené.	Ils se sont promenés

*Passé plus que parfait.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je m'étois promené      Nous nous étions  
promenés.Tu t'étois promené      Vous vous étiez pro-  
menésIl s'étoit promené      Ils s'étoient prome-  
nés*Passé défini composé.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je me fus promené      Nous nous fûmes  
promenésTu te fus promené      Vous vous futes pro-  
menésIl se fut promené      Ils se furent prome-  
nés.*Futur.*

SINGULIER.      PLURIEL.

Je me promènerai      Nous nous prome-  
neronsTu te promèneras      Vous vous promene-  
rez

Il se promènera      Ils se promèneront

*Imperatif.*

SINGULIER

PLURIEL,

Promene-toi

Promenons-nous

Qu'il se promene

Promenez-vous

Qu'ils se promènent

OPTATIF OU CONJONCTIF,

SINGULIER.

PLURIEL.

Que je me promene

Que nous nous promenions

Que tu te promènes

Que vous vous promeniez

Qu'il se promene

Qu'ils se promènent

*Premier imparfait,*

SINGULIER,

PLURIEL.

Que je me promenasse

Que nous nous promenassions

Que tu te promenasses

Que vous vous promenassiez

Qu'il se promenât.

Qu'ils se promenassent,

*Second imparfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Je me promenerois    Nous nous prome-  
rionsTu te promenerois    Vous vous prome-  
riez

Il se promeneroit    Ils se promeneroient

*Passé parfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Que je me sois pro-    Que nous nous soions  
mené    promenésQue tu te sois pro-    Que vous vous soiez  
mené    promenésQu'il se soit prome-    Qu'ils se soient pro-  
né    menés*Premier plus que parfait.*

SINGULIER.

PLURIEL.

Que je me fusse pro-    Que nous nous fus-  
mené    sions promenésQue tu te fusses pro-    Que vous vous fus-  
mené    siez promenésQu'il se fût prome-    Qu'ils se fussent pro-  
né    menés*Second*

Second plus que parfait.

SINGULIER.

PLURIEL.

Je me ferois prome- né	Nous nous serions promenés
Tu te ferois prome- né	Vous vous seriez promenés
Il se feroit prome- né	Ils se feroient pro- menés

Futur composé.

SINGULIER.

PLURIEL.

Quand je me ferai promené	Quand nous nous se- rons promenés
Tu te feras promené	Vous vous ferez pro- menés
Il se fera promené	Ils se feront pro- menés

Infinitif, se promener.

Prétérit, s'être promené.

Participe, promené.

Gérondif, se promenant.

On avertit ici les Etrangers, que les verbes reciproques se conjuguent toujourns avec le verbe *être*, & jamais avec le verbe *avoir*, comme il arrive assez ordinairement à ceux qui n'ont point été instruits là-dessus.

Il semble que le verbe *asseoir* fussoit pour exemple des verbes reciproques; mais aiant été mis au nombre des irréguliers, on a cru devoir en donner un qui fût régulier & reciproque, tel que celui qui vient d'être conjugué.

#### *Des Verbes neutres.*

La différence qu'il y a des verbes neutres, aux verbes actifs, c'est que ceux-ci ont un régime, & que ceux-là n'en ont point, exprimant seuls l'action qui leur est propre: les uns sont neutres actifs, & les autres neutres passifs, ce qui a été dit *art. III.*

### CONJUGAISON DU VERBE

#### *neutre actif Vivre.*

Je vis, tu vis, il vit. Nous vivons, vous vivez, ils vivent. Je vivois. Je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. *Imp.* Vis, qu'il vive, vivons, vivez, qu'ils vivent. *Conjunct.* Que je vive, que tu vives, qu'il

vive, que nous vivions, que vous viviez, qu'ils vivent. Que je vécuſſe. Je viyrois, &c.

Infinitif, *vivre.*

Prétérit, *avoir vécu.*

Participe, *vécu.*

Gérondif, *vivant.*

## CONJUGAISON DU VERBE

*neutre paſſif Venir.*

*Le verbe neutre aller, aiant été conjugué tout au long à la tête des irréguliers, on ne le répétera point ici.*

Je viens, tu viens, il vient. Nous venons, vous venez, ils viennent. Je venois. Je vins. Je ſuis venu. J'étois venu. Je fus venu. Je viendrai: *Imp.* Vien, qu'il vienne, venez, qu'ils viennent. *Conjonct.* Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne. Que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent. Que je vinſſe, que tu vinſſes, qu'il vint. Que nous vinſſions, que vous vinſſiez, qu'ils vinſſent. Je viendrois, &c.

Infinitif, *venir.*

Prétérit, *être venu.*

Participe, *venu.*

Gérondif, *venant.*

Les Impératifs des verbes n'ont au singulier, que la seconde & troisième personne, mais au pluriel, la première, seconde & troisième y sont employées, excepté dans le verbe *venir*, lequel ne peut sensément avoir une première personne au pluriel de ce mode; & quoique *Mauger* en sa Grammaire, ait dit à l'impératif *venons*, il n'est pas à imiter là-dedans, & il n'a pas pensé que les personnes de l'impératif sont les mêmes de l'indicatif & du conjonctif, avec cette différence seulement, qu'à l'impératif les pronoms y sont sous-entendus; & sur ce principe, *venons* ne se peut dire qu'au bout de l'action de ce verbe, d'où l'on doit inférer que le commandement n'a plus lieu sur une chose faite, mais bien sur une chose à faire.

## OBSERVATION.

*sur les verbes aller & venir.*

La plupart des Etrangers confondent les verbes *aller* & *venir* qui sont cependant fort différens.

Pour bien sentir cette différence, il n'y a qu'à les placer tous deux à la seconde personne plurielle de l'Impératif, par exemple.

Si l'on dit à un domestique *allez*,

Ce domestique ne manquera pas de partir en s'éloignant de la personne qui lui a fait ce commandement.

Si au contraire on dit à ce même domestique *venez* ; il marchera, mais ce fera en s'approchant de celui qui lui commande.

Il résulte de ces deux exemples, que le verbe *aller* exprime le mouvement qu'on fait pour s'éloigner du lieu où l'on parle.

Le verbe *venir* au contraire, exprime un mouvement opposé à celui qu'exprime le verbe *aller*.

Dans le premier sens on dira d'un homme qui part du lieu où l'on parle, pour se rendre en Allemagne.

Un tel *va* en Allemagne.

Et au contraire si quelqu'un part d'Allemagne, pour se rendre au lieu où l'on attend son arrivée, il faut dire en ce cas ; un tel *vient* d'Allemagne.

La même différence se trouve entre les verbes *amener* & *emmener*. Le mouvement exprimé par *amener*, est conforme à celui de *venir*.

*Emmener* suit le verbe *aller*.

Il en est de même des verbes *aporter* & *emporter*, le premier s'accorde en mouvement avec le verbe *venir*, & le dernier avec le verbe *aller*.

*Retourner* à aussi un mouvement qui tend à s'éloigner du lieu où l'on parle.

## DES VERBES IMPERSONELS.

Les verbes *impersonels* (disent les Grammairiens) sont nommés de la sorte, parce qu'ils ne sont usités qu'à la troisième *personne* singulière de chaque tems. Cette définition renferme en elle une contradiction évidente; car si la Grammaire marque les *personnes* des verbes par les pronoms *je, tu, il, &c.* il s'en suit de là que les verbes qui prennent devant eux l'un de ces pronoms, ne peuvent être *impersonels*, puisqu'ils ont une *personne*. Il falloit donc, pour donner une définition plus juste, dire que les verbes proprement *impersonels*, sont ceux dont la fonction ne s'attribue qu'aux choses casuelles & inanimées; telles que la *grêle, la gelée, la neige, la pluie, &c.* & que lorsqu'on dit *il grêle, il gèle, il neige, il pleut, &c.* il en ces endroits doit être considéré neutre; ne donnant aucune idée de la *personne*. Que s'il a fallu nécessairement leur donner un nom pour les distinguer d'avec les autres; comment ne les a-t-on pas plutôt nommés *monopersonels* qu'*impersonels*? il se seroit trouvé de la vrai-semblance dans ce premier terme, lequel auroit été aussi bien

## CONJUGAISON DU VERBE

### *Falloir.*

Il faut, il falloît, il fallut, il faudra, il a fallu, il avoit fallu, qu'il faille, qu'il fallût, il faudroit, qu'il ait fallu, qu'il eût fallu, il auroit fallu.

Les deux verbes *avoir* & *être* sont souvent employés comme impersonels, & quoi qu'on en ait dit quelque chose à l'occasion de la particule *y*, en voici encore plusieurs applications.

### *Exemples sur le verbe avoir.*

Il *y a* de la mauvaise foi dans son procédé.

Il *y avoit* plus d'eau que de vin.

Il *y aura* abondance de toutes choses.

On le place également devant un pluriel, exemple :

Il *y eut* en ce tems-là de grandes réjouissances.

Il *n'y auroit* jamais de différends, si la raison étoit des deux partis.

## Exemple sur le verbe être.

Ce verbe n'est employé à la manière des impersonnels, que lorsqu'il est précédé du pronom démonstratif *ce*, & du pronom *il*, pris dans un sens neutre, exemple :

*C'est lui, c'est elle, c'est moi, c'étoit mon frère, c'étoit ma sœur.*

*Il est dangereux de trop entreprendre, il est avantageux de se bien conduire &c.*

Il se met aussi devant un pluriel, mais ce n'est que devant les pronoms *nous, vous*, exemple :

*C'est nous que l'on demande.*

*C'étoit vous qui chantiez.*

*Ce fut vous qui le reçûtes.*

*Ce sera nous que vous entendrez.*

## DES VERBES DEFECTIFS.

Nous avons dit que les verbes *défectifs* étoient ceux qui n'ont pas tous leurs tems & leurs modes. On peut mettre de ce nombre les *impersonnels* qui n'ont ni impératif ni optatif.

Il y en a, dont l'infinitif n'est point en usage, comme *falloir*, & *gésir*; la conjugaison que l'on a donnée du premier, fait voir qu'il est usité à la troisième personne singulière de chaque tems.

Le second n'a d'usage qu'à la troisième  
personne

personne du présent, de l'imparfait, & au gérondif, encore en laisse-t-on l'usage à l'Eglise, & à la Poësie où l'on emploie quelquefois les mots de *gît*, *gisent*, *gisoit*, *gisoient*, & *gisant*.

Le verbe *quérir* n'est usité qu'à l'infinitif, c'est pourquoi on ne peut s'en servir qu'avec le secours de l'un de ces deux verbes, qui sont *aller*, & *envoier*, ainsi on dit :

*Aller quérir* quelcun.

*Envoier quérir* quelcun.

## A R T I C L E VI.

### *Des participes.*

Une des grandes difficultés de la Langue, est de savoir distinguer les participes qui se déclinent, de ceux qui ne se déclinent point.

Pour les mettre en règle nous les diviserons en actifs & en passifs.

Les actifs sont ordinairement précédés de quelcun des tems du verbe *avoir*. Les passifs au contraire, sont précédés des tems du verbe *être*.

Les participes actifs sont indéclinables quand ils précèdent le nom qu'ils régissent.

## Exemple :

J'ai *vu* les Princes. } Indéclinables.  
 J'ai *vu* les Princesses. }

Mais si le nom avec son relatif précède un participe actif, ce participe est déclinable & considéré comme adjectif. Exemple :

Les Princes que j'ai *vus*. } Déclinables.  
 Les Princesses que j'ai *vuës*. }

Il en est de même des relatifs *le, la, les,* & l'on dit :

Je l'ai *vu*. } Pour le Masculin.  
 Je les ai *vus*. }

Je l'ai *vuë*. } Pour le féminin.  
 Je les ai *vuës*. }

Si le nom substantif est nominatif du verbe dans la voix active, le participe est indéclinable : exemple.

Le frère a *complimenté* sa soeur.

Mais si c'est dans la voix passive, il devient adjectif & par conséquent déclinable. Exemple.

La soeur fut *complimentée* par son frere.

On peut conclure de ce dernier exemple que le Participe se décline quand il

est précédé de quelque tems du verbe être.

Quand il se trouve immédiatement devant un infinitif, il devient indéclinable, exemple :

Il s'est fait peindre. }  
Elle s'est fait peindre. } Egal pour les deux genres.

Il s'est fait recevoir. {  
Ils ou elles se sont fait recevoir. { Egale pour les deux nombres.

Tout ce qui vient d'être dit touchant les participes peut se réduire à deux maximes.

1. Quand le participe fait la fonction du verbe & qu'il précède son régime, il est absolument indéclinable.

Exemple :

J'ai rencontré les Dames. }  
J'ai vu les préparatifs } Il régit l'accusatif.

Dans ces phrases le participe fait la même fonction que le verbe, & régit l'accusatif sans avoir égard ni au genre ni au nombre.

2. Lorsque le participe se trouve après le nom substantif, au lieu de régir, il est régi; & alors il suit le genre & le nombre du substantif.

## Exemple.

Les Dames que j'ai rencontrées. } Il dépend  
 Les préparatifs que j'ai vus } du gen. &  
 du nomb.

## Des Gérondifs.

*Avant* & *étant* font les gérondifs des deux verbes auxiliaires *avoir* & *être*; ils sont toujours invariables, ne dépendant ni de genre ni de nombre.

On peut réduire à la même règle les Gérondifs de tous les verbes en général & les déclarer indéclinables. Si l'on en demande la raison, je crois que la plus plausible est de dire que le bel usage ne leur donne point de genre non plus que de nombre. Ainsi on trouvera le gérondif égal dans les phrases suivantes.

- L'armée *abandonnant* le terrain.
- Les soldats *marchant* en diligence.
- La Ville se *voiant* aux abois.
- Les Officiers *attendant* les ordres.
- Les troupes *prenant* les armes.
- La Citadelle ne *pouvant* plus résister, &c.

On voit en ces exemples, que les gérondifs y sont employés comme indépendans de genre & de nombre, aussi est-ce à règle la plus suivie & qui s'accorde le mieux au bel usage.

L'objection que l'on fait à cette règle est d'alleguer certains verbes, comme

Mourir qui fait *mourant* & *mourante*.  
Changer *changeant*, *changeante*.  
Caresser *caressant*, *caressante*.  
Charmer *charmant*, *charmante*, &c.

On en pourroit citer un grand nombre de semblables, mais ceux-là suffisent pour répondre à cette objection, & dire que quand on rend ces gérondifs déclinaibles, ils sont considérés comme adjectifs, & n'ont jamais de régime. Ainsi on peut bien dire :

Un homme *mourant*,  
Une femme *mourante*.  
Un esprit *changeant*,  
Une humeur *changeante*.  
Il est *caressant*, ils sont *caressans*.  
Elle est *caressante*, elles sont *caressantes*.  
C'est un pais *charmant*.  
C'est une contrée *charmante*, &c.

L'usage dans ces exemples n'admet point de gérondifs, mais bien des adjectifs puisqu'ils désignent les qualités bonnes ou mauvaises d'une chose, & qu'enfin cette désignation est le propre de l'adjectif: c'est pourquoi ce même usage ne permet pas de dire une femme *chantante*, *dansante*, *buivante*, &c. il veut qu'on dise

dans les deux genres *buvant, dansant, chantant*, & suivant ces remarques il faut bien se donner garde de tomber dans l'erreur de ceux qui mettent sur l'adresse de leurs lettres à Madame N. *demeurante* pour *demeurant* : mais il vaut encore mieux s'entendre le gérondif & ne mettre que le lieu de la demeure.

*Des adverbess.*

L'adverbe est ainsi nommé parce qu'il se trouve ordinairement placé après le verbe & quelquefois entre deux verbes simples ou composés, comme dans ces phrases :

Il a *beaucoup* contribué à la fortune de son ami.

Vous devez *soigneusement* travailler.

Quelque savant qu'on soit on doit *encore* étudier.

L'adverbe *beaucoup* est souvent employé devant un substantif, & il prend alors l'article indéfini, au lieu que son synonyme *bien* veut l'article défini, exemple :

Cette Dame a *beaucoup de* mérite.

Cette Dame a *bien du* mérite.

Ces deux adverbess ainsi disposés ont la même signification.

*Bien* est aussi un terme d'adoucissement dans l'expression de certaines paroles & particulièrement de celles dont on se sert

pour obtenir quelques services de ses amis; ainsi quand on dit à une personne, Voudriez-vous *bien* me faire ce plaisir? Voudriez-vous *bien* m'accorder cette grace? c'est comme si l'on disoit: Auriez-vous la bonté de me faire ce plaisir? Daigneriez-vous m'accorder cette grace?

*Bien* est encore employé dans la signification de l'adverbe *autrement*, mais il faut pour cet effet, qu'il soit précédé de la particule *ou*. Exemple: J'irai chez vous *ou bien* vous viendrez chez moi.

Mets-toi chez un Banquier, *ou bien* chez un Notaire. \*

*Bien*, prend aussi en certaines rencontres la place des adverbess *sagement* & *habilement*. Exemple:

Il a été *bien* conseillé dans son entreprise.  
Ce mariage a été *bien* conduit, &c.

L'usage se plaît ainsi à donner plusieurs significations à des mots qui dans leur origine n'en avoient qu'une, ce qu'on peut remarquer dans l'adjectif *beau* qu'on emploie souvent pour les adverbess *inutilement*, *en vain*; comme dans cette imitation d'Horace par F. Malherbe.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles.

\* Boileau sat. viij. parlant à son Docteur.

On a beau la prier, &c.

Ce ne peut être que l'ironie qui s'est approprié ce mot pour lui donner un autre sens que celui de son origine; *on a beau la prier*, ne signifiant autre chose qu'*en vain nous la prions*.

Il y a une infinité de pareilles bizareries qui ne passent plus pour telles, lorsque l'usage les a adoptées. Je puis mettre de ce nombre le participe du verbe *mettre*. On dit d'une femme, qu'elle est bien *mise* pour dire qu'elle est bien habillée & au goût de la mode; & dans un sens contraire une femme mal *mise*, pour dire une femme qui n'est pas ornée ni habillée de bonne grace.

Les adverbes se rencontrent rarement devant le verbe à moins qu'ils ne soient adverbes de tems, tels que *jamais*, *sans cesse*, *quelquefois*, *alors*, &c. lesquels se mettent assez indifféremment devant ou après le verbe, Exemple :

*Jamais* je ne l'ai vû, ou je ne l'ai *jamais* vû.

*Sans cesse* vous me tourmentez. Vous me tourmentez *sans cesse*.

*Alors* vous parlerez. Vous parlerez *alors*.

*Quelquefois* nous nous rencontrons. Il le voit *quelquefois*.

La remarque qu'on peut faire sur ces fortes d'adverbes, mis devant le verbe, est qu'ils sont ordinairement suivis d'un pronom & d'un relatif & quelquefois de deux pronoms ou de deux relatifs.

La plupart des adverbes retiennent la même expression des adjectifs dont ils sont dérivés, en voici des exemples.

Il s'est comporté *sagement*,  
 Il s'est comporté en homme *sage*.  
 Mr écrit *galamment*,  
 Mr écrit en *galant* homme.  
 Elle a parlé *prudemment*,  
 Elle a parlé en femme *prudente*, &c.

Il paroît par ces exemples que la phrase de l'adjectif, renferme le même sens que celle de l'adverbe, & l'on peut tirer la même conséquence de tous les adverbes de cette nature.

## OBSERVATION.

Quoique l'adverbe *jamais* soit d'ordinaire négatif, donnant une idée de ce qui n'a point été ou de ce qui ne sera point, il ne laisse pourtant pas en certaines occasions, d'être employé affirmativement & dans la signification d'un *jour*, d'une *fois*, de *quelque jour*.

## Exemple.

Si *jamais* il se montre à sa famille il ne s'en trouvera pas bien.

*Jamais*, signifie en cet endroit la même chose que si l'on disoit, *si un jour, si une fois, si quelque jour* il se montre à sa famille il ne s'en trouvera pas bien.

La même observation se doit faire sur le mot de *rien*, qui dans sa signification ordinaire, donne une idée de ce qui n'existe point, & de ce qu'on appelle *néant*; & ne laisse pas néanmoins d'être souvent employé dans un sens opposé à celui-là; par exemple, quand on dit: a-t-on jamais *rien* vû de plus injuste.

*Rien*, en cet endroit signifie *action, manière, ou procédé*.

Autre exemple. Voit-on *rien* de plus achevé.

Dans cet exemple *rien* signifie *quelque chose*.

Mr l'Evêque de Grasse a dit en parlant de la colére de Dieu.

Est-il *rien* qu'elle ne consume?

Ces sortes de contradictions dans les mots ne peuvent être que des licences de l'usage, s'il n'y a pas moyen d'y remédier, qu'on n'admette au moins que les

nouveautés qui enrichissent la Langue, en lui offrant les mots qui lui manquent; & qu'on ne bannisse pas des dictionnaires autorisées par l'usage, pour en introduire de nouvelles qui souvent ne valent pas les premières, & ne servent enfin qu'à faire voir l'inconstance d'une Langue, défaut le plus grand qu'on lui puisse reprocher.

*Des prépositions.*

Les prépositions sont nommées de la sorte parce qu'elles se mettent toujours devant un nom substantif, ou devant un pronom. Les unes régissent le génitif, & les autres l'accusatif, mais fort rarement le datif.

*Audeçà, au delà, au dessus, au dessous, près, auprès, au pied, hors.* Toutes ces prépositions veulent après elles le génitif. Exemple :

L'armée étoit campée *au deçà* de la rivière.

Les deux partis se joignirent *au delà* du pont.

Votre talent est fort *au dessus* du sien.

On la met fort *au dessous* des autres.

Il va demeurer *près* du Jardin-Roial.

Il se tient exactement *auprès* de son Pere.

Elle s'est prosternée *aux pieds* de la Reine.

Leur rendez-vous est *hors* de la Ville,  
&c.

*Dès* étant préposition, régit l'accusatif.  
exemple :

Il a fait parler de lui *dès* l'âge de quinze ans.

On distingue cette préposition, de l'article, en y mettant un accent grave.

*Avant, avec, chez, dans, devant, derriere, dessus, dessous, sous, sur, entre, par, parmi, pour, sans, &c.* sont des prépositions qui régissent l'accusatif, comme dans les exemples suivans.

Personne ne peut être estimé heureux *avant* sa mort.

Si elle se proméne c'est *avec* sa mère.

On le voit souvent *chez* le Roi.

Pour être libre il se renferme *dans* sa chambre.

Il a passé deux fois *devant* nous.

Elle s'est cachée *derriere* la porte.

Votre péloton est tombé *sous* la table.

On a cherché *dessus & dessous* la table, la chaise, l'armoire, &c.

Il me l'a promis *sur* sa parole.

J'ai compté *sur* sa parole, *sur* sa bonne foi, &c.

L'affaire fut réglée *entre* le frère & la sœur.

La chose ne s'est achevée que *par* vos soins.

On ne peut étudier *parmi* l'embaras.

On n'aquiert point d'estime *sans* quelque vertu.

Il n'a rien épargné *pour* l'éducation de son fils, &c.

Entre ces prépositions il y en a quelques-unes qui deviennent adverbess, c'est-à-dire qu'elles n'ont point de régime comme dans les exemples suivans.

L'Auteur que je cite a pénétré plus *avant*.

L'Infanterie marcha *devant*.

La Cavalerie marcha *derrière*, &c.

*Jusques*, *quant*, sont les seules prépositions qui régissent le datif, encore la dernière n'est-elle plus guère d'usage, si ce n'est dans le stile dogmatique, & au lieu de dire *quant* à celui-là, *quant* à celle-là, on dit

*Pour* celui-là } on n'en dit ni bien ni  
*Pour* celle-là } mal.

*Jusque* ou *jusques*, ce mot s'écrit sans *s* ou avec une *s* à la fin, cette orthographe est fort commode aux Poètes, en leur offrant de cette manière, une syllabe de plus ou de moins, lorsque le mot suivant commence par une voyelle, cependant dans le discours ordinaire, on dit & l'on écrit *jusqu'à présent*, *jusqu'à nous*, *jusqu'à*

vous, *jusque-là, jusqu'ici*. Nous sommes venus *jusqu'ici*. Ils sont allés *jusque-là*, &c.

## R E M A R Q U E

Le mot de *près* n'a pas toujours la même signification que nous venons de lui donner en tant que préposition. On le met quelquefois après le nom substantif pour lui faire prendre un sens bien différent, puisqu'au lieu d'aprocher deux objets l'un de l'autre, comme dans le premier exemple; au contraire, dans l'exemple suivant il rejette l'un de ces objets, ou pour mieux dire il suppose qu'il doit être rejeté, exemple :

Il est fort galant homme, à son entêtement *près*.

*Près*, dans ce sens, sous-entend une exception, & c'est comme si l'on disoit, il est fort galant homme, excepté son entêtement.

Elle est très aimable femme à sa vanité *près*. C'est autant que si l'on disoit, excepté sa vanité, elle est très-aimable femme.

## DES CONJONCTIONS.

On les appelle de la sorte parce qu'el-

les lient les mots les uns avec les autres & aident ainsi à former le discours.

*Afin de, afin que, ainsi, aussi, avant que d'autant que, quoique, pourvu que, car, comme, donc, enfin, &, mais, néanmoins, parce que, pourtant, cependant, dès que, puisque, encore que, soit, si, &c.* tous ces mots sont autant de conjonctions, dont quelques-unes demandent le conjonctif pour le verbe qui les suit, comme dans les exemples suivans :

Avertissez moi *afin* que je ne *sois* pas surpris.

*Encore* qu'il le *veuille*, il n'en fera rien.

*Pourvu* qu'il *vive*, nous ferons trop contents.

*Quoi* qu'il n'*ait* rien négligé, il a pourtant perdu son procès.

*Soit* qu'il *parte*, ou qu'il ne *parte* pas, on ne changera rien.

*Avant* qu'il *vienne*, nous aurons fini.

Nous avons dit en parlant des prépositions que le sens de quelques-unes d'entre elles, dépendoit de la manière de les employer dans la construction.

On peut faire la même remarque sur certaines conjonctions, par exemple :

*Soit* est tantôt verbe & tantôt conjonction, ce qui fait un sens différent. Quand ce mot est conjonction, il signifie *ou*, que

les Latins expriment par *sive* ; il faut se dispenser autant qu'il est possible, de l'employer devant le verbe *soit*, duquel elle ne peut guere être séparée que par la particule *que*, laquelle n'est pas suffisante pour partager un son égal, & répété si subitement ; comme dans ces phrases *soit* qu'il soit, *soit* qu'ils soient, *soit* qu'elle soit, *soit* qu'elles soient. Suivant cette remarque il vaut mieux dire *quand même* il feroit, *quand même* ils feroient, *quand même* elle feroit, *quand même* elles feroient : ou enfin se servir de quelque autre expression pour éviter ce mot équivoque, & dont la répétition trop subite ne peut être que désagréable ; ces sortes de changemens sont d'autant plus aisés, que les termes sont arbitraires, pourvû qu'ils tendent à un même sens.

*Encore* est tantôt adverbe & tantôt conjonction. En tant que conjonction, il est toujours suivi de la particule *que*, & a pour synonyme *quoique*. Mais en tant qu'adverbe & dans la signification de l'*adhuc* des Latins, il donne avec le verbe, l'idée d'une action ou d'une chose réitérée, & quelque fois d'une chose, dont une partie subsiste actuellement.

*Exemple.*

## Exemple.

Encore quil vous l'ait pro- } Il est employé  
mis, je doute de la réussite. } ici comme conj.

Je lui ai parlé, je lui parlerai *encore*.

Il n'est pas si bien guéri, qu'il ne souffre *encore*.

Ces provisions ne suffiront pas, il en faudra *encore*.

On n'a pas bu tout le vin, il y en a *encore*.

} Comme  
adverbe.

Dans le sens du *saltem* des Latins, il est synonyme de l'adverbe *au moins*. Exemple.

*Encore* faut-il écouter ses plaintes, si vous n'avez pas d'autre bien à lui faire.

Les Poètes disent *encor* sans *e* final, & *encore* avec l'*e* final, suivant le plus ou le moins de syllabes dont ils ont besoin pour la mesure, exemple :

*Encor* je benirois la bonté souveraine.

Si le Ciel à ces maux, avoit borné ma peine. \*

Mais la prose ne se sert, dans le bon usage, que d'*encore* avec l'*e* final.

*Dèsque* est une conjonction qui prend

\* Boileau,

souvent la place d'*aussitôt que*, comme dans l'exemple suivant.

Dès qu'il fut arrivé, il reçut les complimens de la part de la République.

## OBSERVATION.

sur la conjonction *si*.

Quand cette conjonction commence une phrase, suivie immédiatement d'une autre phrase qui concourt au même sujet, elle peut être répétée avec la particule *&*, Exemple.

*Si* quelque jour je puis savoir la vérité, *& si* une inspiration vient à mon secours, &c.

Mais il vaut encore mieux se servir de la particule *que* au lieu du second *si*; & dire, *si* quelque jour je puis savoir la vérité, *& qu'une* inspiration vienne à mon secours, &c.

Cette dernière façon de parler s'accorde mieux au bel usage; il faut seulement se souvenir de mettre le verbe qui suit la particule *que* au conjonctif, comme dans l'exemple ci-dessus, & dans celui qui suit.

*Si* une fois je le puis voir, & qu'il soit encore dans ce dessein, je ferai mon possible pour l'en détourner.

## DES INTERJECTIONS

ou exclamations.

*Ah, he, hélas, comment, quoi, ô, fi, &c.* sont des interjections qui servent à exprimer les diverses passions de l'ame. Une exemple de chacune suffira pour juger des endroits où elles conviennent. Leur usage le plus ordinaire est dans la Poësie & dans le discours sérieux & passionné.  
Exemple :

*Ah* que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on m'envoie !

*He* quoi de votre erreur rien ne vous peut tirer ?  
Le connoissois-je *hélas*, ce fils infortuné !

O mon fils, cher espoir que je me suis ravi !

*Quoi* vous-même Seigneur ! la persecutez-vous. \*

*Comment* jusqu'en ces lieux il montre son audace ?

*Fi*, cette dernière exclamation sert à marquer le dégoût & la répugnance que l'on conçoit de quelque chose, exemple :

*Fi*, vous devriez vous taire.

*Fi*, ne m'en parlez pas davantage.

\* Racine. *Rhédre*.



## SECONDE PARTIE.

### SECTION I.

#### DES GENRES.

*& de la manière de les distinguer.*

#### ARTICLE I.

**O**N a dit au commencement de ce Traité que la Langue Françoisé ne connoissoit que deux genres, le masculin & le féminin; mais la question est de les savoir distinguer dans les noms substantifs. Les signes de ces genres, sont l'article, le pronom, & l'adjectif; & comme la plûpart des substantifs n'ont point de règle sur leur genre, qui ne porte quelque exception; voici une méthode qui en facilitera la connoissance, elle consiste dans un ordre alphabétique où l'on raporte la dernière lettre de chaque terminaison.

Comme les noms qui se terminent par e font en grand nombre, on a cru devoir mettre cetté lettre la dernière, pour ne pas causer une si longue interruption entre les autres lettres.

Quand on a pensé à cette méthode, on a û en vuë les Etrangers.

## A

Tous les noms terminés par cette lettre sont masculins, comme

*Visa*, qui signifie la note que met sur certains actes un Officier Ecclésiastique ou Séculier.

*Opera*, Tragédie ou Comédie en musique.

*Reliqua*, se dit d'un reste de compte, il faut prononcer ce mot comme s'il étoit écrit *relica*.

*Sofa*, Le sofa est un siège sur lequel deux ou trois personnes peuvent s'asseoir commodément.

*Falbalà*, ornement d'habit de femme.

*Quinola*, terme de jeu de *reversis*.

## B.

Les noms terminés par la lettre *b* sont masculins, comme *plomb* l'un des sept métaux, & *rumb* terme de marine, & qui signifie la ligne marquée sur la bouffole, représentant l'un des trente-deux vents.

On aura peine à trouver d'autres mots terminés par *b*, si l'on en excepte les noms propres d'hommes.

## C.

Ceux qui ont un *c* pour dernière lettre sont masculins, comme les suivans.

*Bac*, Le bac est un grand bateau une rivière, lequel sert à passer les personnes & leurs équipages.

*Broc*, Le broc est une mesure, on dit un *broc* de vin.

*Choc*, se dit de la rencontre de deux corps qui se heurtent.

*Troc*, est l'échange que l'on fait d'une chose contre un autre.

*Croc*, crochet de fer à divers usages.

*Roc*, & *rocher* sont synonymes.

*Soc*, est le fer de la charuë servant au labourage.

Ceux-là suffisent pour servir d'exemple & pour faire entendre que tous leurs semblables, soit en *ac*, en *ec*, en *ic*, en *oc*, ou en *uc*, comme *bec*, *pic*, *suc*, &c. sont du genre masculin sans exception.

On ne donne point la signification de ceux qui suivent, parce que tombant plus souvent dans l'usage, ils sont moins ignorés que les précédens.

#### D.

Les noms substantifs qui prennent le *d* pour dernière lettre, sont masculins sans aucune exception; ainsi on doit leur donner l'article de leur genre & dire par exemple: le *bond*, le *sud*, le *nid*, le *nœud*, le *bord*, le *nord*, un *abord*, le *fond*, le *verd*, le *gond*, le *froid*, &c.

## F.

Ceux qui ont l'*f* pour lettre finale, sont aussi masculins; on dit le *cerf*, le *nerf*, le *beuf*, un *œuf*, le *suiſ*, un *éteuf*, &c.

Il faut en excepter *clef*, *nef*, & *soif* qui sont féminins, de sorte qu'on dit la *clef*, la *nef*, & la *soif*.

## G.

Les noms substantifs qui prennent le *g* pour dernière lettre, sont masculins, tels que ceux-ci, *joug*, *bourg*, *faubourg*, *rang*, *sang*, &c.

## I.

Ceux qui ont la terminaison en *i*, sont masculins, comme *ennui*, *souci*, *abri*, *parti*, *pari*, *verni*, &c. de sorte que si l'on joint à ces noms l'article, le pronom, ou l'adjectif il faut que ce soit dans le masculin, & dire un grand *ennui*, un *souci cuisant*, un bon *abri*, un mauvais *parti*, un *pari* douteux, un beau *verni*.

Il faut excepter de cette règle les noms de *fourmi*, de *foi*, & de *loi* qui sont féminins; on dit la *fourmi* est vigilante; sans la *foi* notre salut est en danger, la *loi* est faite pour conduire les hommes.

## L.

Ceux qui prennent l'*l* pour dernière lettre sont généralement masculins, quelque différence de son qu'il y ait entre eux; & l'on dit un doux *sommeil*, un prompt *réveil*, un *bal* bien ordonné, un *vol* imprévu, du *sel* blanc, un grand *portail*, un beau *fusil*; & ainsi des autres qui ont l'*l* à la fin.

## M.

- De tous les noms qui se terminent par la lettre *m*, il n'y a que le mot de *faim* qui soit du genre féminin, tous les autres sont du masculin & en très petit nombre, en voici quelques-uns, le *nom*, le *renom*, le *pronom*, le *parfum*, &c.

## N.

C'est une regle générale, que tous les noms terminés en *ion*, & dérivés de la terminaison latine *io*, sont féminins, comme *diccion*, *profession*, *action*, *fonction*, & leurs semblables; *bastion* est masculin, aussi ne prend-il point sa terminaison du Latin.

Ceux qui se terminent en *ain*, comme *poulain*, *Silvain*, *train*, *pain* & leurs semblables sont masculins. Il en faut excepter la *main*.

S'ils sont terminés en *ien* ou en *un*, ils sont

aussi masculins, comme *soutien*, *maintien*, *entretien*, *alun*, &c.

Il en est de même de ceux dont la terminaison est en *in* comme *jardin*, *vin*, *bassin*, *lapin* qui sont tous du genre masculin, excepté la *fin*.

Les noms terminés en *on* comme *sermon*, *buisson*, *tison*, *poison*, *poisson*, & leurs semblables sont masculins, excepté *saison*, *toison*, *raison*, *boisson*, *guérison*, *moisson*, *rançon* & *prison*; on dit une belle, une charmante *saison*, une riche *toison*, une mauvaise *raison*, une dangereuse *boisson*, une prompte *guérison*, une *moisson* abondante, une grosse *rançon*, & une longue *prison*.

## O.

Le peu de noms qui se trouvent terminés en *o* sont masculins comme *éco*, *zero*, *coco*, *cacao*, &c.

*Eco*, pris dans le sens d'un son redoublé, est toujours masculin. Mais s'il est considéré dans le sens de la Fable, alors on entend cette Nymphe fille de l'air, amoureuse de Narcisse.

## P.

Tous les noms qui prennent le *p* pour lettre finale, suivent la même règle, c'est-à-dire qu'ils sont masculins sans aucune

P.

exception, tels que sont les suivans, *champ, camp, coup, loup, galop, &c.* On dit un *champ* fertile, un *camp* volant, un *coup* mortel, un *loup* dévorant, un grand, un petit *galop*.

## Q.

Comme l'usage a préféré dans la fin des mots, la lettre *c* à la lettre *q*, il semble que cette dernière n'ait aucune fonction en tant que finale, si ce n'est dans le seul nom de *coq*, dont le genre est masculin.

## R.

Les noms terminés par cette lettre sont pour la plupart masculins, ils sont assez nombreux pour fournir des sons sur chaque voïelle, ce qu'on peut remarquer dans les suivans.

*Coquemar, nectar; fer, ver; soupir, desir; or, sort; mur; azur.* Tous ces noms sont masculins aussi-bien que les suivans & leurs semblables, *air, rasoir, bateau, mouchoir, miroir, jour, four, bonheur, malheur, &c.*

Il faut en excepter les noms de *mer*, de *tour*, en latin *curris*, de *cuillier*, de *cour*, & de *chair* qui sont du genre féminin aussi bien que ceux qui se terminent en *eur*, & dont la terminaison latine fait *or*, ou

do comme *pudor*, la pudeur, *dolor*, la douleur, *longitudo*, la longueur, *latitudo*, la largeur, &c.

*Honneur* qui vient du mot latin *honor* ne suit pas la même règle étant masculin, on dit un *honneur* singulier, un grand *honneur*.

*Amour* est des deux genres, il est masculin dans les matières de piété; on dit un *amour* divin, un *amour* fervent. Il est aussi masculin quand il est pris pour Cupidon Dieu fabuleux de l'*amour*.

Mais il est féminin quand on entend cette passion, qui porte l'ame à aimer l'objet dont elle est frappée, ainsi on dit avoir une *amour* passionnée, fole, déréglée, &c.

## S.

Ceux qui prennent une *s* à la fin tels que *bois*, *taillis*, *souris*, *mépris*, *logis*, *païs*, *enclos*, *abus*, *galetas*, *succès*, &c. sont masculins: il en faut néanmoins excepter la *souris*, nommée en latin *musculus*, une *fois* en latin *semel*, la *vis*, & la *brébis*.

## T.

Les noms terminés par un *t* sont du genre masculin, en voici quelques-uns, le *front*, le *rabat*, le *chat*, le *rat*, le *tribut*, le *port*, le *tort*, le *fort*, le *mast*, le

*grabat*, le *bast*, le *toit*, le *pont*, le *fort*, le *salut*, un *assaut*, un *réchant*, le *vent*, le *trot*, le *poignet*, le *soufflet*, le *chenet*, le *mulet*, le *sentiment*, le *jugement*, &c.

Tous ces noms sont masculins comme leurs semblables; on entend par leurs semblables ceux qui prennent le *t* pour lettre finale, entre lesquels il faut excepter la *nuit*, la *part*, la *dent*, la *bart*, la *forest*, & la *mort*.

## U.

Ceux qui prennent l'*n* pour dernière lettre sont masculins comme *chapeau*, *manteau*, *bandeau*, *feu*, *vœu*, *trou*, *troupeau*, *berceau*, *bureau*, *morceau*, &c.

Il faut excepter la *vertu*, la *tribu*, la *peau*, l'*eau*, la *glu*.

## X.

Il y a très-peu de noms substantifs terminés par *x* & le peu qu'il y en a sont féminins comme la *croix*, la *voix*, la *paix*, la *chaux*, la *noix*, la *poix*, la *roux*, excepté *prix* & *choix* qui sont masculins; on dit aussi un *six* & un *dix* en terme de jeu.

## Z.

Le seul nom substantif où l'orthographe ait conservé le *z* à la fin, est celui

de nez qui est masculin. Ceux qui suivent l'ancienne orthographe, le conservent encore dans *progrès, succès & procès*; mais ils ne sont pas à imiter là-dedans, puisque l'*s* avec le secours de l'accent grave, règle la prononciation de la dernière syllabe de ces sortes de mots, ce que le *z* ne sauroit faire qu'imparfaitement étant plus propre à la fin de l'*é* fermé que de l'*é* ouvert.

## GENRE DES NOMS

*terminés par un é fermé.*

Tous les noms terminés en *té* avec l'*é* fermé & qui proviennent des noms latins terminés en *tas*, comme *voluptas* volupté, *sanctitas* sainteté, *charitas* charité, *caritas* cherté, *pietas* piété, & leurs semblables sont féminins. *Été*, une des quatre saisons de l'année ne suit pas la même règle, il est masculin contre son étimologie.

Il y en a plusieurs, lesquels sans dériver du Latin se terminent par *é* fermé, tels sont *abregé, clergé, congé, côté, paté, préjugé*, ceux-là sont masculins.

Quelques-uns aussi finissent par la syllabe *té* sans autre origine que la françoise, & qui sont néanmoins féminins comme *gaieté, propreté, méchanceté, lâcheté, saleté, &c.*

Ceux qui finissent par deux *ée*, comme *soignée, poignée, risée, année, durée, gelée, arrivée, fusée, valée, épée* & leurs semblables sont féminins, excepté *himénée* qui est plus de la Poësie que de la prose.

## DES TERMINAISONS.

qui prennent l'e muet pour dernière lettre.

### Terminaison en

*able & ade.*

Le peu de noms substantifs qui tombent sur cette terminaison sont en partie masculins & en partie féminins. Voici ce qu'on en a recueilli, *cable, rable, érable* sont masculins. *Fable, table, étamble*, ces trois derniers sont féminins, au rang desquels on peut mettre ceux qui sont terminés en *ade* comme *ambade, balade, &c.*

### En *acle.*

*Tabernacle, oracle, spectacle, miracle, obstacle, receptracle, &c.* sont masculins. *Débacle* est féminin.

### En *age.*

*Age, avantage, courage, fourage, nage, érage, sufrage, pâcage, bocage, baga-*

*ge, mariage, ménage, péage, naufrage, voiage.* Tous ces noms sont masculins. *Image, cage, rage,* sont féminins aussi bien que *plage & nage,* ce dernier ne s'emploie jamais seul, on dit passer une rivière à la *nage,* se sauver à la *nage.*

*Page* est des deux genres, c'est le nom que l'on donne aux jeunes Gentilshommes qui portent la livrée d'un Prince ou de quelque autre Personne d'une qualité distinguée. Ce mot signifie aussi l'un ou l'autre côté d'une feuille de papier écrite ou imprimée, en ce cas il est féminin.

En *aphe* ou *afe.*

Les noms substantifs de cette terminaison sont bien bornés, en voici cependant quelques-uns, *ortographe, agrafe, carafe, girafe* sont féminins. *Paraphe & paragraphe* sont masculins.

En *ance & ence.*

Comme *abondance, afluence, finance, correspondance, prévoiance, constance, dépendance, diligence, négligence, prudence, patience,* & tous leurs semblables sont du genre féminin.

En *ange.*

*Fange, frange, grange, losange, louange, orange, vandange,* & ceux de cette

terminaifon prennent le genre féminin. *Ange, change, lange & mélange* font dans l'exception étant mafculins.

En *ale* & *aille*.

*Bale, fale, hale, male, maille, volaille, senailles, écaille, paille, taille, &c.* ces noms & leurs femblables font féminins, excepté *hâte* \* dont la premiere filabe eft longue, *intervale* & *fcandale* qui font mafculins.

En *elle* en *ille* & en *ile*.

*Prunelle, chandelle, canelle, voïelle, mamelle, cervelle, manivelle, gravelle, Vitte, Ile, bile, &c.* font féminins, fi l'on en excepte le *modèle*, l'*Evangile*, le *Concile*, l'*azile*, & le *ftile* qui font mafculins.

En *ille*, *eille*, & *ouille*.

Ces trois terminaifons doivent fe mouiller dans les mots fuivans, *bille, canetille, mandille, treille, bouteille, abeille, corneille, oxeille, merveille, citrouille, rouille*, lefquels font féminins ainfi que les autres qui fe rencontrent dans ces terminaifons.

En *oge*, *ole* & *ule*.

*Loge, horloge, aubole, hiperbole, Ecole,*  
\* Voyez la page 5.

*parole, pendule, pilule, fistule, pustule, virgule, férule*, sont féminins excepté *éloge, pôle, monopole, simbole, scrupule & vestibule* qui sont substantifs masculins.

En *auge* & en *uge*,

*Auge, bauge*, terme de chasse : c'est le lieu où les bêtes noires se couchent. Il signifie aussi un mélange de terre & de paille dont se servent les Maçons. *Fauge & sauge*, tous ces noms sont féminins.

*Déluge & refuge* sont masculins.

En *anche, éche, iche & uche*.

*Débauche, ébauche, brèche, créche, mèche, corniche, niche, cruche, autruche, &c.* sont du genre féminin, excepté *hemistiche*.

En *ache, arge & orge*.

*Arche, marche, charge, marge, barge*, nom d'un poisson. *Forge, gorge* sont féminins, il faut en excepter *Coupe-gorge*,

*Orge* qui est une espèce de grain, est des deux genres, mais le meilleur usage le fait masculin.

En *ége & eige*.

*Collège, privilège, cortège, siège, piège, liege, &c.* sont masculins. *Neige* doit être excepté.

En *erge* & *ierge*.

*Alberge, asperge, auberge, serge & verge* sont du genre féminin aussi-bien que *berge* qui signifie le bord d'une rivière.

*Cierge* est du genre masculin.

En *ie*.

Il y en a un grand nombre de cette terminaison, comme *folie, frénésie, furie, avanie, rêverie, fantaisie, tyrannie* & leurs semblables sont féminins. *Incendie* en est excepté étant masculin.

*Insomnie* est un mot dont le genre est partagé; la plûpart le font féminin: les Médecins au contraire le font masculin, & comme il est de leur compétence, on ne feroit peut-être pas mal de se conformer à leur décision.

En *ige* & *inge*.

*Litige, vestige, vertige, prodige, singe, linge, &c.* sont masculins, exceptez - en la *rige*.

En *onge* & *onde*.

*Songe, mensonge* sont masculins. *Eponge, & longe* sont féminins, ainsi que *bonde, onde, ronde, sonde, mapemonde*; il faut en excepter *monde*.

En *ame*.

*Ame*, *flâme*, *lame*, *rame*, *bergame*, *game*, &c. sont féminins, hormis *blâme*, & *dictâme*.

En *ampe*, *angle* & *angue*.

*Crampe*; *hampe*; *lampe*, *trempe*, *détrempe*, *estampe*, *rampe*, *sangle*, *langue*, *harangue*, sont féminins. Excepté *angle* & les composés.

En *ème* & *éme*.

*Batème*, *Carème*, *emblème*, *problème*, *thème*, *système*, *diadème*, *crème* en parlant des Sacremens.

Tous ces noms sont masculins, exceptez-en *brème* & *crème*, le premier est le nom d'un poisson de rivière, & le second signifie le lait épais dont on fait le beurre, l'un & l'autre sont brefs.

En *ime*.

*Cime*, *dixime*, *estime*, *prime*, *rime*, *énigme*, *victime* & leurs semblables sont féminins, excepté *crime* & *abime*.

En *ôme*.

*Atôme*, *axiôme*, *idiôme*, *dôme*, *fantôme*, *tôme*, *simptôme*, *épitôme* & leurs semblables sont du genre masculin.

## En aume &amp; ume.

*Baume, paume, chaume, pseume.* De ces quatre mots il n'y a que *paume* qui soit féminin, les autres & ceux de leur terminaison sont masculins.

*Amertume, coutume, enclume, écume, plume* &c. sont féminins. *Rûme* & *volume* sont masculins.

## Ane ou anne.

*Cane, sarbacane, basanne, pertuisane, manne, panne, fontane, tartane, campane,* &c. sont féminins. Il faut en excepter *crane, organe* & *filigrane.*

## En enne ou ene.

*Antienne, étrenne, scène, ébène, patène,* &c. sont féminins, excepté *phénomène.*

## En être, estre &amp; ettre.

*Salpêtre, semestre* sont du genre masculin.

*Fenêtre* & *lettre* sont féminins. On trouve quelquefois ce dernier employé au masculin, mais ce n'est que dans le stile judiciaire où l'on dit en certaines occasions *lettres roïaux*, encore n'est-ce qu'au pluriel.

En *ine*.

*Discipline, doctrine, mine, étamine, hermine, crépine, farine, cuisine, léfine, ruine, &c.* font féminins.

En *itre*.

*Chapitre, titre, nitre, regître, pupitre, litre,* font du genre masculin.

*Vitre, mitre, huitre & épître* font pour le féminin.

En *one, onne, une*.

*Aumône, anemône, chaconne, consône, coufonne, Sorbonne, personne, tonne, autonne,* font féminins. *Trône & prône* doivent en être exceptés.

*Tribune, rancune, fortune, lune, dune, &c.* font féminins.

En *ape, oupe, upe, ombre & ompe*.

*Chape, grape, rape, trape, attrape, nape, tape, étape; soupe, coupe, croupe, loupe, chaloupe; dupe, jupe, & leurs semblables* font du genre féminin aussi-bien que *bombe, pompe, tombe & trompe*.

En *ase, aise, & èse, àsse, ace & esse*.

*Basè, phrase, emphase, topase, chaise; braise, fraise, thèse, parantaise & tous les autres qui tombent en cette terminaison* font féminins. *Diocèse* en est excepté. *Grasse, chasse, promesse,* font fém., excepté *espace*.

En *ise* & en *oise*.

*Eglise, prise, entreprise, remise, chemise, franchise, marchandise, surprise; taïse, noise, framboise, ardoise* sont féminins.

En *ose*, *osse*, *oce* & *ausse*.

*Alose, glose, rose, conperose, chose, dase; crosse, fosse, bosse, brosse, rosse; nôce, écorces fausse, hausse.* Tous ces mots & ceux de la même terminaison sont féminins. Nous en excepterons *sacerdoce, négoce & carosse* qui sont du genre masculin.

En *ourse*, *ource*, *ouce*, *ouche* & *ouffe*.

*Bourse, course, source, ressource, sonche, mouche, bouche, couche, touche, secousse, housse, mouffe,* sont féminins. *Pouce* est masculin.

En *use*.

*Céruse, ruse, cornemuse, buse, écluse* & tous les autres mots de cette terminaison sont féminins.

En *tié*.

*Amitié, inimitié, pitié, moitié* sont du genre féminin.

En *ure*.

*Avanture, parûre, rupture, brûlûre,*

*cenfure, posture, pâture, torture, créature,*  
*cure* font féminins. *Parjure, augure,*  
*murmure* font masculins.

---

## SECTION II.

### DE LA MANIÈRE

*de placer les adjectifs.*

#### ARTICLE I.

**O**N a déjà dit que les adjectifs de-  
pendoient du nombre & du genre  
des noms substantifs auxquels ils se trou-  
vent joints.

Entre ces adjectifs, les uns veulent  
être mis devant, & les autres après les  
substantifs. C'est ce qu'on va tâcher de  
mettre en règle.

Tous les participes employés comme  
adjectifs, sont toujours précédés de leurs  
substantifs, Exemple :

On dit un Etang *desséché.*

Une maison *brûlée.*

Un homme *irrité.*

Une femme *déconcerté.* Et ainsi des  
autres.

Les adjectifs qui désignent les couleurs,  
les diverses qualités que les choses re-

çoivent des élémens comme la maturité ou la verdeur, la cuisson ou la crudité, la dimension de la matière, doivent aussi être mis après le substantif, & suivant cette règle il faut dire un habit *rouge*, des bas *noirs*, un lieu *humide*, un terrain *sec*, une chambre *froide*, un cabinet *chaud*, un poisson *cuit*, une viande *cruë*, un raisin *verd*, une pêche *mure*. Pour ce qui regarde l'étenduë des choses, les adjectifs ne suivent pas toujours la même règle, par exemple, on dit bien un manteau *court*, une robe *longue*; mais il faut dire un *grand* chapeau, une *pétite* perruque, ainsi ces deux derniers adjectifs se mettent, quand ils sont seuls, devant le substantif.

Quand on louë quelcun, on met ordinairement l'adjectif après le nom substantif: ainsi on dit un homme *poli*, *officieux*, *obligeant*. Une femme *modeste*, *sivile*, *enjouée*, &c.

Il en est de même de ceux qu'on emploie pour le blâme. On dit un homme *dangereux*, *entêté*, *brutal*. Une femme *vicieuse*, *arrogante*, *envieuse*, &c.

Il y en a d'autres qu'on met peut-être trop indifféremment devant ou après le substantif, par exemple: on dit en parlant de quelque personne.

Mr N. est un *agréable* homme ou un  
homme

homme *agréable*. Madame N. est une *aimable* femme ou une femme *aimable*.

Il semble que cette transposition de l'adjectif après le substantif, afoiblisse un peu l'expression : mais si on l'emploioit superlativemet, on repareroit cet afoiblissement. Exemple des deux expressions.

Mr N. est un *agréable* homme.

Mr N. est un homme fort *agréable*.

Madame N. est une *aimable* femme.

Madame N. est une femme fort *aimable*.

*Neuf* & *neuve* se mettent toujours après le substantif. On dit un habit *neuf*. Une robe *neuve*.

Il n'en est pas de même de l'adjectif *nouveau*, qui se met indifféremment devant ou après le substantif ; par exemple, on dit également :

C'est un jeu *nouveau*. C'est un *nouveau* jeu.

C'est une *nouvelle* Comédie. C'est une Comédie *nouvelle*.

Dans ces derniers exemples on a une même idée de l'une & de l'autre situation de l'adjectif, au lieu que dans les exemples précédens, l'adjectif mis après le substantif, laisse quelque chose à souhaiter à moins qu'il ne soit suivi d'un se-

cond adjectif, ou qu'il ne soit employé superlativement; en ce cas on le doit mettre après le nom substantif, exemple:

M. N. est un homme *gracieux & obligeant*.

Madame N. est une femme *agréable & polie &c.*

Comme on a employé les adjectifs *neuf & nouveau*, à peu près dans une même signification, il est pourtant nécessaire de savoir que les choses auxquelles on les applique, sont d'une nature différente.

*Neuf*, se dit des choses fabriquées de la main d'un ouvrier, lesquelles n'ont point encore servi.

*Nouveau* se dit des ouvrages d'esprit, ainsi l'on dit un livre *nouveau*. Un *nouveau* manifeste. Une chanson *nouvelle*. Une *nouvelle* composition, &c.

Il se dit aussi des productions de la Terre: mais en ce cas il se met après le substantif, & l'on dit du vin *nouveau*, du blé *nouveau*, des fruits *nouveaux*, fleurs *nouvelles*.

Si l'on joint cet adjectif à un nom qui représente une personne, il doit précéder ce nom, exemple:

C'est un *nouvel* officier, un *nouveau* venu, un *nouveau* débarqué, un *nouveau* marié, un *nouveau* converti, &c. au lieu

qu'il faut dire des gans *neufs*, des bas, des fouliers *neufs*, des chemises & des cravates *neuves* &c.

Nous venons de faire voir que l'expression plus ou moins forte, dépendoit en partie de la situation des adjectifs: mais il y a encore des endroits où ces mêmes adjectifs étant placés différemment, donnent une signification différente, par exemple: N'y a-t-il pas une grande différence d'une femme *sage* à une *sage* femme, d'une femme *grosse*, à une *grosse* femme, d'un homme *puissant*, à un *puissant* homme, d'un *honnête* homme, à un homme *honnête*, d'un *galant* homme, à un homme *galant*.

Une femme *sage* est celle dont la conduite est irréprochable.

Une *sage* femme est une accoucheuse.

Une femme *grosse*, est celle qui porte un enfant dans ses flancs.

Une *grosse* femme, est celle qui est puissante de corps.

Un homme *puissant*, est celui qui a du pouvoir, qui a de l'autorité & du crédit.

Un *puissant* homme, celui qui est gros & puissant de corps.

On entend par homme *honnête*, celui qui est civil & poli.

Par *honnête* homme, celui à qui l'hon

neur & l'équité sont recommandables.

Un galant homme, est celui qui a de l'esprit, de la politesse & qui s'en sert sans affectation.

Un homme galant, celui qui par des manières engageantes cherche à gagner l'estime des Dames.

## A R T I C L E    I I .

### R E M A R Q U E S

*Sur quelques adverbés, prépositions, conjonctions & autres particules.*

Ceux qui parlent, ne sentent jamais si bien leurs fautes que ceux qui les écoutent. Il se glisse dans le discours certains barbarismes dont on ne s'apercevrait jamais, si des oreilles attentives ne s'en trouvoient choquées ; par exemple : n'en est-ce pas un, d'emploier après les adverbés de comparaison *autant* & *aussi*, le mot *comme* pour la particule *que*, en disant il a autant de piété *comme* un honnête homme en doit avoir ; au lieu de dire,

Il a autant de piété *qu'un* honnête homme en doit avoir.

Il est aussi impoli *comme* son frere est civil, au lieu qu'il faut dire

Il est aussi impoli *que* son frere est civil, &c.

*Autant* demande quelquefois la particule *de* comme dans l'exemple suivant.

On leur envoïa cinq cens hommes & autant *de* chevaux.

Les particules *si* & *tant*, employées comparativement veulent aussi la particule *que*, exemple :

Le chaud n'est pas *si* incommode *que* le froid.

Il n'a pas *tant* d'adresse *que* son voisin.

Les particules *de* & *à*, n'ont pas toujours leur usage borné au génitif & au datif, on les emploie assez fréquemment à marquer la fonction des verbes, exemple :

Il pense *à* s'avancer, il pense *à* établir sa fortune.

Il tâche *de* s'insinuer dans l'esprit du Prince, *de* gagner l'estime des Savans &c.

La particule *que* prend souvent la place d'un adverbe, quand on dit par exemple, *que* ne parlez-vous ? est la même chose que si l'on disoit, *pourquoi* ne parlez-vous pas ?

Quoique les deux adverbes négatifs *pas* & *point* soient d'ordinaire sinonimes, il y a cependant des occasions où ils deviennent tout-à-fait contraires, puisque

l'un donne une idée affirmative, & l'autre une idée négative, par exemple,

Si on représente à quelqu'un qu'il se refuse le nécessaire, de crainte de dépenser, on lui dit :

Pourquoi vous refusez-vous les commodités de la vie ? n'avez-vous *pas* de l'argent ?

On entend par cette manière de parler la même chose que si l'on disoit :

Vous avez de l'argent, *que* ne vous en servez-vous ?

*Point* appliqué dans le même exemple ne donneroit jamais la même idée. Il ne faut donc pas borner la différence de ces deux mots à dire que l'un nie plus fortement que l'autre ; il est vrai que dans un sens négatif *point* a plus de force que son synonyme, & que la plus grande altération qu'il puisse recevoir, est d'être employé dans un sens douteux comme en ces endroits :

N'avez-vous *point* de tabac ?

N'avez-vous *point* de monnoie, &c.

Il y a aussi une grande différence de sens lorsqu'en certaine manière de parler, il n'entre qu'une négative ou qu'il y en entre deux.

Le sens de la négative simple, semble ne vouloir pas une chose, & au contraire le sens des deux négatives souhaite cette même chose avec empressement, par exemple :

Une personne qui a du crédit à la Cour, dira fort bien d'un homme dont la conduite est suspecte ;

Cet homme appréhende que je *ne* parle au Prince.

Et si c'est au contraire un homme qui attende quelque recompense du Prince, ce favori dira :

Cet homme appréhende que je *ne* parle pas au Prince.

Le sens de la négative simple du premier exemple, est que cet homme craint d'être dénoncé au Prince. Au lieu que le sens des deux négatives du second exemple, est que cet autre homme appréhende d'être mis en oubli auprès du Prince.

Pour ne pas faire un mauvais usage des négatives, il faut se souvenir qu'elles se mettent simples devant ou après ces sortes de pronoms & adverbess négatifs, *nul, aucun, personne, rien, jamais*, exemple :

Elle *n'a* *nette* connoissance de la chose.

On *n'entend* *aucune* nouvelle de cette affaire.

Vous *ne* trouverez *personne* à la promenade.

*Rien* n'est plus dangereux que le mauvais exemple.

Un bien mal aquis *ne* prospere *jamais*, &c.

• On voit par ces phrases que *pas* & *point* en sont rejettés à cause des pronoms & adverbés négatifs qui s'y trouvent employés. Il en est de même de l'adverbe diminutif *guere* & de la disjonction *ni*, exemple :

Ce jeune homme *n'a guere* de disposition à l'Etude.

Ces gens-là *n'ont ni* cœur *ni* honneur.

Si l'on ne se fert pas de ces pronoms ou adverbés négatifs, on peut employer deux négatives, comme dans les exemples suivans :

Il aura beau parler je *ne* lui repondrai *pas*.

On me sollicite en vain je *ne* veux *point* m'engager.

*Non* est aussi adverbe négatif, il souffre quelquefois deux négatives après lui, & dans cette situation il sert à donner plus de force aux négatives qui le suivent, & à mieux exprimer la resolution  
où

où l'on est de ne pas faire une chose, exemple :

*Non* il ne trouvera *pas* en moi sa dupe.

*Non* je ne puis *rien* faire pour cette fois.

&c.

La particule *en* que nous avons mise au rang des pronoms relatifs, a encore d'autres usages. Elle est souvent la marque du gérondif comme dans les exemples suivans.

Il s'est fait mal *en* descendant de cheval.

Elle est tombée *en* sortant de son carrosse, &c.

Cette particule est encore synonyme de la préposition *dans*, & on l'emploie assez indifféremment dans les phrases suivantes.

*Dans* ou *en* l'état où il est que peut-il espérer ?

*En* ou *dans* cette conjoncture quel parti prendriez-vous ?

Il est cependant bon de les distinguer en certaines rencontres, & de les accorder à la juste idée qu'on veut donner d'une chose, sans quoi on pourroit être mal entendu : tant il est vrai qu'un mot ne souffre pas son synonyme par tout. En voici un exemple :

J'examinerai l'affaire *dans* huit jours.

Celui qui parle ainsi donne à entendre que quand huit jours seront écoulés, il

R

travaillera à l'affaire, au lieu que s'il dit: j'examinerai, j'expédierai l'affaire *en* huit jours. On doit entendre qu'il emploiera huit jours pour l'examen ou pour l'entière expédition de cette affaire.

*En* doit être préféré à *dans* quand le mot suivant commence par un *d*. Ainsi il vaut mieux dire :

Il a été surpris *en* des lieux de scandale; que *dans* des lieux de scandale; parce qu'on évite une cacophonie désagréable qui se fait sentir en disant *dans des* &c.

*En* se met devant les noms de Roïaume & de Province.

On dit: cela se pratique *en* Portugal, *en* Espagne, *en* Allemagne, *en* Hollande, *en* Angleterre, *en* Bretagne, *en* Champagne, *en* Bourgogne.

*Dans* se met devant les noms de Ville, de maison, &c. mais ce n'est qu'en certaines manières de parler, & quoique cette préposition soit locale, on ne doit pourtant pas l'employer indistinctement. On dit par exemple: Il demeure à Paris & non pas *dans* Paris, mais on dira fort bien vous ne trouverez pas *dans* Paris une étoffe semblable à la vôtre.

Peut-on trouver encor quelques femmes fidèles ?  
Sans doute & *dans* Paris si je sais bien compter, &c. \*

\* Mr Despréaux.

Au reste *dans* est plus d'usage qu'*en* dans les locutions suivantes.

Le différend a commencé *dans* sa maison.

Ils se promènent ensemble *dans* le jardin.

Vous les trouverez *dans* la sale, *dans* la chambre, *dans* le cabinet, &c.

Cette préposition se met aussi devant les noms d'Auteurs, exemple: Vous avez lu cela *dans* Perse, *dans* Juvenal, *dans* Horace, *dans* Virgile, *dans* Cicéron, &c.

Les particules *on* & *l'on* sont sinonimes; l'une & l'autre sont bonnes quand on les emploie avec discernement. La première est préférable au commencement d'une phrase.

On ne doit jamais se servir de *l'on* si le mot suivant commence par une *l*; c'est pourquoi il faut dire: *on* l'a vû, *on* le lui enverra, *on* la lui donnera, & non pas, *l'on* l'a ni *l'on* le &c.

Mais si le mot *ou* précède l'une de ces deux particules, il vaut mieux se servir de *l'on* afin d'interrompre la suite de trois voïeles qui forment en cette rencontre un des plus désagréables sons de la Langue. Un exemple rendra cette observation plus sensible.

C'est ici le lieu *ou l'on* garde les Reliques.

On sent par cette exemple que la prononciation ne pourroit souffrir *où on*, & il ne faut qu'une oreille un peu délicate pour faire ce discernement.

Les consones aussi-bien que les voïelles ne laissent pas de concourir à ce mauvais son. Celui, par exemple, qui veut contenter l'oreille, ne doit pas se servir de la phrase suivante.

Il est *fort* fâché d'un *si* long silence.

C'est sur les syllabes *fort* *fa* & *si* long *si-*  
*ten*, que se rencontre le désagrément du son. Il est aisé de l'éviter y aiant assez d'autres mots pour exprimer la même chose. Si l'on met *très* au lieu de *fort*, ce mauvais son ne se fera plus sentir : on peut aussi changer ou transposer l'épithète *long* en disant un *silence* trop *long*, *affecté*, *ennuyeux*, *mal fondé*, &c.

La préposition *sans* se rencontre assez ordinairement devant les infinitifs des verbes comme dans ces manières de parler.

Elle est partie *sans* dire adieu à personne.

Il s'en est allé *sans* prendre congé de son bienfaiteur.

• On ne peut vivre long-tems *sans* boire

& sans manger, &c.

Si elle se rencontre devant tout autre tems des verbes, que l'infinitif, alors elle prend la particule *que* avec le relatif immédiatement devant le verbe, exemple :

Il est parti *sans qu'il* ait pris congé de personne.

Nous pouvons y aller une fois, *sans qu'il* soit besoin d'y retourner.

### SECTION III.

**C**omme nous avons formé le dessein de traiter de l'Orthographe, il est nécessaire de faire la revue des mots d'une même prononciation, qui s'écrivent différemment, & ont aussi une différente signification. Ces mots étant égaux à la prononciation, sont autant d'écueils pour l'Orthographe, non-seulement aux Etrangers, mais aux François mêmes. On entend ceux qui n'ont point assez d'Etude, ou assez de pratique pour les éviter dans l'écriture.

Si l'expérience ne faisoit pas voir tous les jours combien la connoissance de ces sortes de mots est nécessaire pour orthographier correctement, on ne se feroit pas

donné la peine de les rechercher.

On a aussi recueilli un grand nombre de mots équivoques, pour en marquer le genre à ceux qui l'ignorent, & l'on a mis les uns & les autres dans un ordre alphabétique, parce qu'étant ainsi rangés, on découvrira aisément ceux dont on veut savoir le genre & la signification: & pour ne pas entrer dans un détail qui ne convient qu'aux Dictionnaires, on s'est retraint à ne donner que leur signification la plus ordinaire dans l'usage.

## ARTICLE I.

*Recueil de plusieurs mots de même prononciation, de différente signification, & qui s'écrivent différemment.*

### A. E. H.

*Abaisse* est la première & troisième personne singulière du présent de l'indicatif ou du conjonctif du verbe *abaisser*. C'est aussi l'impératif du verbe au singulier.

On *abaisse* les ponts levis d'une citadelle quand le Major l'ordonne. On *abaisse* les lanternes & l'on y allume des chandelles pour éclairer aux passans durant la nuit.

*Abesse* est celle qui possède une Abaïe.

*Avant* est une préposition. On dit en

stile historique, ce fut cent ans *avant* la fondation de Rome. Deux cens ans *avant* la naissance de Jesus-Christ.

*Avent* est un tems solennisé par l'Eglise.

*An* est un espace de tems qui contient les douze mois de l'année.

*En* est une préposition dont on a parlé en son lieu, nous dirons encore en passant, qu'elle est fort usitée en ces sortes d'endroits.

Il est *en* Ville, elle est *en* Ville, elle loge *en* chambre garnie, elle est *en* compagnie, &c.

*Entre* est une caverne qui se trouve ordinairement près des montagnes ou des rochers.

*Entre* est une préposition qui régit l'accusatif, & qu'on emploie en ces façons de parler. *Entre* Paris & Rome. On les a rencontrés *entre* la Rochelle & Bordeaux.

*Au* est un article du datif. On dit aller *au* bal, assister *au* Sermon, *au* Chapitre, &c.

*Eau* l'un des quatre Elemens, ce mot est monosyllabe. L'*eau* courante est plus saine que l'*eau* dormante.

*Autel* est l'endroit de l'Eglise où se fait le sacrifice.

*Hôtel* est une maison propre à loger

une personne distinguée.

## B.

*Bal* est une assemblée de gens qui dansent.

Le Carnaval est le tems destiné pour les bals.

*Bail* est une convention faite entre deux ou plus grand nombre de personnes, concernant leurs intérêts; l'*l* de ce mot se mouille. Si on le raporte ici c'est pour avertir de ne le pas confondre dans la prononciation avec *bal*, ce qui arrive à quelques-uns. Il fait au pluriel *baux*.

*Bas* est ce qui couvre la jambe. Les *bas* de soie sont d'un meilleur usé que les *bas* de laine.

*Bât* est ce qu'on met sur le dos du cheval pour retenir les fardeaux qu'il porte. La prononciation de ces deux mots est plus longue que brève.

## C.

*Clair*, adjectif qui fait au féminin *claire*. Un verre *clair* & net. Une liqueur *claire* & pure.

*Clerc* est le nom qu'on donne à celui qui écrit sous un Avocat, sous un Procureur, ou sous un Notaire.

C. Q.

*Camp* se dit du lieu où se retranche une armée.

*Quand* est un adverbe. On dit *quand* l'avez-vous vû? *Quand* partira-t-il? *Quand* je marche, je me lasse incontinent.

*Qu'en* sont les deux particules *que* & *en* qui semblent ne faire qu'un mot dans la prononciation.

Comme dans ces façons de parler. *Qu'en* pensez-vous? *Qu'en* dites-vous? On ne peut gagner le Paradis *qu'en* faisant penitence.

*Chêne* est l'arbre dont le bois se conserve le plus long-tems.

*Chaine*, la chaine est de métal, & composée de plusieurs anneaux joints ensemble.

*Compte* est la recette & la dépense que contient un mémoire.

*Comte* est le titre que l'on donne à la personne dont la Terre est érigée en Comté. Ce mot fait au féminin *Comtesse*.

*Conte* est un recit fabuleux de quelque chose qu'on a imaginé à plaisir. La prononciation de ces trois mots se regle sur le dernier.

*Corps* se dit principalement de l'homme. Le *corps* & l'esprit s'afoiblissent dans un âge avancé.

*Cor* est un instrument de chasse, qui s'embouche, & dont on se sert pour animer les chiens.

*Cors* est un durillon que les souliers trop étroits font venir aux piés.

*Cour*, la Cour est prise pour le Prince & ses Courtisans. On donne aussi ce nom à cet espace entouré de murailles, & contigu à la maison dont il fait partie.

*Court* se dit de tout ce qui est opposé à la longueur, ce mot est adjectif & fait *courte* au féminin.

*Dans* est une préposition dont on a parlé en son lieu.

*Dents*. On dit d'une personne qu'elle a de belles *dents*, des *dents* bien rangées.

### E. A.

*Elle*, pronom personnel féminin. Mademoiselle N. est agréable, *elle* a de l'esprit, *elle* a du mérite.

*Aile* est la partie dont les oiseaux se servent pour voler.

*Etant*, gérondif du verbe *être*. *Étant* dans ses intérêts, vous devez prendre son parti.

*Etend* est la troisième personne singulière au présent de l'indicatif du verbe *étendre*. On dit dans le sens propre il *étend* les bras. Dans un sens figuré, il *étend* son pouvoir.

*Etang* est un espace profond de quelques pieds, rempli d'eau par quelque source, & que l'on destine pour le poisson.

F.

*Face* signifie le visage, mais il n'est guere usité si ce n'est en matière de piété. On dit pourtant regarder un homme en *face*.

*Fasse* est la première & troisième personne singulière du présent du conjonctif du verbe *faire*, exemple: que voulez-vous que je *fasse*? Que veut-elle que je *fasse*?

*Faîte*, le *faîte* est la partie la plus élevée d'une maison.

*Fête* est un jour destiné à quelque dévotion; comme la *fête* de Saint Jean, de Saint Pierre, de Saint Jacques, &c.

*Fils*, le *fils* doit répondre aux vertus de son pere.

*Fis* est la première & seconde personne du singulier au prétérit simple du verbe *faire*; exemple:

Je lui *fis* hier mes complimens, tu lui *fis* grand plaisir dans un besoin si pressant, &c.

*Foi*, créance, opinion que l'on a d'une chose. La véritable *foi* doit nous porter à croire les vérités révélées. On dit d'un impie qu'il n'a ni *foi* ni *loi*.

*Foie*, le foie est une des parties nobles du corps.

*Fois* ce mot ne se dit jamais seul. On dit je l'ai vû une *fois*, il s'est présenté *plusieurs fois*.

Il a été *quatre fois* à Versailles, *deux fois* à Marli, &c.

*Fond* se dit particulièrement du Capital d'un Marchand, & généralement de tout ce qui a de la profondeur.

*Fonds* est la première & seconde personne singulière du présent de l'indicatif du verbe *fondre*, je *fonds*, tu *fonds*, &c.

*Fonts* se dit de l'endroit de l'Eglise où l'on batise les enfans. Tenir un enfant sur les *fonts* de batême.

## G.

*Gris* se dit des couleurs. Il y a diverses sortes de *gris*, comme *gris* de perle, *gris* brun, *gris* de souris, *gris* de fer. &c.

*Gril* est un instrument de fer servant à la cuisine.

## H. O.

*Hôte* se dit de celui qui loge & de celui qui est logé.

*Ote* est la première & troisième personne du présent de l'indicatif & du conjonctif pour le singulier, il fait aussi les

deux personnes singulières de l'impératif du verbe *oter*.

## I. G. --

*Jean* est un nom propre. Quel est le nom de ce jeune homme? R. il s'appelle *Jean*.

*J'en*, ces deux mots semblent n'en faire qu'un dans la prononciation. Le pronom personnel *je* fait le premier mot en l'apostrophant, & la particule *en* fait le second, comme dans l'exemple suivant.

Il y a des esprits si capricieux qu'ils se formalisent de la moindre bagatelle : j'en connois qui sont bien plus accomodans.

*Gens*, ce mot ne se dit qu'au pluriel, il a la même signification que *personnes*. Il est des deux genres. Quand un adjectif le précède, il prend le genre féminin, exemple : Ce sont de *bonnes gens*, de *fâcheuses gens*. Mais si l'adjectif est après, il devient masculin; exemple : ce sont des *gens* officieux, bien-faisans, généreux, &c.

## L.

*Lai* se dit d'une personne laïque qui n'a aucun engagement dans les ordres de l'Eglise, il n'est usité qu'en matière de droit ecclésiastique ou civil, on dit un

frère *lai*, une sœur *laie*.

*Laid*, qui est difforme; exemple: Ce portrait est *laid*, cette couleur est *laide*.

*Lait* est la première nourriture de l'homme.

*Legs* est un don qu'on fait par testament en faveur de quelqu'un.

*Les*, article du nominatif pluriel servant aux deux genres.

## M.

*Mais* est une conjonction; exemple: Vous parûtes il est vrai, *mais* il n'étoit plus tems.

*Mes* est le pronom possessif pluriel des deux genres, comme *mes* lettres, *mes* comptes, *mes* papiers sont partis.

*Mets* fait la première & seconde personne singulière du tems present de l'indicatif, il fait de même une des personnes de l'impératif du verbe *mettre*. Il est aussi nom substantif masculin & se dit de tout ce qu'on aprête pour manger. Un *mets* exquis, excellent, un bon *mets*.

*Marchand* est celui qui vend toutes sortes de marchandises, soit en gros soit en détail.

*Marchant*, gérondif du verbe *marcher*. Il est tombé en *marchant*, elle s'est fait mal en *marchant*.

*Maire*. On entend aujourd'hui par le

nom de *maire* celui qui est le premier Officier d'une Ville, pour la police & le logement des gens de guerre.

*Mère*, celle qui a mis un enfant au monde. On dit que les *mères* font plus paroître de tendresse que les *pères*.

*Mords* est verbe & nom substantif tout ensemble, en tant que verbe, il fait la première & seconde personne singulière du présent de l'indicatif du verbe *mordre*, & en tant que substantif, il signifie la partie de la bride qui fait l'embouchure du cheval. Le *mords* doit être proportionné à la bouche du cheval.

*Mord* fait la troisième personne singulière du tems présent de l'indicatif du même verbe *mordre*. Je *mords*, tu *mords*, il *mord*, &c.

*Mort*, la mort est l'extinction de la chaleur naturelle. Ce mot est aussi adjectif, exemple : Cet arbre est *mort*. Cette plante, cette racine est *morte*.

## N.

*Nom*, il a fallu donner à chaque espèce un *nom* dont on se sert pour distinguer les choses les unes d'avec les autres.

*Nom* est un adverbe négatif qui seul peut faire une réponse, comme à la demande suivante.

Le connoissez - vous ? On répond *non*, supposé que l'on ne connoisse pas la per-

sonne dont il est question.

*N'ont*, l'éllision qui se fait ici de l'*e* est causée que l'on ne trouve qu'une syllabe en ces deux mots, dont le premier est la négative *ne*, & le second la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif du verbe *avoir*, comme dans la phrase suivante.

- Ces sortes de remèdes *n'ont* ni force ni vertu.

## O.

*O* est une interjection ou exclamation dans le discours, comme dans l'exemple suivant.

*O* mon Père ! lui dis-je tout éfraié, ces gens-là étoient-ils Chrétiens ? *Pasc. liv. 5.*

*Os*, les *os* sont les parties du corps les plus dures, les plus féches, & les plus terrestres.

## P.

*Pan*, ce nom a plus d'une signification, on le donne au Dieu fabuleux des Bergers ; il signifie aussi une partie de quelque chose. On dit un *pan* de muraille, un *pan* de bastion, de robe, &c.

*Paon* est ce bel oiseau que les Latins nomment *pavo*. On ne doit point avoir d'égard à son orthographe, il se prononce

ce

ce comme le mot précédent.

*Pend*, troisième personne singulière au présent de l'indicatif du verbe *pendre*.

*Pends* est la première & seconde personne singulière du même verbe & du même tems.

*Pain*, le pain est la principale nourriture de l'homme.

*Pin* est le nom d'un arbre. Le bois du *pin* est l'un des plus légers.

*Peint*, participe passif du verbe *peindre*, il en fait aussi la troisième personne singulière au tems présent de l'indicatif. Je *peins*, tu *peins*, il *peint*, &c.

*Pair* est un titre qu'on donne à celui dont la Terre est érigée en *Pairie*.

*Perd* fait la troisième personne singulière au tems présent de l'indicatif du verbe *perdre*. Je *perds*, tu *perds*, il *perd*.

*Paire* se dit de deux choses pareilles, comme une *paire* de gans, une *paire* de bas, de chausses, de botes, de souliers, &c.

*Père*, celui qui a un ou plusieurs enfans. Un *père* attentif à sa famille est un bon *père*.

*Peu* est un adverbe diminutif. Mr. . . . est honnête homme, c'est dommage qu'il ait *peu* de bien & *peu* de santé.

*Pent* est la troisième personne singulière du tems présent de l'indicatif du verbe *pen-*

*voir* ; que *peut-il* faire, que *peut-on* faire pour votre service.

*Plains*, première & seconde personne du singulier au tems present de l'indicatif du verbe *plaindre*.

*Plaint* fait la troisième personne singulière & le participe du même verbe, exemple: on le *plaint* dans cette conjoncture. Il est *plaint* de tout le monde.

*Plein* est un adjectif. On dit un verre *plein*, une bouteille *pleine*, &c.

*Poids* est l'instrument dont on se sert pour peser diverses matières. Ce mot est pris aussi pour la *pesanteur*.

*Pois*, sorte de légume. Les *pois* verts sont excellens dans leur primeur.

*Poix*, espèce de gomme propre à divers usages.

*Pore* du mot latin *poreus*. Son synonyme *sochon*, est plus usité.

*Port* est l'abord d'une Ville par mer, ou par quelque rivière. Il a encore d'autres significations comme *port* d'armes, *port* de lettres, *port* de voix, &c.

*Prie*, première & troisième personne au tems present & au singulier de l'indicatif du verbe *prier*. Je *prie*, tu *pries*, il *prie* ; il fait aussi la seconde & troisième personne de l'impératif au singulier.

*Pris* est le participe déclinaable du verbe *prendre* ; il fait aussi la première & seconde

personne du singulier au prétérit simple du même verbe.

*Prix* est la valeur de quelque chose que ce puisse être.

Cela n'est pas d'un grand *prix*. Cela est d'un *prix* médiocre.

## Q. C.

*Quart*. La quatrième partie d'un entier. On dit un *quart* d'aune, un *quart* de boisseau, de muid, &c.

*Car* est une conjonction qu'il ne faut pas rendre trop fréquente dans le discours.

*Quarté* est une mesure contenant deux pintes.

Cette bière est bonne il faut en avoir une *quarté*.

*Carte*. Il y a des *Cartes* géographiques, historiques, généalogiques, &c.

## R.

*Rang* est un ordre reçu en certaines choses. Les livres d'une Bibliothèque doivent être placés chacun à son *rang*.

*Rend* troisième personne singulière au présent de l'indicatif du verbe *rendre*.

*Rends* première personne du singulier au temps présent de l'indicatif du même verbe. Il fait aussi la seconde personne singulière de l'impératif.

## S. C.

*Sang*, le *sang* froid rend l'homme d'une humeur tempérée, & le *sang* chaud produit en lui un effet tout contraire.

*Sans* est une préposition dont on a parlé en son lieu.

*Sens*, raison, jugement. Mr. l'Abbé de R \*\*\* est un homme de bon *sens* & de bon jugement.

Ce mot fait aussi la première & seconde personne du présent de l'indicatif & la seconde de l'impératif du verbe *sentir*.

*Sent* fait la troisième personne du même & du même verbe.

*S'en* est le pronom conjonctif de la troisième personne du singulier & du pluriel, joint à la particule *en*; exemple de leur application :

Si on le menace, il ne *s'en* soucie pas.

Pour cette affaire ils ne *s'en* mettent guere en peine.

*Cens*, terme de coutume, c'est une rente Seigneuriale, dont un héritage est chargé envers le Seigneur duquel il relève.

*Cent*, nom de nombre composé de dix fois dix.

Six mille livres de principal faisoient

il y a quelques années cent écus de rente annuelle.

*Sain* adjectif, qui fait au féminin *saine*. On dit d'une chose, qu'elle est *saine & entière*, pour dire qu'elle n'a souffert aucun dommage, qu'elle est en bon état.

*Saint* se dit de ce qui a rapport au Ciel, comme le *saint* office, la *sainte* communion, &c.

*Sein* se dit particulièrement de la femme. Celles qui sont modestes, ne laissent point paroître leur *sein*.

*Seing* ou *signature* est le nom d'une personne mis au bas de quelque écrit.

*Ceint* troisième personne singulière du présent de l'indicatif, & le participe déclina- ble du verbe *ceindre*

*S'est* pronom conjonctif joint à la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *être*. Il *s'est* trompé, elle *s'est* trompée dans son dessein.

*Ses* pronom possessif de la troisième personne du pluriel. *Ses* frères, *ses* amis, *ses* parens, &c.

*Sept* nom de nombre dont le *p* ne se prononce point.

*C'est* pronom démonstratif joint à la troisième personne singulière du présent de l'indicatif du verbe *être* en faisant élision de la lettre *e*, pour ne pas dire *ce est* : ainsi il faut prononcer comme on é-

*crit: c'est un honnête homme, c'est une aimable femme.*

*Cet* pronom démonstratif masculin & singulier, qui ne se met que devant les substantifs masculins qui commencent par une voyelle comme, *cet* enfant est joli, *cet* écolier est studieux, &c.

*Ces* pronom démonstratif au pluriel dans les deux genres.

*Selle* est la principale partie du harnois d'un cheval.

*Celle* pronom démonstratif féminin, lequel prend un *s* au pluriel.

*Sire* est un titre dont on se sert en parlant au Roi de France.

*Cire*. Il y en a de plusieurs sortes. La *cire* dont on fait la bougie, & celle dont on cachete les lettres, sont des plus ordinaires.

*Soi*, pronom personnel qui n'est usité qu'au singulier & qui n'a point de nominatif. Voyez ce qui en a été dit à l'article des pronoms.

*Soie* est le fil que l'on tire du coucon après que le ver l'a travaillé.

*Son* est un pronom possessif. Ce mot se dit aussi du bruit qu'on entend de certains corps quand ils sont touchés ou mis en mouvement; il signifie encore ce qui reste de la farine après avoir été blutée.

*Sont* troisième personne pluriel du pre-

sent de l'indicatif du verbe *être*. Nous *sommes*, vous *êtes*, ils *sont*, &c.

## T.

*Tems*, le tems est la durée du mouvement ou du repos.

*Tant* est un adverbe & quelquefois une conjonction.

Je prends *tant* de plaisir à lire votre livre que je ne puis me résoudre à le quitter.

*Tant* qu'on est jeune on ne juge sagement de rien. \*

*Tan* est une poudre dont se servent les Taneurs.

*T'en* est le pronom conjonctif *te* apostrophé, joint à la particule *en*.

*Thon*. Poisson de mer.

*Taon*, grosse mouche que les Latins nomment *tabanus*.

*Ton*, pronom possessif masculin & qui sert aussi au féminin quand le nom auquel il est joint, commence par une voyelle; c'est ce qui a été amplement expliqué en parlant des pronoms. Ce mot est encore un terme de musique; on dit un *ton* de voix, un *ton* plus bas, un *ton* plus haut. La prononciation de ces trois mots se règle sur le dernier.

*Tend*, troisième personne singulière du

\* Mr de la Roche-Foucault.

tems present de l'indicatif du verbe *tondre*. Je *tonds*, tu *tonds*, il *tond*, &c.

*T'ont* pronom personnel conjonctif *te*, joint à la troisième personne plurielle du tems present de l'indicatif du verbe *avoir*.

*Toi* pronom personnel qui n'a guere place que dans le stile simple ou comique. Les Poëtes cependant, s'en servent avec élégance, comme dans ce vers de Mr Racine :

O *Toi* qui vois la honte où je suis descendü.

Voyez article III. des pronoms.

*Toit*, est la partie extérieure qui couvre & termine la maison.

## V.

*Van*, instrument dont on se sert pour séparer le blé & toutes fortes de grains d'avec les ordures.

*Vend*, troisième personne singulière du present de l'indicatif; & à l'impératif la seconde personne du verbe *vendre*. Je *vends*, tu *vends*, il *vend*.

*Vent*, agitation de l'air. On dit proverbialement, Petite pluie abat grand *vent*, pour signifier que les plus grands troubles se calment peu à peu.

*Ver*, le ver est un insecte ou reptile. Entre tous les reptiles le ver à soie est admirable en son travail, & par les différentes

rentes formes qu'il prend.

*Verd* est substantif & adjectif. On dit un *verd* clair, un *verd* brun, *verd* de pré, de mer, &c. En tant qu'adjectif il fait *verte* au féminin, en changeant le *d* en *t* & prenant l'*e* muet à la fin, comme après ces substantifs. Une étoffe *verte*, une double *verte*, de la laine de la soie *verte*. Un drap *verd*, un habit, un ruban *verd*, &c.

*Vers*, Le vers est composé d'un nombre de syllabes, qui ne passe jamais douze syllabes pour les vers masculins, & treize pour les féminins. C'est ce qu'on verra plus au long à la fin de ce Livre. *Vers* est aussi une préposition qui gouverne l'accusatif; exemple: l'armée marcha *vers* le Rhin. Ce mot s'emploie quelquefois pour *environ*, comme dans l'exemple suivant. La place se rendit *vers* la fin de l'année.

*Vain* adjectif qui fait au féminin *vaine*, & signifie frivole, de nulle valeur. Un homme *vain* est celui qui croit avoir plus d'un mérite & qui n'en a aucun.

*Vin*, le vin est le jus du raisin. Le *vin* étant pris avec modération nourrit & fortifie.

*Vint* troisième personne singulière du prétérit simple du verbe *venir*. Je *vins*, tu *vins*, il *vint*, &c.

*Vingt* nom de nombre composé de deux fois dix.

## Les Regles

*Vingt* pistoles, *vingt* écus, *vingt* francs, &c.

*Vie*, la vie est l'union de l'ame au corps.

*Vis*, ce mot fait la première & seconde personne singulière au tems present de l'indicatif du verbe *vivre*. Il fait aussi la première & seconde personne du prétérit simple du verbe *voir*.

Tu *vis* heureux & content.

Je le *vis* hier au soir.

} Verb. *vivre*.

} Verb. *voir*.

*Voie*, ce mot dans la signification de chemin se dit de l'ancienne géographie

*Vois*, première & seconde personne du singulier au tems present de l'indicatif du verbe *voir*; il fait aussi la seconde personne singulière de l'impératif.

*Voit* troisième personne singulière du même tems indicatif & du même verbe.

*Voix* est le son qui se fait entendre de la parole. Ce mot signifie aussi *suffrage*, *consentement*.

On élit certains Officiers à la pluralité des *voix*.

## ARTICLE II.

Outre les mots dont on vient de parler; il y en a d'autres qu'on nomme équivoques, parce qu'un même mot signifie plusieurs choses différentes entre-elles. On a

recueilli les principaux, c'est-à-dire, ceux qui ont le plus d'usage.

## M O T S E Q U I V O Q U E S

*Air*, l'un des quatre Elemens. Un *air* sain, un *air* grossier, humide, froid, chaud, &c.

*Air*, l'air d'une chanson. La sonnete est un *air* qui se jouë sur quelque instrument, & la cantate est un *air* composé pour la voix.

*Air*, mine & manière de se montrer. Un homme d'un grand *air*. Avoir l'*air* gai, enjoué, sérieux, &c.

*Barbe*, nom de femme. *Barbe* est spirituelle & bien faite.

*Barbe*, le poil qui vient au menton. On dit une jeune *barbe*, une *barbe* longue & négligée.

*Barbe*. On donne aussi ce nom aux chevaux qui viennent de Barbarie. Le *Barbe* est fort estimé.

*Coche*, sorte de carosse servant au Public pour voïager.

*Coche*. La *coche* est une entaille ou marque qu'on fait sur un morceau de bois. Les boulangers & les Cabaretiers se servent de *coches*.

*Date*. La *date* est le chiffre qui marque le jour, le mois, & l'année.

*Date* est le nom qu'on donne au fruit du palmier. Une grosse, une petite *date*.

*Dragon*. Le *Dragon* est un Cavalier qui se bat à pié & à cheval.

*Dragon*. On donne ce nom à une sorte de serpent qui se trouve en Afrique. Il signifie aussi une certaine tache qui vient aux yeux du cheval, & qu'on met au nombre de ses maladies.

*Elan* se dit du mouvement du cœur. Il se dit aussi de l'effort que font les animaux pour sauter. Les chevaux font de furieux *elans* en sautant un fossé.

*Elan* est aussi le nom d'un animal sauvage dont la peau étant préparée; sert à divers usages.

*Feu*, l'un des quatre Elémens.

*Feu* pour signifier *défunct*. Ce mot n'a point de pluriel, & suivant Messieurs de l'Académie, il prend un *e* muet au féminin, de sorte qu'il faut dire la *feuë* Reine, *feuë* Madame la Dauphine, &c.

*Flambeau*, le flambeau est composé de méche & de cire; on l'allume la nuit pour marcher plus commodément.

*Flambeau*, instrument de métal où l'on met la chandelle.

*Gresse*. Le *greffe* est le lieu où l'on garde les actes de Justice.

*Gresse*, la *greffe* est une petite branche d'arbre que l'on insère sur un autre arbre,

demême & quelquefois de différente espèce.

*Haire.* La haire est une camisole de crin dont se servent certains Religieux pour rendre leur règle plus austere.

*Haire jeu de cartes.* Il signifie aussi un pauvre homme, mais ce n'est que dans un sens de mépris.

*Jeûne,* abstinence ordonnée par l'Eglise. Le jeûne modère les passions.

*Jeune,* qui n'est pas vieux. Il se dit des animaux, & particulièrement de l'homme. la prononciation de ce mot est brève en cette dernière signification.

*Livre.* Le Livre est un volume imprimé ou manuscrit. Le meilleur *livre* n'est point à couvert de la critique.

*Livre,* la livre est un poids dont on se sert pour peser les marchandises.

*Livre* est aussi une monnoie imaginaire dont on se sert pour exprimer le prix de tout ce qui se vend & s'achete. On se sert aussi du mot de *franc* pour signifier *livre*, mais il ne doit pas être suivi des mots de *sou*, de *denier* ni de *rente*, parce qu'on ne dit pas trois *francs*, cinq sols six deniers, quatre *francs*, dix sols; mais bien trois *livres*, cinq sols six deniers, quatre *livres*, dix sols, &c. On ne dit pas non-plus, il a deux mille, trois mille ou quatre mille *francs* de rentes; mais bien deux mille, trois mille, quatre mille *livres* de rente.

On ne dit jamais une *livre*, deux *livres*, trois *livres* si ce n'est en vérifiant un compte. L'usage veut qu'on dise *vingt sous*, *quarante sous*, un *écu*; excepté ces endroits, on se sert assez indifféremment de *francs* ou de *livres*.

*Manche* est la partie par où l'on prend un couteau, une fourchette, un marteau, une coignée & tout autre instrument emmanché.

*Manche*, la manche d'un habit est la partie qui couvre le bras.

*Neuf*, nom de nombre qui se joint aux dizaines sans la conjonction &, en disant simplement *dix-neuf* *vingt-neuf* &c.

*Neuf* se dit de ce qui n'a point encore servi. Un chapeau *neuf*, des gans *neufs*, une chemise *neuve*, &c. *Voiez la Section II. de la seconde partie.*

*Où* adverbe de lieu, *où* demeure-t-il, *où* demeure-t-elle, *où* demeurez-vous?

*Ou*, ce mot est une disjonctive, on l'emploie en ces rencontres ou autres à peu près semblables. Nous irons à l'Opera *ou* à la Comédie, vous parlerez à la mère *ou* à la fille. Il ne prend d'accent que lorsqu'il est employé comme adverbe de lieu.

*Page*. Le Page d'un Prince.

*Page*. La page d'un livre.

*Voiez la terminaison en age art. II. p. II.*

*Poile.* Le poile est un dais portatif sous lequel on met le saint Sacrement.

*Poile* sorte de fourneau de fonte ou d'autre matière dont on se sert pour échauffer une chambre ou un cabinet.

*Poile*, instrument de cuisine. Ce mot, en cette dernière signification, est féminin.

*Poste* terme de guerre, c'est le lieu où les soldats sont retranchés, il est masculin. Un *poste* avantageux.

*Poste* se dit du lieu où l'on porte les lettres. En ce sens il est féminin. On dit aussi courir la *poste* lorsque de distance en distance, on change de chevaux.

*Quartier* se dit des divisions qu'on fait d'une Ville. Un beau *quartier*, un *quartier* éloigné.

*Quartier* est quelquefois pris pour *grâce* ou *pardon*.

Les ennemis n'ont fait aucun *quartier*.

*Raic* se dit d'une ligne qu'on tire sur le papier, ce mot est féminin.

*Raic.* On donne aussi ce nom à un poisson de mer, avec le même genre.

*Satire.* Les Poètes feignent que les *Satires* habitent les forêts: les Peintres les représentent avec des piés de chevres, & des cornes à la tête. En ce sens il est du genre masculin.

*Satire*, discours en vers ou en prose, mais plus ordinaire en vers, où l'on reprend les défauts des hommes ; il est ici féminin.

*Temple*, le temple étoit le lieu où les anciens faisoient leurs sacrifices.

*Temple* est cette partie placée à chaque côté de la tête entre l'œil & l'oreille. Il est dangereux d'être blessé à la *temple*.

*Vol* est le synonyme de *larcin* ; c'est une possession criminelle du bien d'autrui.

*Vol* est le mouvement que fait un oiseau en l'air, pour passer d'un lieu à l'autre.

## SECTION IV.

### DE L'ORTOGRAPHE.

#### ARTICLE I.

**C**E qui rend l'Orthographe difficile, est la prononciation, à laquelle l'usage n'a pas voulu assujétir l'écriture ; il a cependant souffert qu'on en ait retranché beaucoup de lettres superflues : ce qui étoit d'autant plus nécessaire, que depuis ce retranchement, la lecture & la prononciation en sont devenues plus faciles.

Mais il ne faut pas pour cela, à l'exemple de quelques esprits bisares, déguiser

tellement les mots qu'on n'en reconnoisse plus l'origine. Pour éviter ces deux extrémités, je veux dire l'ancienne Orthographe & cette moderne outrée, on doit garder un milieu qui est aujourd'hui la manière la plus suivie.

L'expériencé m'a appris que l'*e* qui précède l'*u* dans ces sortes de participes *eu*, *veu*, *reçeu*, *aperçeu*, &c. est très nuisible à la prononciation, particulièrement dans le participe *eu* que bien des gens font de deux sillabés; ce qui m'a déterminé à le retrancher, disant qu'il n'y a pas plus d'inconvenient de ne mettre qu'une lettre au participe du verbe *avoir*, qu'à la troisième personne singulière du présent de l'indicatif du même verbe; & qu'enfin, si *e* fait un mot, *u* peut bien en faire un aussi, même avec cet avantage, qu'il n'est point équivoque comme l'*a*.

Si l'on prend bien garde à l'ordre qu'on a tenu dans cet ouvrage, on y trouvera les principales règles de l'Orthographe.

Les différentes inflexions des quatre conjugaisons des verbes y sont distinctement marquées; on s'est même attaché à faire connoître celles dont la terminaison ne varie jamais, quoique leur origine soit différente.

On y voit comment les noms pluriels se distinguent d'avec les singuliers, & le

rapport qui doit se trouver de l'article ou de l'adjectif au substantif, tant en genre qu'en nombre.

On y apprend comment se forme le féminin de tous les noms adjectifs qui se terminent par une autre lettre que l'*e* muet.

La lettre *b* si sujette à varier n'a pas été négligée, non plus que les articles qui la précèdent.

L'explication qu'on y donne de l'*j* & de l'*v* consonnes, apprend à placer ces deux lettres aux endroits où la prononciation les demande.

La différente signification qu'on a donnée d'un grand nombre de mots de même prononciation, enseignera à les orthographe distinctement & à connoître leur genre.

Enfin toutes ces recherches sont autant de règles certaines pour l'orthographe. Il ne reste donc maintenant qu'à parler des lettres capitales & majuscules. De l'éli-sion ou des mots qui s'apostrophent quand la voïelle qui les termine, est suivie d'une voïelle initiale. Des points, des virgules, & accens qu'il faut savoir placer à propos.

La lettre capitale est celle qui commence un discours, elle doit être plus grande que les autres. La majuscule tient le milieu entre celle-là & les petites lettres; on la met pour première lettre dans les noms d'hom-

mes, de Communauté, de science, de Région & de Ville. Tous les Vers doivent aussi commencer par une majuscule.

## DE L'ÉLISION.

### ARTICLE II.

L'élision est ce retranchement qu'on fait de la voïelle finale d'un monosyllabe lorsqu'il est suivi d'un mot qui commence par une voïelle. Ces monosyllabes sont *je, me, se, le, la, que, ne, si*. Ce dernier ne s'apostrophe que devant le relatif *il*; exemple :

*S'il* vient, nous lui ferons bon accueil

*S'ils* parlent, on les entendra avec plaisir.

Les autres s'apostrophent devant toutes les voïelles qu'ils précèdent.

Ainsi on écrit *j'ai, m'entendez-vous ? s'en souvient-il ? s'en souvient-elle ? je l'estime, je l'aime, qu'en pensez-vous, n'est-il pas bon ? &c.*

Les seuls mots, autres que les monosyllabes, sujets à l'élision, sont ces trois conjonctions, *jusque, lorsque, & parceque*; exemple :

*Jusqu'ici* nous avons vécu en bonne intelligence.

Je le croirai lorsqu'on le publiera.  
Je vous quitte parce qu'il est tems.

On voit par ces exemples que l'apostrophe n'est autre chose qu'un petit trait oblique qui tient la place de la voïelle retranchée, & se met au-dessus de l'espace qu'elle devoit occuper.

L'usage a encore introduit la suppression de la voïelle *e*, à la fin de l'adjectif féminin *grande*, quand il se trouve immédiatement devant les substantifs suivans, & veut qu'on dise sans avoir égard au genre, *la grand-Chambre, grand-Sale, grand-chere, grand-peine, grand-mère, grand-messe, grand-merci, grand-pitié, grand-chose, & grand-peur.*

Voilà les progrès que fait l'usage lorsqu'on ne s'opose pas à ses caprices. Il n'étoit point nécessaire d'ôter une lettre qui est en cet endroit la marque du féminin; il suffisoit de dire qu'elle ne doit point se faire sentir à la prononciation quand cet adjectif précède le substantif.

Pour faire une liaison de certains mots les uns avec les autres, on met un petit trait entre les deux mots qui doivent être prononcés de suite comme les suivans, *que veut-il? que dit-il? ai-je tort?* Il y en a d'autres qui n'ont point proprement de *t*; mais pour régler la lecture & la pro-

nonciation, on en place un de cette manière *a-t-il fait? a-t-elle fini?* &c.

Il y a encore certains assemblages de mots que l'usage a réduits à un seul, comme ceux-ci. *Grand-Maitre, Grand-Croix, quelque-part, rendez-vous,* &c. où l'on emploie ce même trait.

## DES ACCENS,

### ARTICLE III.

Il y en a de trois sortes, l'aigu, le grave & le circonfléxe.

L'accent aigu se met sur l'é fermé ou masculin, comme dans ces mots, *vanité, santé, prohibé.*

Dans les participes des verbes terminés en é comme *aimé; dévoué, adoré, révéré;* il se met aussi sur l'é de certaines syllabes quand la prononciation le demande fermé, ce qu'on peut remarquer aux mots suivans, *piété, témérité, pénétré, dégénéré, décrié, décrédité,* &c.

Cet accent ne doit pas être négligé surtout en certaines diction, qui sans cette précaution deviendroient équivoques, par exemple: *aveuglement* ne prend aucun accent en tant que substantif; mais en tant qu'adverbe, ce mot prend l'accent aigu sur l'é de la pénultième syllabe. La

même observation se doit faire sur *reglement* qui a deux significations fort différentes; c'est ce qu'on sentira mieux par les exemples suivans :

Que d' <i>aveuglement</i> dans sa conduite.	} substantif.
Il a fait cela <i>aveuglément</i> .	

On a publié un nouveau <i>reglement</i> .	} substantif.
Il me vient voir deux fois le mois <i>reglement</i> .	

On voit par ces exemples que l'accent aigu se met sur l'adverbe pour le distinguer d'avec le nom substantif, sans quoi la prononciation seroit incertaine.

L'accent grave se met sur la préposition *à* pour la distinguer de la troisième personne singulière du présent de l'indicatif du verbe *avoir*. Il se met aussi sur la particule démonstrative *là*, pour en faire une distinction d'avec l'article féminin *la* : de sorte qu'il faut écrire, demeurez-*là*. Écrivez-*à* Paris.

Cet accent se marque d'une manière opposée à l'aigu, c'est-à-dire, qu'il part de la gauche en inclinant vers la droite.

On le met aussi sur l'*e* clair pour le distinguer de l'*e* fermé, comme dans ces mots *succès, accès, progrès, procès, &c.*

On se fert de l'accent circonflexe sur les syllabes dont la prononciation est longue, comme *âge, blâme, emblème, problème, fantôme, abîme, &c.*

L'accent circonflexe n'est autre chose que les deux accens précédens joints ensemble par l'extrémité supérieure. Son emploi s'étend encore sur les premières syllabes des pronoms *nôtre & vôtre* quand elles sont longues, c'est sur quoi l'on s'est expliqué en parlant des pronoms.

Les voyelles *i, u, e*, prennent quelquefois deux points pour s'accommoder à la prononciation. L'*i* ainsi ponctué devient double dans les mots de *païs, païsan, croïons*, première personne plurielle du présent de l'indicatif du verbe *croire*, & dans l'imparfait du même verbe qui fait *croïions* & prend deux *ii* pour être distingué du tems présent. Cette observation se doit faire à l'égard de toutes les syllabes où l'*i* se fait sentir double à la prononciation.

C'est par le moïen de ces deux points que l'on évite en certains endroits, de ne faire qu'une syllabe de ce qui en doit faire deux, comme dans le verbe *haïr*, & son participe *haï*.

Cette voyelle doublement ponctué, se partage en certains mots sur les deux syllabes dont elle fait le milieu, ce qu'on peut remarquer dans la plûpart des tems du verbe *païer*.

Cette double ponctuation se met aussi sur l'*e* & sur l'*u* pour régler la prononciation & faire ainsi sentir le son distinct de la voyelle qui précède celle où sont les deux points, comme dans ces mots *rénir*, *réussir*, qu'une mauvaise prononciation pourroit faire de deux syllabes, au lieu de trois, sans le secours de deux points.

L'*e* muet étant final & précédé de la voyelle *u* prend aussi deux points comme dans ces mots, *bouë*, *rouë*, *nuë*, *ruë*, *vuë*, & en certains adjectifs féminins formés des participes, tels que ceux-ci, *perdue*, *reçue*, *luë*, *émue*, *reconnue*, &c. Ces deux points font que cet *e* muet final, vaut seul une syllabe, mais à la vérité si foible qu'on ne l'a sent pas dans le discours ordinaire où cette lettre ne sert tout au plus qu'à prolonger le son de l'*u*: ce n'est donc que dans la Poësie & dans le discours le plus grave qu'elle se fait un peu sentir.

On devroit encore se servir de ces deux points en plusieurs rencontres où la prononciation ne fait souvent à quoi s'en tenir, particulièrement dans la lecture, par exemple, comment distinguera-t-on la syllabe *gui* dans ces deux verbes *aiguïser* & *déguïser*, si ce n'est par quelque signe. L'*i* avec les deux points fera cette différence dans

le mot *aiguïser*, en donnant à l'*n*, le son qui lui est propre. Pour le verbe *déguïser*, il se prononcera sans difficulté si l'on compare sa syllabe du milieu, au relatif *qui* dont le son se trouve égal sur les deux lettres *ni*.

Le même inconvenient se rencontre en ces deux tems de verbe *convient* & *convient*, celui-là fait la troisième personne du singulier au present de l'indicatif du verbe neutre *convenir*; & celui-ci fait la troisième personne du pluriel au même tems & mode du verbe actif *convier*. On voit qu'il n'y a aucune différence de lettres entre ces deux mots, & cependant leur prononciation est aussi discordante que leur signification est différente; les deux dernières lettres *nt* se prononcent dans le premier; au lieu que dans le second, la prononciation ne les fait point sentir dans le discours ordinaire. Les deux points que nous venons d'expliquer, leveront cette difficulté en les plaçant comme nous avons fait, sur l'*e* du verbe actif *convient*, ils feront celui-ci de trois syllabes, lorsque l'autre n'en aura que deux.

N'auroit-on pas encore besoin d'accens pour fixer la prononciation de certains substantifs & adjectifs qui peuvent être confondus avec les troisièmes personnes plurielles de leurs verbes. Par exem-

ple, quelle différence les yeux font-ils entre *précédent* adjectif, & *précédent* troisième personne plurielle du verbe *précéder*? Ils n'en trouvent aucune. On peut tirer la même conséquence de ceux-ci *différent*, *Résident*, *Président*, lesquels noms sont égaux aux troisièmes personnes du tems présent de l'indicatif au pluriel des verbes, *différer*, *résider*, & *présider*.

Si l'usage n'est convenu d'aucun accent pour les prononcer distinctement, il devoit au moins les rendre conformes aux gérondifs des mêmes verbes, plutôt qu'à leurs troisièmes personnes plurielles; il n'y avoit qu'à changer *e* en *a* devant *nt*; l'équivoque auroit été moins sensible, parce que ce seroit toujours un singulier pour un singulier, au lieu que l'*e* devant *nt* porte l'équivoque du singulier d'un nom, sur le pluriel d'un verbe; outre que l'*a* en cet endroit désigne la véritable prononciation de ces noms, & c'est ce qu'il y a de plus essentiel dans cette remarque.

## DE LA PONCTUATION.

### ARTICLE IV.

**E** L L E consiste en six différens signes savoir la virgule (,) le point avec la virgule (;) les deux points (:)

point (.) le point interrogant (?) & le point admiratif (!)

Il est difficile de donner sur cette matière une instruction au gré de tout le monde. Si les Auteurs se servoient des mêmes termes & des mêmes tours dans l'expression de leurs pensées, on auroit pû fixer la ponctuation à des regles certaines ; mais elle est aussi sujette à varier qu'un stile est différent de l'autre. Voici cependant ce qu'on a cru devoir en dire.

La virgule se met à la fin de chaque partie de période pour empêcher qu'un sens ne se confonde avec un autre sens.

Le point avec la virgule marque un sens plus fini que celui de la virgule simple.

les deux points se mettent à peu près aux trois quarts de la période, & désignent un sens encore plus fini que celui du point avec la virgule.

Le point marque un sens complet dans le discours & fait la fin d'une période.

Le point interrogant se met à la fin d'une phrase dont le sens tient de l'interrogation, comme lorsqu'on s'informe de ce qu'on ne fait pas ; où de ce qu'on ne fait qu'avec incertitude : & quelquefois aussi en parlant d'une chose dont on a une entière connoissance, & que l'on croit être plau-

sible. En voici les applications.

1. Quand partez-vous, pour vous rendre à la Cour?

2. On ne croit pas que le Roi fasse la Campagne, qu'en pensez-vous?

3. J'ai consenti à un accommodement, n'ai-je pas bien fait? &c.

Le point admiratif se met à la fin d'une phrase, où le sens exprime quelque passion de l'ame, telles que sont l'étonnement, la surprise, & l'admiration. Un discours peut commencer par ces sortes de phrases en observant dans la suite les autres signes de ponctuation suivant leurs degrés de valeur, de la manière qu'ils viennent d'être expliqués. On peut voir leur situation dans les lettres suivantes, dont les cinq dernières font connoître depuis quel tems la langue Françoisise se soutient en l'état où elle paroît aujourd'hui.

Avant que de rapporter aucune lettre, il ne fera pas hors de propos de dire quelque chose du titre que l'on donne en parlant ou en écrivant aux personnes élevées aux dignités ecclésiastiques ou séculières.

## TITRES.

*attribués aux dignités.*

Les Titres de *Saint* & de *Sainteté* sont réservés au Pape. Ceux qui sont dans l'obligation de lui écrire, ne manquent jamais de les observer en mettant à la tête de leurs lettres ou supliques, les mots de *Saint Père*; & l'on emploie dans la suite du discours, au lieu du pronom *vous*, ceux-ci, *Votre Sainteté*.

La Langue latine est celle dont toutes les Nations se servent le plus ordinairement, pour écrire à sa Sainteté; quoiqu'il y ait à la Cour de Rome des Interprètes pour les Langues étrangères.

On donne aux Cardinaux le titre de *Monseigneur*, avec celui d'*Eminence*.

## MONSEIGNEUR.

Avant que d'être mon bien-faiteur vous avez été mon héros, & je n'ai jamais pensé qu'on se pût conserver la qualité de bon François, & ne plaindre pas vos malheurs comme des misères publiques. *Votre Eminence* peut juger par là, combien je suis touché de la perte qu'elle vient de faire, &c.

Mr Costar au Cardinal Mazarin.

Si le Cardinal est Prince, on lui donne le titre d'*Altesse Eminentissime*. On ne laisse pas de donner ce dernier titre d'*Eminentissime* à certains Cardinaux qui se sont acquis, par de rares talens, une estime universelle.

Mr de Lamotte le Vayer en a usé de la sorte, en mettant à ses Epîtres dédicatoires le titre suivant.

A. Monseigneur l'*Eminentissime* Cardinal Duc de Richelieu.

Le titre de *Monseigneur* s'attribuë aux Archevêques & aux Evêques, on y ajoute quelquefois celui de *Grandeur*.

## M O N S E I G N E U R,

Vous plaindre de ce que mes lettres sont trop courtes, c'est me faire un reproche le plus obligeant du monde; je craignois d'avoir la conscience chargée d'un peché tout contraire & d'être obligé de me confesser d'avoir ennuié votre *Grandeur*, &c.

Boursaut à Mr l'Evêque de Langres.

*Sire* est le titre qu'on donne au Roi de France avec celui de *Majesté*, que l'on emploie au lieu du pronom *vous*, duquel pronom on ne laisse pas néanmoins de se servir à l'alternative pour peu que le discours soit long.

S I R E,

Le méchant succès de toutes les très-humbles supplications que j'ai faites à votre *Majesté*, m'auroit empêché de lui en faire davantage, si l'état de mes affaires ne me pressoit de vous demander du secours, &c.

Le Comte de Bussy.

Le Fils aîné de France porte le nom de *Dauphin* durant la vie du Roi son père. On ne lui donne que le titre de *Monseigneur* sans y joindre celui d'*Altesse*, & cela par une distinction d'avec les autres Princes.

M O N S E I G N E U R,

J'ose vous présenter quelques essais de la Morale, d'*Esopé*, c'est un entretien convenable à vos premières années; Vous êtes dans un âge où l'amusement & les jeux sont permis aux Princes, &c.

La Fontaine, Fables choisies dédiées à Mgr le Dauphin.

On en use de même à l'égard des Enfants du Dauphin.

Le titre de *Monsieur* se donne par excellence au Frere du Roi, avec celui d'*Altesse Royale*. Mr le Comte de Buffi a cependant donné le titre de *Monseigneur*, écrivant à feu *Monsieur*, frère unique de Louis XIV.

Les autres Princes prennent le titre de *Monseigneur* avec celui d'*Altesse*, auquel on joint quelquefois le mot de *Séréniſſime*.

## MONSEIGNEUR,

Après avoir jetté les yeux de toutes parts, je n'ai trouvé personne qui fût digne de César, qu'Alexandre; c'est pourquoi *Monseigneur*, je m'adresse à votre *Altesse*, comme à l'image vivante de ce Héros, &c.

Mr Dablancourt, Epist. dédicatoire des Commentaires de César, à Mr le Prince

On donne le titre de *Monseigneur* aux Ambassadeurs, avec celui d'*Excellence*. On en use de même envers les Plénipotentiaires.

## MONSEIGNEUR,

Vous m'avez fait plus d'honneur que vous ne pensez, quand il vous a plu que  
je

je fusse que vous m'en vouliez encore beaucoup, & qu'il ne tenoit qu'aux occasions, que vos desirs ne fussent de bons effets, &c.

Mr Costar à Mr de Servien Plénipotentiaire à Munster.

Les Ducs, les Maréchaux de France & les Généraux d'armées reçoivent le titre de *Monseigneur*, on y ajoute quelquefois celui de *Grandeur*.

On donne le même titre de *Monseigneur* au Chancelier de France, aux Premiers Présidens de Parlement, aux Présidens à Mortier, au Controleur Général des Finances. On en use de même envers les Sur-Intendans, & les Ministres d'Etat.

La Reine prend le titre de *Madame*. On lui donne aussi celui de *Majesté* comme au Roi.

## OBSERVATION.

Les Etrangers ont peine à souffrir l'abus que font les François, du titre de *Madame*, qui devrait être consacré aux personnes du sexe les plus qualifiées, au lieu qu'on le voit tous les jours dégénérer, en le faisant passer à de simples Bourgeoises & même à des femmes bien moindres que celles-là; de sorte qu'en ce dernier degré il est inférieur à celui

de *Mademoiselle*, que l'on donne aux filles de la naissance la plus noble, & qui ne tombe point plus bas que la Bourgeoise.

Il seroit à souhaiter, que la Langue fût augmentée des titres restrictifs qui lui manquent; mais de qui attendra-t-elle cette faveur, si ce n'est de ses véritables Juges Messieurs de l'Académie Française, si attentifs d'ailleurs à l'enrichir.

Les gens de qualité & particulièrement ceux qui mènent une vie privée, ne se donnent entre eux que le titre ordinaire de *Monsieur*. Un bon Gentilhomme ne fait point de difficulté de le donner à un *Duc*. C'est ainsi qu'en a usé le Comte de Buffry, écrivant au Duc de Saint-Agnan en ces termes:

« Vous ne m'avez jamais écrit une si agréable lettre, Monsieur, que celle du 15 de ce mois, &c.

On donne aux Religieux les titres de *Reverend* & de *Reverendissime Pere*, & l'on joint quelquefois au premier, le signe du superlatif, en disant *très-Reverend Pere*. Quelques-uns ajoutent à ces titres celui de *Reverence* qui tient lieu dans le discours du pronom *vous*. Tous ces titres doivent être proportionnés au rang que tient un Religieux, dans son ordre & sur tout au mérite qu'il s'est acquis par des vertus

rars & convenables à la profession Religieuse.

Il y a certains Religieux auxquels on donne le titre de *Dom* mot Espagnol qui signifie *Monsieur*. Tels sont les Bénédictins, Chartreux, Bernardins & Barnabites. C'est sans doute ce titre qui fait que plusieurs d'entre eux souffrent qu'en leur parlant on les appelle du nom de *Monsieur*, sans qu'ils s'en formalisent.

Les Religieuses se donnent entre-elles le titre de *Mère*, auquel elles ajoutent quelquefois celui de *Reverende*: mais la plupart des gens séculiers ne leur donnent que le titre de *Madame*, soit en leur parlant ou en leur écrivant.

A l'égard de la civilité qui s'observe dans les lettres, elle dépend beaucoup de la naissance, du rang, du mérite & même de l'âge de ceux auxquels on écrit, & si le trop de respect est un défaut, aussi bien qu'une restriction affectée; & qu'on ne puisse rencontrer un milieu entre ces deux extrémités. On sera toujours moins blamable d'être trop respectueux, que de ne l'être pas assez.

Les lettres du Comte de *Bussy* peuvent être proposées pour modèle. Il étoit homme de Cour, & entendoit parfaitement la manière de traiter avec toutes sortes de personnes.

Nous ajouterons encore en passant, que la règle la plus sûre pour éviter les fautes qui se commettent contre la civilité, c'est de conformer son discours, à la différence de condition, qui se rencontre entre celui qui écrit, & celui qui reçoit la lettre.

Si Mr le Comte de *Bussy* étoit un excellent modèle en ce genre d'écrire, il n'étoit pas moins habile Traducteur, On en peut juger par les lettres suivantes, où l'on voit dans un détail admirable, les traverses de deux Amans dont la constance s'est trouvée à l'épreuve des plus grandes disgrâces. C'est-là que le Traducteur fait voir les beautés de notre Langue. L'esprit & le cœur y sont toujours d'accord.

C'est une éloquence qui ne tient rien de l'austerité des règles. Tout y est gracieux. Ce n'est point l'art, c'est la nature qui s'exprime; & d'une manière si ingénieuse & si touchante, qu'on se laisse aller insensiblement à la compassion, par un secret penchant dont il est difficile de se défendre.



## L E T T R E X V e.

*Du Comte de Buffy à Me de Sévigny, à  
Chazen ce 12 Avril 1687.*

**I**L n'est pas, ma chere cousine, que vous n'avez oui parler d'Abelard & d'Héloïse, mais je ne crois pas que vous ayez jamais vû de traduction de leurs lettres: pour moi je n'en connois point. Je me suis amusé à en traduire quelques-unes qui m'ont donné beaucoup de plaisir. Je n'ai jamais vû un plus beau Latin, sur tout celui de la Religieuse, ni plus d'amour & d'esprit qu'elle en a. Si vous ne lui en trouvez point, ma chere cousine, ce sera ma faute. Je vous prie que notre ami Corbinelli vous les lise en tiers avec la belle-Comtesse, & je réglerai l'estime de mon amusement sur les sentimens que vous en aurez tous trois.

## L E T T R E

D'HELOÏSE A ABELARD.

**P**OUR mieux entendre cette lettre il faut savoir qui étoient Héloïse &  
X iij

*Abélard, celui-ci vivoit en 1170. sous le Regne de Louis le Jeune & fut célèbre par son esprit & par ses malheurs.*

*Héloïse étoit une fille de qualité, rien n'étoit plus aimable qu'elle pour le corps & pour l'esprit. Elle n'avoit que quinze ans, lorsque ses parens qui n'épargnoient rien pour son éducation, mirent auprès d'elle Abélard le plus poli & le plus habile homme de son tems. Dès qu'il la vit il l'aima & ne soupira pas long-tems sans succès.*

*Fulbert Chanoine de l'Eglise de Paris Oncle d'Héloïse, & qui aimoit fort Abélard, s'aperçut bien-tôt de son amour & connut avec douleur que les leçons de tendresse faisoient dans Héloïse plus de progrès que celles de la Philosophie. Outré de ce malheur il résolut de s'en vanger. Abélard s'en défia & pour prévenir les malheurs dont il étoit menacé, il consentit, quoiqu'il se fut destiné à l'Eglise, d'épouser Héloïse en secret d'accord avec l'Oncle; mais cela n'apaisa Fulbert qu'en aparence. Il corrompit un domestique d'Abélard pour faire entrer dans la chambre de son Maître endormi, un homme qui le rasoir à la main, sans le faire mourir, le punit de son crime & le mit en état de ne le plus commettre.*

*Cette action ne demeura pas impunie Abélard poursuivit Fulbert, qui par Arrêt en perdit ses biens. L'Exécuteur fut condamné*

à avoir les yeux crévés & à souffrir par la main du Bourreau le même suplice qu'il avoit fait souffrir à Abélard. Le Philosophe prit des mesures conformes à l'état où on l'avoit mis, il se retira parmi des Moines & obligea Héloïse à se mettre dans un Couvent, & soit par amour ou par indifférence, il l'engagea à faire profession avant qu'il fut déterminé à faire des vœux. Lui de son côté pour soutenir le dessein de sa retraite, expliquoit les Actes des Apôtres aux Moines de Saint Denis où il s'étoit retiré : & par erreur ou par malice, il soutint que Saint Denis l'Aréopagite n'étoit jamais venu en France.

Il étoit dangereux alors d'avoir des sentimens contraires aux intérêts des Moines. Tous s'élevèrent contre lui, & Abélard qui ne vouloit pas se dédire & qui ne pouvoit résister à tant d'ennemis, fut obligé de se retirer dans un désert proche de Nogent.

Ses malheures lui donnèrent de la réputation, les Savans le cherchèrent ; on le trouva & on l'obligea d'enseigner ; ce qu'il fit avec tant de succès qu'en peu de tems, il amassa de grands biens, dont il fit bâtir une Chapelle & une Maison sous le nom du Paraclet.

A peine fut-il établi dans sa solitude qu'on l'accusa de cabaler ; il fut obligé d'en

sortir pour se justifier, & il demanda permission à l'Evêque de Troies d'y établir une Communauté de Filles : il l'obtint & apella Héloïse pour gouverner ce Monastere, ou l'ayant établie il se retira. Pendant son absence il écrivoit fort souvent à un de ses amis proche du Paraclet. Une de ses lettres étant tombée entre les mains d'Héloïse, la curiosité naturelle à son sexe la lui fit ouvrir & lire; & la douleur de voir un autre qu'elle, recevoir des nouvelles de son Amant, l'obligea de lui écrire cette lettre.

---

## HELOÏSE A ABELARD.

**I**L y a quelque tems que l'on m'apporta par hasard une lettre que vous écriviez à un de vos amis. Comme j'en connus le caractère je l'ouvris; & pour excuser cette action, je me flatai du droit que je dois avoir sur tout ce qui vient de vous; mais ma curiosité me couta bien des larmes: ne trouvant dans cette lettre qu'un long détail de nos aventures. Ces idées m'agitèrent violemment, il me sembla qu'il n'étoit pas besoin pour consoler votre ami de quelque légère disgrâce, de lui parler si sincèrement de nos

malheurs. Quelles réflexions ne fis-je point ! Le tems éfaçoit un peu le souvenir de nos peines, mais en les lisant écrites de votre main, je les sentis jusqu'au fond du cœur aussi vivement que jamais. Je me representai tout de nouveau ce que vous avez souffert pour moi ; combien votre esprit vous attiroit d'ennemis & de jaloux. Cette prison perpétuelle dont on vous menaçoit sur les choses mêmes que vous désavouiez : enfin ma mémoire ne m'épargna rien sur le souvenir de nos malheurs. Je n'ai pas oublié non-plus la persécution de ces deux hommes qui s'éleverent contre vous au Concilé de Reims, & le scandale qu'on vous fit sur le nom de Paraclet que vous aviez donné à votre maison, & je n'oublierai jamais la persécution que vous essuïates de ces Moines que vous honorez pourtant aujourd'hui du nom de freres. Le récit que vous faites de tout cela à votre ami, est si vif & si naturellement écrit, que j'ai failli à étoufer de douleur en le lisant : & j'aurois eu le plaisir de vous renvoïer votre lettre éfacée par mes larmes, si l'on n'étoit venu un peu trop tôt me la demander, elle m'a laissée bien émûë & je vous avouë qu'elle a réveillé tous mes ressentimens contre nos ennemis. Puisque le tems qui vient à bout de tout n'a point

usé leur haine contre vous, & que votre vertu est toujours persécutée, je suis résoluë de publier en toutes les Langues nos disgraces, pour faire honte au siècle injuste qui ne vous a pas connu, je n'épargnerai rien puisque rien ne vous épargne, & je vous attirerai tant de pitié; qu'on ne parlera plus de mon cher Abélard que la larme à l'oeil.

Pour moi qui ne sens que vos maux, je ne vous dis rien de l'état où je suis pour l'amour de vous. Seule, affligée & sans consolation, car je ne puis en recevoir que de votre part, & je ne reçois pas même de vos nouvelles; ne me refusez-pas au moins ce secours, je vous en conjure, & me faites un récit fidèle de tout ce qui vous regarde, quelque douloureux qu'il soit.

S'il est vrai que les peines partagées sont plus légères, vous souffrirez moins quand vous m'aurez conté les vôtres. Ne dites pas pour vous excuser que vous voulez épargner mes larmes; votre silence m'en coûte autant que le récit de vos malheurs: d'ailleurs si vous voulez attendre pour m'écrire que vous aiez des choses agréables à me mander, j'ai peur que vous n'attendiez trop long-tems. La fortune & la vertu s'accordent rarement. Si vous étiez moins sage vous seriez plus heureux; don-

nez-moi donc le plaisir de recevoir de vos lettres sans attendre un miracle de la Fortune. C'est en votre absence la seule joie que je puisse sentir ; & c'est de cette joie que Seneque, que vous me faites lire, se laissoit pénétrer tout Philosophe qu'il étoit, quand il recevoit des lettres de Lucile. En attendant que vous me donniez le même plaisir, je goûte celui de regarder souvent votre portrait : je le néglige quand je vous vois ; votre absence le rend meilleur, mais si la peinture donne tant de plaisir quelle joie n'inspirent point les lettres ; elles qui parlent, qui allument & qui nourrissent le feu de nos passions ! Un plaisir si innocent ne nous est pas défendu ; ne perdons point par nos négligences la seule consolation qui nous reste : je lirai dans vos lettres que vous êtes mon époux, je vous parlerai dans les miennes comme votre épouse : & malgré vos malheurs vous me ferez toujours tout ce que vous voudrez être. C'est pour soulager les personnes enfermées comme moi, que les lettres ont été inventées, je porterai les vôtres toujours sur moi, je les baiseraï sans cesse ; mais je ne veux point qu'elles vous coutent de peine, écrivez-moi sans application, avec négligence, que votre cœur me parle & non votre esprit. Je ne saurois plus vivre si vous ne me dites que

vous m'aimez. Ce langage vous doit être si naturel, que je ne crois pas que vous puissiez en tenir un autre ; d'ailleurs il est juste que vous refermiez par quelque nouvelle marque d'amour, les blessures que vous avez ouvertes dans mon ame par le détail que vous faites, à votre ami, de nos malheurs. Ce n'est pas que je vous reproche l'innocent artifice dont vous vous êtes servi pour consoler un affligé en comparant sa misere à une plus grande : la charité est ingénieuse, & je vous en louë. Mais vous nous devez encore quelque chose de plus qu'à cet ami.

On nous appelle vos sœurs, nous nous disons vos filles, & s'il y avoit dans la nature des termes plus tendres, nous nous en servirions pour vous marquer ce que nous vous sommes, & vous faire souvenir de ce que vous nous devez. Pour nous, quand nous serions assez ingrates pour oublier la reconnoissance que nous vous devons ; cette église, ces autels, cette maison, nous en parlent assez : c'est vous qui avez sanctifié ce lieu qui n'étoit connu que par des vols & par des meurtres & qui avez fait une maison de prieres, d'une retraite de voleurs. Ces cloîtres-ci ne doivent rien aux aumônes publiques ; les usures & les pénitences des publicains ne nous ont point enrichies ; vous seul

nous avez tout donné : c'est à vous que ce jeune plan doit tout ce qu'il est.

Quoi que la grace de la vocation semble être ici assurée par une clôture & par des vœux ; quoique les pointes de nos grilles en défendent les aproches, cette sève d'Adam qui monte insensiblement jusqu'au cœur, nous le corrompra si vous ne nous aidez à le conserver.

Je fai que vous ne demeurez pas oisif ; mais ce n'est pas pour nous que vous travaillez, vous jetez devant les pourceaux les richesses de l'Evangile, & vous négligez des brebis innocentes qui vous suivroient sur le haut des montagnes.

Mais je m'aperçois que je n'ose pas seulement vous parler en mon nom ; cependant devois-je emploier pour vous toucher d'autres interêts & d'autres pleurs que les miens ? Les Augustins, les Tertulliens, les Jérômes ont écrit à des Pauls, à des Eudoxes, à des Ménalies. Quand vous lisez ces noms, oubliez - vous le mien ? Ne devriez - vous pas me former avec saint Jérôme ? me prêcher la verité avec Tertullien, me parler de la Grace avec saint Augustin ? Votre science ne doit point être pour moi, un bien sterile ; de plus en m'écrivant vous écrivez à votre épouse ; le Sacrement a rendu notre commerce hors de scandale, vous

pouvez même me voir sans danger. Quand nos vœux ne seroient pas une obstacle à nos plaisirs, & que nous pourrions les oublier; la cruauté de mon oncle à votre égard, ne nous laisse rien à craindre de notre tendresse. Ne me fuyez donc plus; écoutez mes soupirs: soiez-en le témoin puisque vous en êtes la cause. Si je suis ici par raison, persuadez-moi d'y demeurer par vertu.

Helas si vous vous souveniez, mais oublie-t-on comment on est aimé, comme je passois les jours à vous attendre, avec quel plaisir je me dérobois à tout le monde pour vous écrire; quelle inquiétude me coutoit un billet, jusqu'à ce que vous l'eussiez reçu; que de ménagemens & de stratagèmes pour vous voir!

Ce détail vous surprend, vous craignez d'en entendre la suite; mais ce récit me soulage, je n'en rougis point: & puisque l'excès de ma tendresse pour vous, n'a point eu de bornes, je n'en veux point donner au plaisir que je trouve d'en parler. Je me suis haïe pour vous montrer plus d'amour, je suis venuë ici pour me perdre, pour vous laisser vivre sans inquietude.

Le vice n'inspire point de tels sentimens: quand on aime par les sens on n'aime pas les morts. Mon oncle a cru

que semblable aux autres femmes je n'aïmerois que votre sexe ; il s'est trompé en vous l'otant, & je me vange de lui en vous accablant de toute ma tendresse.

Vous savez bien que dans le tems même que nos amours pouvoient n'être pas si pures, je n'ai jamais aimé l'homme en vous. Combien vous ai-je temoigné de repugnance pour le mariage ? quoique je connusse bien que le nom de femme étoit auguste parmi les hommes, & saint dans la Religion, je trouvois plus de charmes dans celui de votre maitresse. Les chaines du mariage portent un attachement nécessaire qui ôte la gloire d'aimer que je voulois me conserver, toutes ces delicatesses ne vous sont point échappées : je vois même par la lettre que vous écrivez à votre ami que vous vous en souvenez encore avec plaisir, & que vous n'avez pas oublié combien je trouvois insipides les engagements que la mort seule peut rompre, & qui font une nécessité de l'amour. Combien de fois vous ai-je protesté qu'il m'étoit plus doux de vivre avec Abelard comme sa maitresse, que d'être impératrice avec Auguste, & que je trouvois plus de douceur à vous obéir, qu'à voir sous mes loix le maitre du monde ? La véritable tendresse séparé de l'aimant tout ce qui n'est pas lui, elle ne

cherche ni rang ni fortune; je suis persuadée que s'il y a une felicité à esperer ici bas ce n'est que par l'union de deux cœurs que la simpatic a joints & que le merite & l'amour-reciproque rendent heureux. Il n'y a point alors de vuide dans leurs cœurs; tout y est en repos, parce que tout y est content.

Nous avons été de ce nombre; charmés l'un de l'autre nous vivions heureux. Votre reputation faisoit honneur à mon choix. Il n'y a point de Province où l'on ne vous ait desiré; on ne vous a jamais quitté sans peine: on se faisoit un plaisir de dire j'ai vû Abelard: les femmes les plus sévères ne l'auroient pas été pour vous si vous aviez voulu les corrompre. Le moien de n'être pas touché de votre air, de vos manieres, de la vivacité de votre esprit, du brillant de vos yeux, de la douceur de vos conversations? Tout en vous parle pour vous, bien éloigné de ces savans qui savent tout hors le moien de plaire; la science en vous est aimable & fait envie de savoir. Avec quelle facilité faites vous des vers les plus galans du monde? Personne ne badine comme vous; il n'y a que vous qui sachiez louer: cette jolie Rose \* en sera une preuve & un modele à la posterité.

\* Le Roman de la Rose.

Il n'est pas jusqu'à vos moindres chansons qui n'aient des charmes. Combien toutes ces galanteries m'ont elles fait de rivales ! combien en ai-je vû à qui l'amour propre faisoit croire après une seule de vos visites, qu'elles étoient la Silvie de vos vers ? mais où est le tems dont je parle ? Je pleure à present mon amant & mes joies passées.

Vous qui fûtes jalouses de mon bonheur aprenez que celui que vous m'avez envié n'est plus ni pour vous ni pour moi, mon amour a fait son crime, son supplice & mon desespoir. La rage de mes parens a troublé le calme où nous vivions, ne songeant qu'à nous aimer & à nous plaire ; si c'est un crime de vivre ainsi ; j'aime le crime & je suis innocente aujourd'hui bien malgré moi.

Si j'avois été auprès de vous, quand on vous mit dans le triste état où vous êtes je vous aurois defendu au peril de ma vie ; mais n'en parlons plus : il y a de l'éloquence à se taire, quand le malheur ne peut être exprimé. Dites moi seulement pourquoi vous m'avez negligée dès que j'ai eu fait profession, où vous savez que je n'ai apporté d'autres dispositions que celles de vous plaire & de vous éviter des peines, ni d'autre consentement que le votre. D'où viennent vos froideurs ?

ne seroit-ce point que l'excès de ma tendresse qui ne vous laisse plus rien à désirer auroit ralenti vos feux ? une triste expérience me fait connoître que l'on fuit ceux à qui on a trop d'obligation, & que le comble des faveurs attire le mépris d'un homme au lieu de sa reconnoissance. J'ai trop mal défendu mon cœur, vous l'avez pris sans peine, ingrat ! vous le rendez de même, mais je n'y consens pas ; & quoique je ne doive point avoir ici de volonté, j'y ai pourtant conservé malgré moi, celle d'être aimée de vous & de mourir en vous aimant. En prononçant mes vœux j'avois sur moi un billet de vous par lequel vous me juriez que vous seriez toujours à moi ; ainsi j'ai offert votre cœur à Dieu avec le mien, & je lui ai juré de mourir plutôt que de ne vous plus aimer. Souffrez au moins ma passion comme une chose dont vous ne pouvez plus vous défaire. Hélas ! quelle lâcheté à moi de parler ainsi ! Je ne dois penser qu'à Dieu & je ne parle que d'un homme. Vous m'y forcez cruel, pourquoi ne m'aimez-vous plus ? pourquoi au moins ne me trompez-vous pas ? vous ne daignez pas seulement me laisser aucun moyen de vous excuser. Quoi ! pouvez vous bien vous résoudre à ne me voir jamais ? hélas ! écrivez-moi donc quelquefois. Ne vous y trompez pas, vos

fermens vous on donné à moi, & je n'ai fait d'autre profession que d'être à vous. Rien ne doit separer nos cœurs, je me suis enfermée parce que vous l'avez voulu. Voilà le secret de ma vocation : vous le savez & cependant votre froide indifférence est tout le fruit de ma prison.

J'ai honte parmi les épouses d'un Dieu de me trouver la servante d'un homme. Je suis à la tête d'une Communauté dont je devrois être l'exemple; dévouée uniquement à Abelard, quel monstre! m'éclairiez-vous mon Dieu? votre grace me fait-elle parler? ou si mon desespoir seulement m'arrache ces reflexions?

Au travers des feux dont je brûle, je me vois quelquefois comme une pécheresse qui devoit pleurer ses péchés; & misérable que je suis, je ne pleure que mon amant! Je rapete sans cesse le souvenir de ces péchés: mais ce n'est pas de les avoir commis que j'ai de la douleur, c'est de ne les plus commettre.

En quel desordre me jetez-vous Abelard? Je vous confesse mes foiblesses; je vous reproche votre dureté; je ne fais ce que je dis, l'excès de mon amour m'emporte: je ne puis plus me retenir. Ah! qu'il est dur mon cher Abelard de combattre toujours pour son devoir contre une longue habitude d'aimer! J'écoute un

moment les sentimens de pieté que Dieu m'envoie ; un moment après , mon imagination se remplit de ce que la tendresse a de plus doux & je m'y abandonne. Je vous dis aujourd'hui tout ce qu'hier je ne voulois pas vous dire. Je veux quelquefois ne vous plus aimer ; mais l'amour se vange bien de ce dessein , en redoublant le martire d'amour dont il me fait mourir pour vous. Par pitié aidez-moi à me guerir de vous , si vous l'êtes de moi. Comme mon amant , comme mon époux , ou comme mon pere , consolez-moi. Ces noms ne sauroient-ils plus vous émouvoir par amour , par religion ? venez tacher d'étouffer ma passion & de fortifier mes bons desirs. Empêchez-moi de profaner plus long-tems ma vocation. Humilions-nous devant les richesses de la Providence de mon Dieu qui se sert de tout pour notre justification , & par un effet de sa grace , nous purifie souvent malgré nous en nous dessillant les yeux sur nos miseres.

Je croiois finir ici ma lettre , mais mon cœur n'est pas encore content. Quand vous m'obligeates de me donner à Dieu , vous me promîtes d'en faire autant ; cependant vous ne m'avez pas tenu parole. Si ma jeunesse & mon sexe vous faisoient craindre de me laisser dans le siècle , ma vie , ma fidelité , mon cœur que vous de-

viez connoître, vous devoient rassurer. Votre défiance me toucha, je l'avouë, sensiblement. Quoi! disois-je, Abelard me croïoit autrefois au premier mot, & il faut aujourd'hui un Dieu & des vœux pour lui repondre de moi! vous n'aviez qu'à me donner des loix sans m'enfermer. Vous êtes-vous cru un meilleur maître pour le vice, que pour la vertu? Tout ce qui vient de vous a des charmes pour moi, rien ne m'auroit paru difficile à exécuter sous vos ordres & sous vos yeux. Vous avez bien plus risqué à me laisser sans vous. Je suis foible quand je suis seule, & je vous aime encore aujourd'hui plus que je n'ai jamais fait.

Cela vous marque au moins la pureté de mon amour. Si j'avois aimé la volupté, lorsqu'on attenta sur vous, je n'avois que vingt ans; je pouvois donner du plaisir & en prendre, si j'en avois pû goûter d'autre que celui de vous aimer. Je renonçai avec joie au monde, aux richesses, aux honneurs, à tout, hors à vous mon cher Abelard: laissez-moi quelque esperance de n'être pas tout à fait oubliée. Je vous conjure par les liens que je traîne ici d'en venir relever le poids, je le trouverai léger quand vous le soutiendrez; vous me donnerés des maximes d'un saint amour, & puisque vous

m'avez mis dans le port de la grace n'est-il pas juste d'en partager avec moi le bonheur ? Sans changer de cœur changeons d'objet , elevons nos esprits à Dieu , n'aïons de transports communs que pour sa gloire ; j'attens cela de sa misericorde ; il a des droits particuliers sur le cœur des grands hommes : quand il les touche il les ravit jusqu'à ce moment de grace arrivé , pensez à moi souvenez vous de ma tendresse & de ma fidelité ; aimez en moi votre maitresse , chérissiez votre fille , votre sœur , votre femme , songez que je vous aime eperduëment quoique je combatte quelquefois pour ne vous plus aimer. Quel blaspheme ! ne vous plus aimer ; j'en frissonne & j'ai envie de l'effacer ; je finis enfin cette grande lettre mon cher Abelard en vous disant adieu.

---

## R E P O N S E

D'ABELLARD A HE'LOÏSE.

**S**I j'avois pensé qu'une lettre qui ne s'adressoit point à vous , pouvoit tomber entre vos mains , je me serois bien gardé d'y rien mêler qui eut pû rapeler le souvenir de nos plaisirs passés. Je parlois à mon ami avec confiance de mes

malheurs, pour adoucir les siens par la comparaison, si je vous ai fait du mal ne songeant qu'à lui faire du bien, je vous en demande pardon; c'est assez que je vous aie fait souffrir quoique je l'aie fait sans y penser, pour que je souffre. Car ne vous trompez pas Héloïse, je vous adore avec plus d'ardeur que je n'ai jamais fait. Il faut vous ouvrir mon cœur; j'ai caché ma passion au monde depuis ma retraite par vanité, & à vous par tendresse, je voulois vous guérir par mon indifférence affectée, & vous épargner les maux cruels d'un amour sans espérance. J'ai moi-même essayé, ne pouvant plus espérer de vivre avec vous, de vous éfacier de mon cœur. J'ai cherché dans la Philosophie & dans la Religion, des armes pour combattre cette passion; que nos malheurs n'avoient fait qu'alumer davantage. J'ai fait plus, je me suis engagé par des vœux à vous oublier & je n'ai oublié que ces vœux.

La solitude où j'ai cru trouver un azile contre vous, défocupé de tout le reste du monde, vous laisse seule remplir mon cœur & mon esprit, & je suis convaincu que c'est un soin inutile de travailler à ne vous aimer plus. Je serai assez sage si je ne découvre qu'à vous mon désordre & ma faiblesse. Ma raison me fait voir toute

l'étenduë de mes devoirs. Toujours occupé de remords où d'amour, je n'ai pas un moment tranquille; j'ai beau m'éloigner de vous, votre idée & ma passion me suivent par tout. Je n'ai rien à espérer de l'amour, & je ne puis me donner à la vertu.

Que nous sommes foibles, Héloïse ! quand nous ne nous appuions pas sur la Croix de J. C. Les déserts sans la Grace n'éteignent pas les feux qu'on y porte. Vous m'apellez votre maître; il est vrai je vous ai appris à aimer : mais vous m'avez appris à votre tour, que les maux que vous faites sentir, sont des maux incurables. Je serois obligé à votre oncle de sa cruauté, si en me mettant en état de ne pouvoir contenter ma passion j'avois pu cesser de vous aimer; mais mes desirs qui ne peuvent être satisfaits, n'en sont que plus violens. Je suis bien plus coupable de brûler pour vous sous le sac & sous la cendre consacrée aux autels, que je ne l'étois par les crimes qui m'ont attiré mes malheurs.

Vous voyez Seigneur, que je sens tout le poids de ma misere; m'en laisserez-vous acabler ? Je vous dis sans cesse avec saint Augustin, donnez-moi votre grace ô mon Dieu pour accomplir ce que vous me commandez,

mandez , & puis commandez moi ce qu'il vous plaira. Rien ne vous est caché , vous voiez tout ce que je souffre : permettez-vous qu'une créature vous dispute plus long-tems un cœur que j'avois cru vous avoir donné ?

Vous me mandez Héloïsse que vous ne vivez que pour moi en paroissant ne vivre que pour Dieu , & que vous n'avez fait d'autres vœux , que d'être à moi & de mourir en m'adorant. A quoi songez-vous d'irriter ce maitre terrible , ce Dieu fort & jaloux , qui apesantit sa main sur nous depuis si long-tems. Craignez-le pour votre interest & pour le mien , si vous ne le pouvez encore par amour pour lui ; & ne le faites pas servir de prétexte comme vous faites , à cette reputation de sagesse que vous vous êtes acquise par votre hypocrisie. Mais hélas ! j'éprouve moi-même , Héloïsse , combien il est difficile de pratiquer ce qu'on enseigne ; que ne fis-je point quand vous vous enfermâtes , pour vous oublier ? Je cherchai des déserts au fond de la Bretagne , je mis la mer entre vous' & moi , & presque au désespoir ,

Je résolu de vous quitter la place ,  
Et d'oposer aux feux dont me brûloient vos yeux  
Cette insensible glace

Que versé dans les cœurs la distance des lieux

Je fis deux cens lieues pour m'éloigner de vous, mais l'absence, l'éloignement, le jeûne, l'étude, la priere, le silence, tout cela n'a servi qu'à me donner le plaisir d'être votre martyr; j'ai cherché du secours dans les conseils d'un ami fidèle; mais il falloit parler de vous & c'étoient de nouveaux traits pour m'enflamer; votre constance est un poison pour mon ame qui nourit mon amour. Votre indifférence seroit peut-être plus pour mon salut, que n'ont pu ni mes devoirs ni ma raison; ce seroit le coup de grace pour moi; mais la délicatesse de mon amour ne me permet pas de vous le demander: je m'allume en vous parlant de mon amour, & dans ce moment je ne puis comprendre comment jay pu envier le repos indolent de ceux qui n'aiment rien.

Vous me reprochez ma fuite & mon silence; vous rappelez le tendre souvenir de nos plus amoureux rendez-vous, & vous n'oubliez rien pour faire vivre une passion qui ne peut jamais être satisfaite.

N'ai-je pas assez de mes maux & de mon amour pour mourir bien-tôt de douleur?

Mais s'il faut mourir, ô mon Dieu, pourquoi ne pas mourir pour vous! tant de souffrances seront-elles perduës pour le tems & pour l'éternité? faites-moi

sentir Seigneur, dans l'amertume de mon ame cette salutaire douceur, que trouve le veritable pénitent à pleurer ses pechez. Enivré de mon amour, je n'ai pleuré jusqu'ici que ma maitresse, & séduit par les dehors d'une vie pénitente, je me suis flaté que je satisfaisois à mes crimes. Quelquefois l'exemple des Religieux que je commande, m'humilie & me confond; mais souvent mon amour s'irrite de leur affreuse indifférence: je méprise tous les cœurs qui ne savent point aimer, & je crois dans ces momens devoir dédomager l'amour de tout celui qu'on lui refuse. Je sai bien que cette peinture que je vous fais de mes foiblesses, est criminelle, ma force vous auroit donné du courage par vertu ou par dépit; mais ma passion est acoutumée à vaincre. Ces deux volontés dont parle saint Paul, déchirent mon ame, & celle d'aimer Dieu est toujours la plus foible. Si l'on pouvoit excuser un crime, il ne faudroit Héloïsse, que vous avoir vuë pour m'excuser; mais je sens que je me perds & je ne veux pas me sauver. Damné dès ce monde-ci, j'aime sans fruit ce que je ne verrai jamais, & je perds tous les mérites d'une vie qui m'assureroit le Ciel, si je le préférerois à vous. Je crois à l'Evangile sans le vouloir pratiquer: c'est la foi des damnés.

Sans goût pour la vertu, sans attention à mon état, sans respect pour les vœux que j'ai faits, je souffre toute la peine du vice & de la vertu, sans espoir d'être recompensé ni par l'un ni par l'autre. Ne me traitez donc plus de grand homme, je ne mérite pas cet éloge, ma foiblesse m'anéantit. Je vous trouve toujours entre Dieu & moi, quel obstacle pour aller à lui ! Cachez-moi votre tendresse ; laissez-moi oublier tout ce que vous souffrez de mon absence ; soiez vous-même toute à Dieu, mettez votre loisir & notre séparation à profit : le Calice des Saints se boit d'abord avec amertume, mais la persévérance l'adoucit. Votre amour se sert de la piété pour me rappeler auprès de vous. Héloïse défiez-vous de ce désir, il m'est suspect ; fuiez dit l'Apôtre, & comment vous oublierois-je en vous voiant ? puisqu'en votre absence je ne songe qu'à vous ?

Vous me demandez pourquoi je vous pressai de faire des vœux avant que de m'engager ; je ne puis vous rien cacher Héloïse, en voici le secret.

Quand votre Oncle eut fait de moi un exemple aux téméraires Amans, ma foiblesse me rendit jaloux ; je crus que ne trouvant en moi que des désirs, vous chercheriez ailleurs un amour plus solide.

L'amour croit ce qu'il craint ; je voulus me rassurer , & vous pressant de faire des vœux , j'aimai mieux vous perdre que de hasarder de vous partager , & je remis à faire profession , jusqu'à ce que vous eussiez fait la vôtre , pour avoir la liberté , si vous eussiez résisté à faire ces vœux , de vous suivre par tout pour faire le bonheur de votre vie , si vous m'aviez toujours aimé ; ou pour être votre bourreau si vous aviez été infidèle. Cet amour est intéressé je l'avouë : mais quel est l'amour qui ne l'est point ? Aime-t-on pour aimer seulement ? J'éprouve depuis long-tems qu'on peut aimer sans jouissance ; mais il n'est pas au pouvoir du cœur , d'aimer long-tems sans être aimé , & je sens à la honte de ma passion , que mes chaînes se fortifient des vôtres. Aidons-nous à nous guérir. Vous êtes l'Epouse de J. C. La dignité de votre état doit vous donner le courage d'en remplir les devoirs. Je vous aurois disputée à un homme ; mais il faut vous céder à Dieu , à qui vous appartenez , & faire par cet effort le plus cruel sacrifice qu'un cœur tendre lui puisse offrir.

Vous avez été la victime de mon amour , devenez celle de ma piété. Ecoutez ce que Dieu demande de vous , il est de sa grandeur de ne trouver dans

l'homme d'autre fondement de sa miséricorde, que la foiblesse humaine, gémissons de la nôtre au pied de ses Autels. Il n'attend de nous pour mettre fin à nos maux, que de voir nos cœurs contrits & humiliés, que notre pénitence soit aussi publique, que nos crimes l'ont été. Nous sommes l'exemple & l'excuse de la mauvaise conduite de la Jeunesse. Apprenons à notre siècle & à la postérité, que la réparation de nos égaremens, en a mérité le pardon, & faisons admirer en nous, les prodiges d'une grace qui aura pu triompher de l'amour. Ne vous éfarouchez point de quelques retours de tendresse, c'est un sujet de mériter, que de la vaincre. Apprenez de votre misère, à supporter les défauts de vos sœurs; songez pour me haïr, que j'ai séduit votre innocence, que j'ai gâté votre réputation: que j'ai hasardé votre salut.

Ne me pardonnez plus par amour; ayez besoin de Christianisme, pour oublier tout le mal que je vous ai fait. La Providence veut nous sauver, ne l'en dédions pas Héloïse, ne m'écrivez plus. Voici la dernière lettre que vous aurez de moi; mais en quelque lieu que je meure, j'ordonnerai que mon corps soit porté au Paralet: ce seront des prières & non des larmes, dont j'aurai besoin

alors, Pleurez aujourd'hui pour éteindre nos feux, & si les vôtres ne l'étoient pas encore quand je mourrai, ma mort peut-être plus éloquente que moi, vous apprendra, qu'une seule chose est digne d'être aimée, que l'on peut aimer éternellement.

---

R E P O N S E

D'HELOÏSSE A ABELARD,

A une lettre qui commence par *Heloïsse dilectissima Sorori sua in Christo, Abelardus Frater ejus in ipso.*

**A** Quoi songez-vous Abélard, de mettre contre l'ordre des choses, mon nom avant le vôtre, au commencement de votre lettre ? Je n'ai que faire de tant d'honneur, je ne veux de vous que de l'amour, avez-vous oublié que je suis votre Religieuse, votre servante, votre fille, votre femme ? Ingrat vous souvenez-vous bien que je devois vous tenir lieu de tout ? Mais non : tout de moi, vous est à charge jusqu'à ma vie, vous me parlez de votre mort pour avancer la mienne : car vous savez bien qu'il me seroit moins doux de vous sur-

vivre, que de mourir entre vos bras. Ne m'affigez donc plus de cette horrible pensée, à chaque jour fûit son mal, ne songez qu'à vivre mon cher Abélard : mais ne vivez que pour moi. Il ne me reste plus de plaisir, que de le désirer toujours & de le croire quelquefois, & vous ne voulez pas me laisser seulement ces momens de joië. O que vous m'êtes cruel Abélard ! La fortune a épuisé tous ses traits à me faire du mal, personne ne la doit plus craindre ; & vous seul qui pouvez me consoler de tous mes maux, ne m'épargnez pas le plus sensible, qui est la pensée de vous perdre.

Quand je fais reflexion aux divers états de ma vie, je trouve que la Fortune n'a point gardé de mesure dans le bien & dans le mal qu'elle m'a fait. Vous m'avez aimée sans bornes, & je n'avois rien alors à désirer. Vous m'abandonnez sans sujet; je n'ai plus qu'à mourir de douleur. Les feux dont je brûle encore pour vous n'ont jamais été si vifs : vous le savez, & vous vivez tranquile ! Est-ce vous Abélard, est-ce vous ? Par combien d'amour, de délicatesse, de plaisir & de douleur, m'avez-vous fait passer ? D'autant plus malheureuse, que ma grande jeunesse ne me laisse point esperer de voir bien-tôt finir ma vie & mes malheurs !

Je vous plaindrois mon cher Abélard, si j'étois moins à plaindre. Vous avez souffert il est vrai, dans un mariage légitime, la peine de l'adultère, & j'en suis cause; mais vous êtes trop vengé par tout l'amour dont je ne puis me guérir. Pour vous vous n'êtes plus malade, & je me meurs. Les crimes de ma jeunesse seroient bien effacez, si ce que je souffre pour vous avec ardeur, je le souffrois pour Dieu sans murmure. Je lui promets souvent de le faire, & je ne le puis jamais: je vous en demande les moïens; & je suis outrée de douleur, quand vous êtes assez insensible pour me les donner. Avez-vous su aimer Abélard? pourquoi me l'avez-vous si bien appris! ou pourquoi ne l'ai-je pas oublié comme vous! Je souffre à tous les momens de ma vie, ce que vous avez souffert une heure de la vôtre pour moi; & croïant quelquefois satisfaire à Dieu, je trouve que je ne satisfais qu'à vous.

O qu'il est vrai que le cœur de l'homme est impénétrable! A peine mon esprit peut-il démêler & suivre ses mouvemens pour vous les dépeindre.

Quelques heures du jour, je crois concevoir le néant du monde & ses faux plaisirs; je dis avec saint Paul dans ces momens de grace: qui me délivrera de

ce corps de mort ? & la vertu me paroît seule, pouvoir faire le bonheur parfait des créatures ; un moment après ces réflexions, je crois avoir rêvé, je vous en fais réparation, je ne fais cas de la vie que pour vous aimer : je ne trouve d'adorable que vous, & dans ces transports je m'écrie, amour tous les autres plaisirs ne valent pas tes peines,

Il n'est pas jusqu'à mes songes qui ne me rendent presens tous les plaisirs que vous m'avez donnés. Voilà l'état de mon ame. Je prie Dieu, je l'ofense, je l'irrite, je l'appaïse, je lui reproche vos maux, & les miens, & enfin, mon cher Abélard, je suis toujours foible & toujours à vous. Je sauve les apparences il est vrai ; vous-même y êtes trompé : mais connoissez mieux mon cœur Abélard, mon corps est chaste ; mais mes desirs ne le sont pas. Je ne mérite point vos louanges, je crains même de les mériter ; enfin de quelque côté qu'on me regarde, je suis digne de pitié. Priez pour moi, Abélard : mais que ferois-je si vous étiez exaucé ? pourrois-je ne vous plus aimer ? cela n'est pas possible. Amour je m'abandonne à vous : mais hélas que deviendront ces vœux que j'ai faits, d'être toute à Dieu ? Divinité suprême éclairez moins mon esprit, ou donnez plus de force à mon cœur. Adieu.

---

R E P O N S E

*De Madame de Sévigny au Comse de Bussy,  
XVI. Lettre.*

A Paris, ce 18. Avril 1687.

**N** O U S croions la belle Comtesse & moi, que vous avez tout au moins donné de l'esprit, à Heloïsse, tant elle en a. Notre ami Corbinelli qui connoît l'original, dit que non, mais que votre François a des délicatesses & des tours que le Latin n'a pas; & sur sa parole nous n'avons pas cru le devoir apprendre, pour avoir plus de plaisir à cette lecture; car nous sommes persuadés comme lui, que rien n'est au-dessus de ce que vous écrivez.

---

C I N Q L E T T R E S A V E C D E S

*Remarques qui font connoître, depuis  
quel tems la Langue Française, se soutient  
en l'état où nous la voions aujourd'hui.*

A V E R T I S S E M E N T.

**Q** Uelques-uns sont dans l'opinion que la  
Langue Française n'est stable, que de-

puis cinquante ans tout au plus, & à les entendre parler, on croiroit que tout ce qui a été écrit avant ce tems-là, n'a rien de cette correction, qu'on trouve dans le stile d'aujourd'hui. Pour les convaincre du contraire, je raporte ici cinq lettres, d'un tems bien plus reculé; où l'on trouve une netteté dans l'expression, & une clarté dans le stile, également observées.

## L E T T R E

*De Messire François MALHERBE,  
tirée du troisième livre de ses Lettres  
de l'Édition de 1635.*

**E**NFIN Madame, me voici au malheureux point que j'ai si long-tems appréhendé; l'heure de partir est venue: heure véritablement infortunée en toutes ses circonstances; mais où rien ne me trouble, comme la nécessité de cacher mon déplaisir. Le sentiment me demande des larmes & des plaintes; les considérations ne me permettent ni l'un ni l'autre. Que ferai-je Madame en ce désordre? de quelle imagination combattrai-je une douleur si juste? & quel exemple suivrai-je, en un malheur où je ne vois personne qui m'ait précédé?

Je fai bien qu'aux accidens qui n'ont point de remede, le conseil ordinaire est de prendre patience : mais pourquoi soumettrai-je aux régles de la Terre une affection qui, si manifestement a sa naissance dans le Ciel ? Non, non Madame, je ne ferai point cette injure, ni à la grandeur de votre mérite, ni à l'excès de ma passion, de chercher à me consoler en ce que je souffrirai pour vous, ni en cette occasion, ni en aucune autre. La Fortune me traitera selon son humeur ; je ne capitulerai point avec elle pour demeurer en votre obéissance. Je suis vos loix ; j'y vivrai à telles conditions qu'il vous plaira ; & mourrai dans la resolution de n'être jamais autre que votre serviteur très-humble, très-fidèle, & très-affectionné. Si vous me faites cette grace de le croire, comme je vous en supplie Madame, vous donnerez à mon esprit une satisfaction, qu'il ne veut ni ne peut esperer d'ailleurs.

### R E M A R Q U E.

*Cette lettre n'a point de date, mais on doit conjecturer qu'il y a plus de cent dix ans qu'elle est écrite ; l'Auteur est mort en 1628. âgé de 72 ans ; comme elle roule sur la galanterie, il est à croire qu'il ne l'aura*

pas écrite dans un âge où l'homme doit être revenu des erreurs amoureuses ; & quand même il y tiendroit par quelque endroit : un amoureux, plus que septuagénaire, auroit trop mauvaise grace à se déclarer.

Qu'on examine cette lettre ; on en trouvera l'élocution aussi pure, que si elle étoit de nos jours. Le stile n'a rien d'obscur, la pensée en est heureuse. Il est vrai qu'aujourd'hui, on est plus modéré dans l'hyperbole, & qu'au lieu de dire, ni à la grandeur de votre mérite, ni à l'excès de ma passion ; on se contenteroit de dire simplement, ni à votre mérite, ni à ma passion : mais il est vrai aussi de dire, que ces sortes d'expressions ainsi hasardées, sont les effets ordinaires d'une passion sans borne, laquelle ne doit pas être regardée, comme une passion de Roman où l'on peut à loisir user de modération.

## L E T T R E

De Mr de BALZAC, écrite à Mr  
DESCARTES le 30. Mars  
1628.

M O N S I E U R ,

J'AI reçu le discours Latin que vous avez fait ; je n'oserois l'appeler votre

jugement sur mes écrits, parce qu'il m'est trop avantageux, & que peut-être votre affection, a corrompu votre intégrité; quoiqu'il en soit, vous avez droit de juger; & vous savez que quand le Preteur fait une injustice, il ne laisse pas de faire sa charge. Puisque vous me l'ordonnez je vous envoie les trois discours, sur le dernier desquels, vous me laissâtes en partant d'ici. En quelques endroits, j'y traite un peu mal les Philosophes Stoïques, c'est-à-dire les Ciniques mitigés, car comme vous dites, ils parlent bien aussi haut; mais ils parlent à leur aise, & ne sont pas dans l'austerité de la regle, quoiqu'ils tiennent les mêmes maximes: j'ai cru en cela vous plaire, & chatouiller votre belle humeur. Au premier jour vous aurez les autres discours, après lesquels mon Copiste se va mettre dès demain: si on les sépare dans l'impression, il y en aura quinze ou seize; si on les assemble, ils feront deux justes apologies.

J'ai rendu moi-même le paquet à Mlle de Neufvic, elle vous doit répondre par une Dame de ses amies qui est sur le point de faire un voïage en Bretagne.

Au reste Monsieur, souvenez-vous s'il vous plaît de l'histoire de votre esprit, elle est attenduë de tous nos amis, & vous me l'avez promise en presence du

Pere Clitophon, qu'on apelle en langue vulgaire Mr de Gersan. Il y aura plaisir à lire vos diverses aventures, dans la moïenne & la plus haute région de l'air, à considérer vos prouesses contre les géans de l'Ecole, le chemin que vous avez tenu, le progrès que vous avez fait dans la verité des choses, &c. J'oubliais à vous dire que votre beurre a gagné sa cause, contre celui de Madame la Marquise; à mon goût, il n'est guère moins parfumé que les marmelades de Portugal, qui me sont venuës par le même Messager. Je pense que vous nourrissez vos vaches, de marjolaines & de violettes. Je ne sai pas même, s'il ne croît point de cannes de sucre dans vos marais, pour engraisser ces excellentes faiseuses de lait. J'attends de vos nouvelles & suis toujours avec passion,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-fidèle serviteur BALZAC.

R E M A R Q U E.

*Il y a près de cent ans que cette lettre est écrite, & dans un stile si conforme à celui de notre tems, que sans sa date & les autres circonstances qui l'accompagnent, on la*

la croiroit toute recente ; & quoiqu'on ait reproché à son Auteur, que son stile étoit trop élevé : rien n'est cependant plus simple, que les expressions dont il s'est servi envers ce grand Philosophe.

## M. D E V O I T U R E

A M C O S T A R.

**J**E perdis hier tout mon argent & deux cens pistoles au-de-là, que j'ai promis de rendre dès aujourd'hui : si vous les avez ne manquez pas ne me les envoyer ; si vous ne les avez point empruntez-les : de quelque façon que ce soit, il faut que vous me les prêtiez ; & gardez-vous bien de souffrir, que quelqu'autre vous enleve sur la moustache, cette belle occasion de me faire plaisir, j'en ferois fâché pour l'amour de vous. Comme je vous connois, vous auriez de la peine à vous en consoler bien-tôt. Afin d'éviter ce malheur, vendez plutôt tout ce que vous avez, jusqu'à Mr *Pauquet* & même jusqu'au petit *Nau*. Vous voyez comme l'amour est impérieux ; je prens un certain plaisir à en user de la sorte avec vous, & je sens bien que j'en aurois encore un plus grand, si vous en usiez ainsi avec

A a

moi ; mais vous êtes trop poltron , jugez s'il ne faut pas que je m'assure bien de vous ; dans le tems que j'en ai affaire , j'ose vous dire des vérités défobligeantes. J'en ajouterai une qui vous sera plus agréable , & qui reparera cette injure ; c'est que je vous aime plus que tous les hommes du monde , & autant que toutes les femmes, sans en excepter ma nouvelle inclination. Je donnerai ma promesse à celui qui m'apportera votre argent : bonjour mon très-cher Monsieur.

### R E M A R Q U E.

*Il y a environ quatre-vingts ans que ce billet est écrit ; qui ne le croiroit nouvellement composé ? Peut-être aura-t-on peine à lui passer sa phrase de sur la moustache : mais quoiqu'on en dise peut-on écrire avec plus d'enjoiement, & demander le secours d'un ami d'une manière plus délicate ?*

*Voici la réponse de Mr. Costar, où il n'y a pas moins de délicatesse.*

### R E P O N S E.

**J'**AI une extrême joie d'être en état de vous rendre le petit service que vous désirez de moi , jamais je n'eusse

pensé, qu'on pût avoir tant de plaisir pour deux cens pistoles; après l'avoir éprouvé, je vous donne ma parole, que j'aurai toute ma vie, un petit fond tout prêt aux occasions où vous en aurez affaire; au pis - aller, cet homme de bonne mine que vous vîtes l'autre jour dans ma chambre, & à qui vous trouvâtes l'esprit, si présent, a une présence d'argent qui n'est pas moins estimable, que celle de son esprit; si ce mot est vrai, *præsens nummus, præsens Deus est*; il pratique une fort bonne maxime, de n'être jamais sans quatre ou cinq mille francs en bourse, & de ces quatre ou cinq mille francs, j'en puis disposer aussi librement, que s'ils étoient dans votre cassette, il aprouve extrêmement ce Gentilhomme de votre connoissance, qui disoit si agréablement, que feu son bien étoit le meilleur ami de la terre, que c'étoit un ami qui lui donnoit absolument tout ce qu'il lui demandoit, & qui ne le refusoit jamais de rien: il croit aussi bien que cet autre, que d'avoir bien de l'argent dans ses coffres, c'est y tenir enfermé sous la clef, un Jupiter secourable, qui exauce en un moment toutes nos prières; *clausum possidet arca Jovem*. Avec cette excellente qualité, il possède encore toutes les autres en perfection & je pourrois dire de lui, ce que vous m'a-

vez dit de Mr de Serifai, que c'est un vrai homme du siècle d'or. J'y trouve pourtant cette petite différence, c'est qu'il n'est pas d'humeur à vivre de gland, & à se désalterer dans les fontaines. Il aime les bisques & le vin de Baune, que le Cardinal de Pellevé, vouloit qu'on appellât de beau-né, parce qu'il faisoit le nez beau, & qu'il lui donnoit un agréable coloris: mais laissons ce bon homme en paix comme il y avoit laissé à Rome son Callepin. Vous voyez Monsieur, que je ne suis point réduit à vendre Mr Pauquet, aussi-bien n'est-il pas à vendre; il ne sauroit se paier dont bien me prend: car si on avoit pû l'acheter, il y a long-tems qu'il ne seroit plus à moi. Pour le petit Nau, quoiqu'il soit bien joli & bien éveillé, je n'en trouverois presque rien, *ut nunc sunt mores*, aussi ai-je d'autres ressources, qui ne sauroient me manquer comme vous voyez: ordonnez-moi donc hardiment ce qu'il vous plaira, vous ne sauriez tant prendre de plaisir à me commander: que j'en aurai à vous obéir; néanmoins quelque soumis que je sois, je me revolterai, si vous voulez m'obliger à prendre une promesse de vous; moi qui fais que vous n'en voulutes point de Monsieur de Balzac, en une pareille occasion, *haec est anch'io*, je veux que vous le

fachiez, & que vous croiïez que si Monsieur de Chaudebonne, a pu vous apprendre à être genereux, je suis aussi docile que vous, & vous aussi bon maître que lui ; cela étant vous me ferez quelque jour reparation, de m'avoir appellé poltron, il est vrai que je le suis bien, d'être encore au lit à dix heures, bonjour Monsieur, je vais me lever en diligence: *sancta pigritia madre de poltroni, date mi licenza di pigliar guippone.*

---

L E T T R E

De la REINE de Suede

à Mr GASSENDI. \*

De Stokholm le 27. Septembre 1643.

**V**OUS êtes si generalement honoré & estimé de tout ce qui se trouve de personnes raisonnables dans le monde, & l'on parle de vous avec tant de vénération que l'on ne peut sans se faire tort vous estimer médiocrement ; ne vous étonnez donc pas s'il se trouve au bout du monde une personne qui se voit intéressée à vous estimer infiniment, & ne trouvez pas étrange qu'elle ait suborné vos amis pour vous faire connoître qu'elle

\* Recueil de Lettres & de Harangues imp. à Paris.

le ne s'éloigne pas de tout le genre humain, lorsqu'il est question de donner à votre mérite, une estime non-commune. Je suis infiniment obligée à celui qui vous a fait connoître une partie des sentimens d'estime que j'ai pour vous, & je la suis d'autant plus que ce bon office, est un surcroît des autres services qu'il m'a rendus; & encore que je confesse lui devoir la restitution de ma santé & de ma vie, & qu'il semble qu'après cela, il ne se puisse rien ajouter à ce que je lui dois; néanmoins j'avouë que l'obligation de m'avoir procuré des assurances de votre estime, égale tous les autres dont je lui suis redevable: aussi est-il vrai qu'il est seul digne de se vanter, de m'avoir procuré ce bien: mais je vous prie de me donner la satisfaction de la durée de notre commerce, & puisqu'il ne m'est pas permis d'espérer le bien, de pouvoir en présence vous protester mon estime & ma bien-veillance, permettez au moins, que mes lettres vous assurent des sentimens avantageux que je conserverai toute ma vie pour vous, & que les vôtres me puissent donner les confirmations de votre bonne volonté. Souffrez que mes lettres interrompent quelquefois vos méditations & votre loisir. Je vous consulterai comme l'oracle de la vérité, pour m'é-

claircir de mes doutes, & si vous voulez prendre la peine d'instruire mon ignorance, vous ne ferez autre chose, sinon d'augmenter le nombre de ceux qui savent vous estimer dignement: je vous prie de croire que j'observerai vos préceptes aussi religieusement, que l'on est accoutumé d'observer les dogmes des plus célèbres Législateurs. Jugez après cela combien je vous serai redevable des lumières que me donneront vos belles connoissances, & croïez que je ne serai jamais ingrate envers vous, & que je veux cultiver avec soin, l'estime & la bienveillance d'un aussi grand-homme que vous êtes.

CHRISTINE.

R É M A R Q U E.

*On voit par la date, qu'il y a quatre-vingt-trois ans que la Reine de Suede écrivit cette lettre à Mr Gassendi, elle est d'un langage aussi pur, que s'il étoit récemment sorti de la Cour de France: on s'apercevra sans doute, que les mots estime & estimer y sont très-fréquens; mais il faut penser aussi, que c'est une Reine qui écrit, & d'une manière trop facile, pour s'arrêter à l'examen des mots que sa plume a tracés. Cette sorte de négligence semble même convenir à une ima-*

gination aussi vive qu'étoit celle de cette Princesse.

Quel bonheur pour la mémoire de ce Philosophe ! d'avoir porté sa réputation jusqu'au fond du Nord, & de s'être attiré sans y penser, l'estime & l'affection d'une Reine; qui n'avoit pas besoin de l'éclat du Sceptre, pour être la gloire de son sexe, & une des plus rares merveilles de son tems; soit par la connoissance qu'elle avoit des Belles-Lettres; en diverses Langues, soit par bien d'autres vertus inséparables de son auguste personne.



ABREGE.



# A B R E G É

## *De la Versification Françoisse.*

---

### SECTION I.

*De combien de sortes de Vers, on se sert dans la Poësie Françoisse.*

**E** L L E n'en admet què cinq sortes : savoir, de douze, de dix, de huit, de sept & de six silabes. Tout vers d'un autre nombre de silabes, ne peut-êtrè employé dans un Poëme régulier.

On trouve cependant dans quelques Poëtes, des vers d'onze silabes, que l'on nomme Saphiques, du nom de *Sapho*, à qui l'on attribüè l'invention des vers de cinq pieds & demi; mais leur usage est très borné; & c'est une preuve, que ce qui est propre à la Langue Gréque ou Latine, ne l'est pas toujours à la Langue Françoisse; & l'oreille accoutumée à la cadence de douze silabes, ne peut souffrir un nombre, qui lui semble défectueux par cette silabe qu'elle ne trouve plus.

B b

## ARTICLE I.

*De leur Division.*

On les divise en masculins & en féminins, ceux-ci ont toujours une syllabe de plus que ceux-là ; les vers dont le dernier mot finit par un *e* muet, sont féminins, & ceux dont le dernier mot finit par toute autre lettre que l'*e* muet, sont masculins.

La rime des Vers féminins, ne tombe point sur la dernière syllabe, mais bien sur la pénultième, parce que la prononciation de l'*e* muet est si foible, que la rime ne pourroit s'y faire sentir : ainsi *lange* & *longe*, ne peuvent rimer ensemble, & c'est pour cette raison, que les Vers féminins, ont une syllabe de plus que les masculins.

Si l'*e* muet est suivi dans un même mot, de la lettre *s*, ou de ces deux *nt* jointes ensemble, & qu'il fasse ainsi la dernière syllabe du vers ; on prononce cet *e* comme à l'ordinaire, c'est-à-dire en suprimant *s* ou *nt* ; mais si c'est ailleurs qu'à la fin du vers, alors l'*s* ou *nt* se prononcent devant une voyelle & ne souffrent point d'é-lizion, ce qu'on peut remarquer dans les deux vers suivans.

1. Amours qui la plu-part infidèle-s- & feintes.
2. Elles save-m-assez alleguer Artemise.

Si l'*e* muet finit un mot, & que le mot suivant, commence par une voïelle, il faut faire élizion de l'*e*, comme dans ce vers.

O Sageſſ-éternell-à qui cet Univers.

On ne peut manquer de faire cette élizion; car dans quelque genre d'écrire que ce soit, elle est indispensable à la prononciation.

## ARTICLE II.

### *De la Césure.*

La Césure est ainsi nommée, parce qu'elle divise le vers en deux parties, que l'on appelle hémistiches, cette Césure est un repos pour la voix, lequel étant bien ménagé, donne un grand agrément à la déclamation.

La Césure ne s'observe que dans les Vers de douze & de dix syllabes. A ceux de douze, elle se marque sur la sixième syllabe; & à ceux de dix, sur la quatrième comme dans les deux Vers suivans.

De 12. *fil.* La fin de tant d'ennuis—dont nous fumés la proiè.

De 10. *fil.* J'ai beau gémir— & vous conter mes peines.

L'e muet ne peut faire la dernière lettre du premier hémistiche, à moins que le second ne commence par une voïelle comme dans ce vers.

Soit qu'aux rives du Tage — ils portent leurs combats, &c.

Le repos ne doit jamais se rencontrer fut un pronom ni sur un relatif.

Si l'on fait entrer dans un vers, un nom substantif précédé ou suivi d'un adjectif, le repos ne se peut faire, entre le substantif & son adjectif : c'est pourquoi il les faut placer de manière, qu'ils ne puissent être séparés par la Césure. Qui pourroit par exemple souffrir ce vers ?

C'est vous dont la beauté—charmante nous ravit.

### ARTICLE III.

#### *De la rencontre des Voïelles.*

Nous avons déjà dit que toutes les fois que l'e muet se rencontre devant un mot qui commence par une voïelle, il doit être supprimé : mais comme les autres voïelles ne souffrent pas cette suppression,

il faut nécessairement éviter leur rencontre, comme une chose désagréable à l'oreille & à la prononciation, & que les Poètes nomment *bâillement* en François, & *hiatus* en Latin. C'est à cette occasion que M. Boileau a dit en son art Poétique.

Gardez qu'une voïelle à courir trop hâtée,  
Ne soit d'une voïelle en son chemin heurtée.

Cette rencontre doit s'entendre, d'un mot qui finit par une autre voïelle que l'*r* muet, & laquelle se trouve immédiatement suivie d'un mot, dont la première lettre est aussi une voïelle, comme dans ces deux vers de *Ronsard*.

L'une qui est sacrée à Venus la Déesse,  
L'autre qui a le nom de ma belle Maîtresse,

Qui est & qui a sont les endroits du bâillement, par la rencontre qui se fait d'une voïelle finale, avec une voïelle initiale.

## OBSERVATION.

Ceux qui ont introduit dans notre Poésie cette règle sur la rencontre des voïelles, devoient la faire générale, ou rendre du moins raison des mots qu'ils en ont voulu excepter.

Croit-on être exempt de ce bâillement par l'élizion de l'e muet, lorsque cet e est précédé d'une autre voïelle? C'est justement cette élizion, qui découvre le bâillement & le fait sentir à la prononciation, ainsi que dans ce vers.

Je suis vaincu Pompée e fais l'avantage.

Il n'y a personne qui ne convienne du bâillement que renferme ce vers; & il est d'autant plus évidens, que si l'ortographe n'avoit donné au nom de Pompée que le premier e, on se seroit aperçu que cet e étant masculin, ne pouvoit souffrir une voïelle à sa suite: or le second e étant supprimé comme féminin, le mot de Pompée, tombe dans la règle du bâillement, par la rencontre du premier e de ce nom, avec la lettre a, qui fait le premier mot du second hémistiche. On pourroit en citer cent exemples semblables, que l'on trouve dans les Poëtes modernes; je dis modernes car à peine en trouvera-t-on un, dans les Oeuvres de F. Malherbe, & c'est une marque que ce Poëte ne les aprouvoit pas; en éfet je ne puis comprendre qu'entre ces bâillemens, les uns soient plus permis que les autres, & l'on ne sauroit disconvenir que ceux qui sont tolerés, ne soient aussi sensibles que ceux qui sont défendus. Par exemple,

quelle est l'oreille un peu délicate, qui ne sente un bâillement entre le second & le troisième mot de ce Vers de Mr Boileau.

L'autre broie en riant le vermillon des Moines.

Et dans cet autre Vers du même Auteur, en son Ode sur la prise de Namur, où il dit :

De voir en proie à Borée, &c.

*En proie à.* En bonne foi, l'oreille n'est-elle pas autant, ou plus choquée en cet endroit & ses semblables, qu'elle ne l'est des autres *biatus* que nous venons d'expliquer.

Si les Poètes vouloient se donner un un peu plus de soin, ils éviteroient ces sortes de bâillemens, qui ne sont pas moins désagréables que les premiers; cela leur seroit facile, en réservant pour la fin de leurs vers, les mots terminés par deux voyelles dont la dernière est un e muet. Ces sortes de mots sont languissans par tout ailleurs, & tout-à-fait contraires à cette belle harmonie, que demande le langage du Parnasse.

Il faut non-seulement éviter ces mots désagréables par une mauvaise structure, mais il faut aussi se donner de garde d'en employer deux, d'un son égal dans un

même vers comme, comme en celui-ci.

Du choix d'un Successeur *Athènes incertaine.*

C'est ce que l'Auteur de l'Art Poétique recommande de fuir lorsqu'il dit :

Fuyez des mauvais sons le concours odieux, &c.

Il ne faut pas non-plus que le premier ni le dernier mot d'un vers, ait une conformité de son, avec le premier mot du vers suivant.

Les mots ne doivent être repetés dans un même vers, que pour donner plus de force à l'expression; & rendre le sujet plus sensible, ainsi que dans le vers suivant.

*J'ai vu Seigneur j'ai vu votre malheureux fils, &c. †*

Ces sortes de répétitions ont bonne grace, quand elles sont placées bien à propos, & qu'on en use avec modération.

Il y a certains mots qu'on doit rejeter, parce qu'ils tiennent trop de la prose, tels sont *auparavant, c'est pourquoi, néanmoins, nonobstant, parce que, pourvuque, d'ailleurs, d'autant que, outre que, &c.*

Un vers ne peut être régulier, quand il partage le sens avec le vers suivant, c'est ce qu'on appelle enjambement. Ce défaut est très-frequent dans la plupart

† Mr. Racine. *Phedre.*

des Poètes du seizième siècle; en voici un exemple dans les deux vers suivans, qui sont du Cardinal Du Perron.

Mars le premier de tous qui par l'horreur sanglante  
*Des combats, m'as conduit & dont mon ame ardente.*

Il faut donc pour éviter ce défaut, que chaque vers représente le sens d'une phrase complete.

Le choix des mots, les épitètes bien placées, les transpositions faites à propos, des sons toujours d'accord avec l'oreille, sont les règles les plus essentielles de la Versification, sans lesquelles, les vers ne diffèrent de la prose que par la rime.

## ARTICLE IV.

*Du nombre douteux des syllabes de certains mots.*

Il n'y a que les diphtongues qui fassent naître des doutes sur le nombre des syllabes.

Les diphtongues *ui* & *ie* sont celles, où ces doutes se rencontrent le plus souvent, parce qu'elles ne sont pas si sujettes à être divisées que les autres, dont il semble que l'ortographe ait pris plus de soin, en marquant leur division par deux points, ainsi que dans ces mots, *Israël, Saül,*

*Poëte, pais, &c.* laquelle division on ne feroit pas mal de marquer sur toutes les diphtongues, dont les Poëtes les plus réguliers font deux filabes. Si on en eut usé de la sorte du tems de *Ronsard, de du Bartas, de Desportes & de Bertaut*, ils n'auroient pas fait *grief*, d'une filabe au lieu de deux; ils en auroient trouvé trois dans *ouvrier, meurrier & sanglier*, que nous ne pouvons prononcer aujourd'hui en moins de filabes, même dans la prose.

La diphtongue *ui* ne fait qu'une filabe dans ces mots, *luit, nuit, puis*. Elle en fait deux en *bruïne & ruïne*.

Le verbe *fuir* à l'infinitif, au participe, à la premiere personne singulière du present de l'indicatif & de l'impératif, n'est que d'une filabe.

\* *Fuis* traître ne viens point braver ici ma haine.

Quelques-uns font deux filabes de ce verbe, mais il est pour l'ordinaire monosilabe.

La diphtongue *ie*, souffre quelquefois une division, & d'autres fois ne la souffre pas. Elle ne se divise point dans ces pronoms, *mien, tien, sien*; ni en certains mots où elle est suivie d'une *r*, comme *altier, premier, dernier, carrière, lumière*.

Cette règle n'est cependant pas sans

\* *Mr. Racine. Phedre.*

exception, car l'oreille s'acommodé mieux de quatre silabes que de trois, au mot de *meurtriére* : il faut donc la consulter sans cesse, & en la consultant, on sentira qu'elle aime mieux encore quatre silabes que trois, dans *Grammairien*, *Historien*, *Musicien*, &c. Et qu'elle demande, que *lier*, *nier*, *prier*, &c. soient de deux silabes.

La même diphtongue *ie*, faisant les dernières lettres d'un mot, est fort sujette à varier; quand je dis les dernières lettres d'un mot, je suppose que l'*e* soit masculin : parce qu'étant féminin, l'*i* qui le précède, ne manque jamais de faire une silabe à part, & alors il se trouve deux silabes dans une diphtongue. L'*e* étant donc masculin, cette diphtongue devient douteuse sur le nombre de silabes; par exemple, elle se divise dans les mots *allié*, *humilié*, &c. & au contraire elle est monosilabe en ceux-ci *amitié*, *moitié*, *pié*, *pitié*, &c.

La diphtongue *eau* ne se partage point si ce n'est dans le mot de *fleau*, & quoique plusieurs Poètes l'aient employé comme monosilabe, il est cependant de deux silabes, non-seulement dans les vers, mais aussi dans la prose, & c'est ainsi que le prononcent ceux qui parlent correctement. Mr *Boileau* a dit dans son Epitre xi.



més masculins, & les autres féminins; il a fallu faire ces sortes de distinctions pour établir un ordre dans la Rime, de laquelle ils prennent leur genre. Elle ne peut être ailleurs, qu'au dernier mot du vers; si ce mot finit par un *e* muet, la rime est féminine; mais s'il finit par quelque autre lettre que l'*e* muet, la Rime est masculine.

La lettre *s* ou ces deux *nt* se rencontrant à la suite de l'*e* muet, n'apportent aucun changement à la Rime, c'est-à-dire qu'elle demeure toujours féminine, parce que ces lettres ne se prononcent point à la fin des vers, c'est ce que nous avons expliqué dans la première Section article I. où nous avons dit que la Rime dans les vers féminins, ne se marquoit point sur la dernière syllabe, à cause de l'*e* muet que la prononciation ne rend pas assez sensible à l'oreille; mais bien sur la pénultième syllabe. Il n'en est pas de même des vers masculins, dont le principal son de la rime, se rencontre sur la dernière syllabe.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que la Rime n'est autre chose qu'une conformité de son, dans les derniers mots de deux vers qu'on veut faire rimer ensemble. Pourvu que l'oreille trouve ces sons égaux, il n'est pas nécessaire que les

yeux y trouvent les mêmes lettres.

Il y a cependant une exception, & s'il n'y en avoit point, on feroit souvent rimer un pluriel avec un singulier; leur prononciation étant égale en beaucoup de mots, comme *changemens* au pluriel, avec *jugement* au singulier, *aventures* avec *nature*, &c. mais l'usage ne l'a pas permis jusqu'ici. Il faut donc qu'en ces occasions, l'écriture dépende des yeux comme le son dépend des oreilles.

## ARTICLE . II .

### *Autres Règles nécessaires.*

L'*e* fermé & l'*e* ouvert ne doivent pas être confondus, ainsi le verbe *abimer* ne rime pas bien avec le nom substantif *mer*; dans le premier mot l'*e* est fermé, & dans le second, il est clair & ouvert.

Entre les syllabes, il y en a de longues & de brèves; celles-là ne peuvent rimer avec celles-ci, que l'oreille n'en soit offensée; & sur ce principe *fête* ne rime qu'imparfaitement avec *prôphète*.

On doit aussi éviter la rime d'un mot avec son semblable, à moins que ce mot n'ait deux significations différentes, encore vaut-il mieux lui donner une autre rime.

Il ne faut pas non plus faire rimer le simple avec le composé, comme *amis* avec *ennemis*, *faire* avec *refaire*, &c.

Les derniers mots des deux hémistiches d'un même vers, ne doivent pas rimer ensemble; il en est de même des premiers hémistiches de deux vers consécutifs. Si on néglige quelquefois cette règle, c'est pour donner plus de force à l'expression, comme dans les deux Vers de l'Art Poétique, que nous avons cités article III. Section I. où les deux premiers hémistiches finissent par le même mot.

Il est encore nécessaire de distinguer si bien les sons masculins d'avec les féminins, que les uns n'ayent aucune consonance avec les autres; par exemple, si après deux vers féminins dont la rime seroit en *oie* comme *voie*, *joie* ou autres mots semblables, on en mettoit deux masculins dont la rime seroit en *oi* ou en *ois*, comme *loi* & *foi*, *Rois* & *lois*, &c. ils auroient beau être distingués par le genre, ils ne le seroient point assez par le son; & c'est sur quoi plusieurs Poètes se sont négligés & se négligent encore: ce qu'on sentira mieux par ces deux fragmens de rime suivie.

F. { Du séjour bien-heureux enseigne-moi la *voie*.  
 { Seigneur; à t'obéir je mets toute ma *joie*.

M. { Je quite mon erreur , & je veux cette fois  
 Me ranger sous le joug de tes divines lois.

F. { Sa sagesse jamais ne deviendra folie  
 D'abord tu la verras , ainsi que dans Clélie.

M. { Recevant ses Amans sous le doux nom d'amis  
 S'en tenir avec eux aux petits soins permis.

Quoique dans l'un & l'autre exemple, les deux premiers Vers soient bien marquez pour féminins , & les deux derniers pour masculins; l'oreille ne laisse cependant pas de sentir dans leurs dernières & pénultièmes silabes une certaine monotonie qui lui répugne. Nous dirons néanmoins que comme l'abondance des rimes sur certains mots , ne permet pas à un Poëte de s'écarter du véritable son, ni de tomber dans ces sortes de consonances ; de même, la stérilité de certaines rimes , semble lui donner quelque licence, & l'exemter de la recherche d'une rime plus propre que celle qui s'est déjà offerte , & dont le fruit n'est souvent, que de donner en échange, une bonne pensée pour une mauvaise.



SECTION.

## SECTION III.

*Des divers Ouvrages de Poësie & des  
Vers qui leur conviennent.*

## ARTICLE I.

*Tout Ouvrage de Poësie peut être  
apellé Poëme.*

*Du Poëme épique ou héroïque.*

**L**E Poëme héroïque est un récit de quelque événement notable ; son principal objet est la morale : c'est pourquoy la fiction le peut faire naître au défaut de la vérité : mais ceux qui sont amis de cette dernière, le réservent pour décrire ce qu'il y a de plus remarquable dans la vie de ces hommes rares, qui se sont signalés par leurs actions.

C'est dans un pareil ouvrage qu'on emploie les vers de douze syllabes, comme les plus propres à ce genre de Poëme.

On y emploie aussi, mais rarement, ceux de dix syllabes.

Les rimes doivent se suivre dans le Poëme épique, c'est-à-dire qu'après deux vers masculins, on en fait suivre deux féminins, & l'on continue ainsi

Tandis que le Démon qui préside au repos,  
 Sème dessus les yeux ses humides pavots,  
 Ma bouche est ouverte à la plainte ;  
 Mille spectres hydeux environnent mon lit :  
 Et quand je perds la voix, quand mon cœur  
 s'afoit,il,il,  
 Je les vois disparaître & rire de ma crainte.

Elles peuvent encore être diversifiées d'autres manières ; tantôt on les compose de vers de même mesure & tantôt d'une mesure inégale : quelquefois d'une rime suivie & d'autres fois d'une rime entre-mêlée. On n'observe pas non plus le même nombre de vers. Au premier exemple chaque Stance est de quatre grands vers en rime suivie, & au second exemple, elles sont de six vers, dont le troisième est de ~~trois~~ syllabes, & la rime disposée de manière que les deux premiers riment ensemble, & le troisième avec le sixième, enfin le quatrième avec le cinquième.

Toutes ces variétés sont arbitraires, pourvu, comme nous l'avons dit, que toutes les Stances d'un ouvrage, suivent la même disposition de la première.

En voici une de six vers de même mesure, & dans le même ordre de rime que les deux précédentes.

Loin des mœurs de son siècle il bannira les vices. \*

Loisive nonchalance & les moles délices

Qui nous avoient portés jusqu'aux derniers hasards :

Les Vertus reviendront de palmés couronnées ;

Et ses justes faveurs au mérite données,

Feront ressusciter l'excellence des arts.

On en fait aussi que l'on finit par un petit vers : exemple.

Quiconque approche d'elle , a part à son martyre,

Et par contagion , prend sa triste couleur ;

Carpour la consoler , que lui sauroit-on dire

En si juste douleur? (a)

Les Stances dont la Cadence plaît assez à l'oreille, sont celles de quatre vers disposés de cette manière ; le premier de douze syllabes , rimant avec le troisième aussi de douze syllabes , & le second de six , rimant avec le quatrième , de même mesure, exemple.

Il n'avoit plus ses traits , il n'avoit plus ses armes,

Son arc , ni son flambeau ;

Heureux si seulement pour essuier ses larmes

Il eût eu son bandeau. (b)

\* F. Malherbe.

(a) F. Malherbe.

(b) De *Lingende*. Il fait pleurer l'Amour sur l'exil d'Or.

On en fait aussi de huit, de dix, & de douze vers, & quelquefois en nombre impair, comme de cinq, de sept, de neuf & de treize vers, dont on peut varier la rime aussi-bien que la mesure: mais c'est bien assez de les porter au nombre de huit & de dix vers comme dans les suivans.

*Stance de huit Vers  
d'inégale mesure.*

Seigneur lorsque tu fis le Monde, \*  
 Tu fis paroître ton pouvoir;  
 Aujourd'hui ta bonté profonde,  
 Dans sa conduite se fait voir,  
 Tu te repans par toutes choses,  
 Ta Sagesse est l'esprit dont tout est animé:  
 Et sur toi seul, tu te reposes,  
 Du soin de ce grand corps que toi seul as formé,

\* Mr Godeau.



*Stance de dix Vers de même mesure.*

Les Cieux, ces campagnes brillantes, \*  
Dont rien n'éface les couleurs,  
Où ta main sema comme fleurs  
Les étoiles étincelantes :  
Les Astres de qui les trésors  
Enrichissent les autres corps  
Par des influences secrètes;  
Dans ce bel ordre qu'ils font voir,  
Sont autant de langues muettes  
Qui nous parlent de ton pouvoir.

*Autre sorte dont le dernier Vers est  
de douze syllabes.*

Louez sa grandeur nompareille, \*  
Inconstant soleil de la nuit  
De qui le char roule sans bruit  
Lorsque la Nature sommeille ;  
Illustre Courrière des mois,  
Lune dont les secrètes lois  
Gouvernent les plaines salées :  
Feux errans celestes flambeaux  
Fleurs d'or sur le Ciel étalées,  
Astrés benissez Dieu qui vous a fait si beaux.

\* Mr l'Evêque de Grasse.

\* Du même.

Il y en a encore qui finissent par deux  
petits vers, telles sont les suivantes qui

ont été trouvées trop belles, pour ne les pas rapporter ici tout au long. C'est une paraphrase du Pseaume cxlv. où l'on ne trouvera pas une diction qui ne soit aujourd'hui en usage quoiqu'elle soit de plus de cent ans.

N'esperons plus mon ame aux promesses du monde  
 Sa lumière est un verre & sa faveur une Onde, \*  
 Que toujours quelque vent empêche de calmer;  
 Quittons ses vanités lassons-nous de les suivre :  
 C'est Dieu qui nous fait vivre,  
 C'est Dieu qu'il faut aimer.

Envain pour satisfaire à nos lâches envies,  
 Nous passons près des Rois tout le tems de nos vies  
 A souffrir des mépris & ploier les genoux;  
 Ce qu'ils peuvent n'est rien, ils sont comme nous  
 sommes,  
 Véritablement hommes,  
 Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussiere  
 Que cette Majesté si pompeuse & si fiere.  
 Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers;  
 Et dans ces grands tombeaux où leurs Ames hau-  
 taines  
 Font encore les vaines,  
 Ils sont mangez des vers.

\* F. Malherbe.

Là

Là se perdent les noms de Maîtres de la Terre,  
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre,  
Comme ils n'ont plus de Sceptre, ils n'ont plus de  
flateurs;

Et tombent avec eux d'une chute commune,  
Tous ceux que leur fortune  
Faisoit leurs serviteurs.

De toutes les Stances celles de quatre, de six, de huit & de dix vers sont les plus belles & les plus usitées; c'est pourquoi l'on a cru devoir en parler préférentiellement aux autres.

Il n'y a plus que deux mots à dire de celles de dix touchant le repos qu'on y observe.

Ce repos doit se faire sentir après le quatrième vers; quelques-uns même veulent un second repos après le septième vers, mais c'est chercher une nécessité où il n'y en a point, & je crois avec des personnes de bon goût, que le premier repos, est d'autant plus suffisant, que l'on en trouve toujours un second à la fin de chaque Stance.

*Du Sonnet.*

Entre tous les Poëmes, le Sonnet est celui qui demande le plus d'exactitude

Ce n'est point qu'en effet vous n'aiez des apas ;  
 Mais quoi que vous aiez vous n'avez point Caliste ,  
 Et moi je ne vois rien quand je ne la vois pas.

On voit des Sonnets composés de vers de dix , de huit & quelquefois de sept syllabes ; mais comme on ne sauroit donner trop de noblesse à ce poëme & qu'il est réduit à un si petit nombre de vers ; on conviendra bien-tôt , que ceux de douze syllabes lui donnent bien plus de grace que les autres.

A l'égard de la rime, on la varie de différente manière ; j'ai cependant remarqué que les plus beaux Sonnets ont été faits dans la même disposition que nous venons d'expliquer.

Ceux qui ont traité de ce Poëme, veulent que chaque quatrain renferme un sens achevé , ils exigent la même chose dans les tercets. Mr *Colleret* a été de cet avis : tous les Poëtes néanmoins n'ont pas suivi cette règle à la rigueur, mais tant pis ; car enfin ces tercets aussi-bien que les quatrains , n'ont été introduits dans le Sonnet, que comme des stances renfermant un sens complet, & dont les dernières doivent toujours renchéris sur les premières.

Le R. P. \*\* veut que ce soit une

faute, que d'y emploier le même mot deux fois; je ne vois pas qu'il soit bien fondé dans ce précepte: si à la vérité ce mot est répété sans faire figure, je suis de son avis; mais si par cette répétition, le sujet devient plus sensible, ce n'est point une faute de répéter un mot; c'est au contraire un ornement & une force d'expression; ce qu'on peut remarquer dans le dernier Sonnet de *F. Malherbe* sur la mort de son fils, qui commence par ces deux vers.

Que mon *filz* ait perdu sa dépouille mortelle,

Ce *filz* qui fut si brave & que j'aimai si fort, &c.

Le mot de *filz* en cet endroit est répété fort à propos, parce qu'il exprime avec plus de force cette tendresse inséparable du sang.

Comme nous avons parlé du sens complet qui doit se trouver à la fin des quatrains & des tercets, pris séparément; cela me donne lieu de rapporter ici les deux Sonnets suivans, où j'ai cru devoir observer ce même sens complet, aux endroits ci-dessus marqués. Le premier contient les regrets d'un frère sur la mort de sa sœur; & le second est en forme de prière, où l'Auteur désigne le danger où il étoit alors, de perdre la vue.

## SONNET

*Sur la Mort de M. M. F. D. M. D.  
Sœur de l'Auteur.*

**T**ES vertus chere Sœur, n'ont pu fléchir la Parques;  
De quiconque l'implore elle glace la voix,  
Et toujours un Destin trop soumis à ses loix,  
D'un sommeil éternel nous imprime la marque.

«ff»

L'homme ainsi tributaire à la fatale barque,  
Dans l'ombre du tombeau descendant une fois,  
Ne craint plus qu'un réveil le remette aux abois.  
Où vont s'évanouir la gloire & le Monarque.

«ff»

A combien de regrets exposes-tu mes jours !  
Ton desastre ne peut qu'en abréger le cours  
Et me faire entrevoir la fin de ma carrière.

«ff»

Tout ressent ici-bas les injures du sort :  
Un Mortel doit rentrer dans l'obscur poussière ;  
Chaque instant le prépare à ce dernier éfort.



## SONNET

*En forme de prière sur un mal d'yeux.*

MES yeux depuis longtems privés de la lumière,  
Me font craindre, ô mon Dieu, que ce soit sans retour,  
Si mes vœux redoublés excitant ton amour,  
Ne te font exaucer l'ardeur de ma prière.



Il ne m'est plus permis de mouvoir la paupière,  
Ni de considérer le bel astre du jour.  
Le lieu le plus riant m'est un triste séjour.  
Tout semble m'avertir de mon heure dernière.



J'ai bien-tôt épuisé l'art confus des Humains ;  
Mais leurs soins assidus sont frivoles & vains,  
Si pour les inspirer, ils n'ont ton assistance.



Soulage moi Seigneur, mets fin à mes douleurs,  
Ou m'accorde du moins cette persévérance,  
A te sacrifier & mes maux & mes pleurs.

Il ne faut pas à l'exemple de quelques  
Poètes, rendre le Sonnet susceptible de  
toute matière ; il doit être consacré aux  
sujets nobles & relevés : & s'il en reçoit

quelquefois d'amoureux, ce n'est que dans le ton plaintif de l'Elegie comme dans celui-ci.

## S O N N E T.

Mille amans malheureux tous captifs de Climéas,  
 Suplièrent Venus de leur faire raison  
 De l'injuste beauté qui les tient en prison,  
 Qui méprise leurs fers & se rit de leur peine.



Soudain pour les vanger cette divine Reine  
 Querellant devant eux son enfant Cupidon,  
 Lui dit tout en couroux: Quoi donc petit fripon!  
 Pourquoi n'avez-vous pas domté cette inhumaine?



Le pauvre enfant alors craignant d'être fouetté,  
 Tâcha de radoucir son esprit irrité,  
 Et lui dit en pleurant pour calmer sa furie:



Puis-je maman, domter son cœur indiférent?  
 Quand je suis avec elle en quelque compagnie,  
 Elle me donne à tous & jamais ne me prend.

Ce Sonnet est de Mr Le Pais; c'est dommage qu'il n'ait pas donné à la fin du premier tercet le sens complet dont

nous venons de parler.

Quant au choix des termes, il ne faut pas l'exiger ici; les plus simples étant les plus convenables à l'entretien d'une mère envers son enfant.

Nous avons dit que les vers les plus propres pour le Sonnet, étoient ceux de douze syllabes; mais il y a certains génies qui suivent leur caprice & font des règles à leur mode: en voici une preuve dans le Sonnet suivant, qui malgré son irrégularité a û de grands applaudissemens. Son sujet est un avorton que la cruauté de celle qui en étoit enceinte, a fait naître tel. Je m'assure que les personnes qui liront mon livre, me sauront bon gré de l'y avoir inséré.



## S O N N E T.

**T**OI qui meurs avant que de naître,  
 Assemblage confus de l'être & du néant,  
 Triste avorton informe enfant,  
 Rebut du néant & de l'être.



Toi que l'amour fit par un crime,  
 Et que l'honneur défait par un crime à son tour;  
 Funeste ouvrage de l'amour,  
 De l'honneur funeste victime.



Laisse moi calmer mon ennui,  
 Et du fond du néant où tu rentre aujourd'hui,  
 Ne trouble point l'horreur dont ma faute est suivie.



Deux tirans opposés ont décidé ton sort;  
 L'amour, malgré l'honneur, te fit donner la vie,  
 L'honneur, malgré l'amour; te fit donner la mort.



Il femble que l'Auteur de ce Sonnet ait affecté une négligence dans la plus grande partie des règles prescrites à ce Poëme; il a même hasardé des répétitions, fans se mettre en peine si l'oreille s'en accomoderoit, où si elle ne les trouveroit point trop fréquentes, ce qui est souvent contraire à la belle Poësie. Mais n'est-ce point aussi par ces mots répétés, que le Poëte a si bien exposé les différentes agitations de l'ame, dans un crime qui fait frémir la nature. En effet, une régularité suivie auroit pu affoiblir sa pensée, par les changemens qu'il auroit été obligé de faire en s'affujettissant aux règles de l'art.

Quoi qu'en ait dit un Ecrivain du Siècle passé, son sentiment ne sauroit prévaloir à celui d'une infinité d'habiles gens qui ne s'arrêtent qu'à la manière de penser, & qui estiment fort ce Sonnet par cet endroit.

La critique de cet Auteur s'est particulièrement attachée au mot de *rentre* qui se trouve au dixième vers; il est vrai que ce verbe étant à la seconde personne singulière du présent de l'indicatif, demande une *s* à la fin; & que si on l'écrit sans *s*, c'est une faute qui doit s'entendre de tous les verbes de la première conjugaison. Il n'est guère à croire que le Poëte ait fait cette faute par igno-

rance, c'est plutôt une licence qu'il s'est donnée, parce qu'il a trouvé dans cette orthographe, une syllabe de moins pour faire la mesure de son vers.

## DE L'ÉLÉGIE.

De tous les Poèmes, l'Élégie est celui où les expressions doivent avoir le plus de naïveté, c'est moins par la force des termes, que par une simplicité naturelle, qu'on réussit dans ce genre de Poësie.

Personne ne s'en est mieux acquité que *Madame la Comtesse de la Suze* : Il ne faut pas juger indistinctement de sa capacité, à cause des divers Ouvrages qui se débitent sous son nom, plus des trois quarts desquels, ne sont point sortis de sa plume. Ceux qui aiment la Poësie seront bien-aïses de rencontrer une pièce de la composition de cette Savante.



## E' L E' G I E

*Par Madame la Comtesse de la Suze.*

**F**IERE & foible raison, qui par de vains combats  
 Choques les pa lions & ne les détruis pas,  
 Ne me toarmen.e plus, tes forces sont bornées,  
 Et l'on ne change point l'ordre des destinées;  
 Elles font à leur gré le tissu de nos jours,  
 Et forment dans le Ciel les nœuds de nos amours.  
 Tu sai bien que mon cœur pour se vaincre lui-même  
 T'oposa mille fois au Dieu qui veut que j'aime;  
 Mais quoi qu'on puisse dire au mépris de ses lois.  
 Aimer ou n'aimer pas n'est point de notre choix.  
 A son divin pouvoir il faut enfin se rendre,  
 Un mortel contre un Dieu pourroit-il se défendre?  
 Je l'avois combatu ce dangereux pouvoir  
 Par les plus grands efforts qu'exige le devoir!  
 L'esprit enfin lassé d'une si rude guerre,  
 Une nuit qui voilant les beautés de la terre,  
 Sembloit n'avoir éteint la lumière du jour;  
 Que pour favoriser les desseins de l'Amour.  
 Et qui chassant du cœur les importunes craintes  
 Mettoit en liberté les soupirs & les plaintes:  
 Je disois près des bords d'un bois délicieux  
 Qui m'ôtoit aux regards des astres envieux:  
 Qu'un mal qu'on trouve doux met de trouble dans l'ame  
 Et que d'un feu qui plaît aisément on s'enflame!  
 Helas que dans l'ardeur des plus pressans desirs!  
 La pudeur à l'amour dérobe de plaisirs.

Tiris , & que souvent à tes desirs rebelle ,  
 Secrètement mon cœur murmure contre elle !  
 Que tes charmans regards ont sur moi de pouvoir !  
 Et que dans cet état je craindrois de te voir !  
 Je croïois que les vens emportoient mes paroles ,  
 Helas je me flatois d'espérances frivoles.  
 Qu'elle fut ma surprise ! & que devins-je ô Dieux ?  
 Lorsque soudain Tiris vint s'offrir à mes yeux :  
 Je le connus malgré les ombres infidèles ,  
 Douces auparavant, en ce moment cruelles ,  
 A sa taille divine, à cet air fier & doux  
 Qui surprit tant de cœurs & fit tant de jaloux ,  
 A ce charme secret qui fit naître ma flame ;  
 Mais je le connus mieux au trouble de mon ame.

La simplicité est repandüe par tout cet ouvrage, mais d'un tour si délicat, qu'il y a peu de personnes de l'un & de l'autre sexe, capables de penser de la sorte, & de s'exprimer dans les véritables termes que demande l'Elégie.

## DE L'E G L O G U E.

L'Eglogue prend ordinairement pour sujet ce qui regarde la vie champêtre, comme les amours, & autres passe-tems des Bergers & Bergeres. On peut y faire parler plusieurs personnes dont l'entretien doit montrer par tout un air de

simplicité. Le discours n'en est pas toujours profane : *Mr Godeau Evêque de Grasse* a fait des Eglogues sacrées, dont l'argument est tiré du Cantique des Cantiques ; la première commence par ces vers :

Incomparable objet de mes chastes desirs,  
 Medecin de mes maux, source de mes plaisirs,  
 Soleil dont la lumière est si douce à mon ame, &c.

Ceux qui voudront voir la suite, auront recours au livre de ce pieux Prélat ; il a pour titre *Oeuvres Chrétiennes de Mr Godeau*.

## DE LA FABLE.

Il n'est point de morale qui s'insinuë plus aisément dans l'esprit que celle que renferme la Fable ; sur tout quand elle est débitée avec cette brièveté, qui lui est propre, & en des termes simples, mais dont la juste application instruit & rend la vérité sensible sous d'ingénieuses fictions. C'est en ce genre d'écrire, qu'a si bien réüssi *Jean de la Fontaine* de l'Académie Française, lequel on peut nommer à bon droit, le Phédre des François. Ceux qui n'ont point encore lu ses Fables, auront le plaisir d'en voir ici une

de sa façon , où ils connoîtront que cet homme rare , étoit non-seulement fidèle imitateur des anciens , mais encore excellent original en tout ce qu'il a donné de lui.

## LE MEUNIER, SON FILS ET L'ANE,

### F A B L E.

L'Invention des Arts étant un droit d'aïnesse ,  
 Nous devons l'Apologue à l'anciègne Grèce ;  
 Mais ce champ ne se peut tellement moissonner ,  
 Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.  
 La feinte est un país plein de terres desertes ,  
 Tous les jours nos Auteurs y font des découvertes.  
 Je t'en veux dire un trait assez bien inventé ;  
 Autrefois à *Racan* , *Malherbe* l'a conté.  
 Ces deux rivaux d'Horace , heritiers de sa Lire ,  
 Disciples d'Apollon , nos maîtres pour mieux dire ,  
 Se rencontrant un jour tous seuls & sans témoins ,  
 Comme ils se confioient leurs pensées & leurs soins ,  
*Racan* commence ainsi : Dites-moi je vous prie,  
 Vous qui devez savoir les choses de la vie ,  
 Qui par tous ses degrés avez déjà passé ,  
 Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé ;  
 A quoi me resoudrai-je ? il est tems que j'y penso ;  
 Vous connoissez mon bien , mou talent , ma naissance ,  
 Dois-je dans la province établir mon séjour ,  
 Prendre

Prendre emploi dans l'armée, ou bien charge à la Cour.

Tout au monde est mêlé d'amertume & de charmes,  
La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses allarmes:  
Si je suivois mon goût je fautois où buter;  
Mais j'ai les miens, la Cour, le peuple à contenter!  
*Malherbe* là-dessus : Contenter tout le monde !  
Ecoutez ce recit avant que je reponde.

J'ai lu dans quelque endroit qu'un meunier & son fils,  
L'un vieillard, l'autre enfant non-pas des plus petits,  
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,  
Alloient vendre leur âne un certain jour de foire.  
Afin qu'il fût plus frais & de meilleur débit,  
On lui lia les pieds, on vous le suspendit;  
Puis cet homme & son fils le portent comme un lustre;  
Pauvres gens idiots, couple ignorant & rustre.  
Le premier qui les vit, de rire s'éclata.  
Quelle farce dit-il, vont jouer ces gens-là ?  
Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.  
Le Meunier à ces mots connoit son ignorance;  
Il met sur pié sa bête & la fait détalier.  
L'âne qui goûtoit fort l'autre façon d'aler,  
Se plaint en son patois; le Meunier n'en a cure:  
Il fait monter son fils, il fuit & d'aventure  
Passent trois bons marchands. Cet objet leur déplut;  
Le plus vieux au garçon s'écria tant qu'il pût :  
Oh là oh, descendez, que l'on ne vous le dise,  
Jeune homme qui menez laquais à barbe grise :  
C'étoit à vous de suivre, au vieillard de monter.

Messieurs, dit le meunier, il faut vous contenter.  
 L'enfant met pied à terre, & puis le vieillard monte;  
 Quand trois filles passant, l'une dit: C'est grand honte;  
 Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils,  
 Tandis que ce nigaut comme un Evêque assis,  
 Fait le veau sur son âne, & pense être bien sage.  
 Il n'est, dit le Meunier, plus de veaux à mon âge;  
 Passez votre chemin, la fille, & m'en croiez.  
 Après maints colibets, coup sur coup renvoies;  
 L'homme crut avoir tort, & mit son fils en croupe.  
 Au bout de trente pas une troisième troupe  
 Trouve encore à gloser. L'un dit: Ces gens font fous,  
 Le baudet n'en peut plus, il mourra sous leurs coups.  
 Hé quoi, charger ainsi cette pauvre bourrique!  
 N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique?  
 Sans doute qu'à la foire ils vont vendre sa peau.  
 Parbieu, dit le Meunier, est bien fou du cerveau,  
 Qui prétend contenter & le monde & son pere.  
 Essayons toute fois, si par quelque manière  
 Nous en viendrons à bout. Ils descendent tous deux;  
 L'âne se délassant, marche seul devant eux.  
 Un quidan les rencontre, & dit: Est-ce la mode,  
 Que baudet aille à l'aïse, & meunier s'incommode?  
 Qui de l'âne ou du maître est fait pour se laisser?  
 Je conseille à ces gens de le faire enchasser.  
 Ils usent leurs souliers & conservent leur âne:  
 Nicolas au rebours; car quand il va voir Jeanne,  
 Il monte sur sa bête, & la chanson le dit.  
 Beau trio de baudets. Le meunier repartit:

Je suis âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue;  
 Mais que dorénavant on me blâme on me loue;  
 Qu'on dise quelque chose, ou qu'on ne dise rien;  
 J'en veux faire à ma tête. Il le fit, & fit bien.  
 Quant à vous, suivez Mars, ou l'Amour, ou le Prince  
 Allez, venez, courez, demeurez en Province;  
 Prenez femme, Abbaie, emploi, Gouvernement;  
 Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

## D E L' O D E.

Elle est composée d'un nombre de strophes indéterminé aussi-bien que le nombre de vers de chaque strophe; la mesure ni la disposition de la rime, ne sont pas non plus limitées, & l'on se conduit assez indifféremment en toutes ces circonstances, pourvû que toutes les strophes soient disposées les unes comme les autres. L'Ode peut recevoir divers sujets tant dans le *Sacré* que dans le *Profane*. En voici une de ma composition que j'adresse à Mr de M \* \* \* Premier Président du Parlement de D \* \* \* Suposant qu'il se promène dans ses jardins, dont la situation est une des plus agréables de France.

## O D E.

**L**ieux qui montrez tant de merveilles,  
 Et qui faites l'enchantement  
 D'un esprit, dont les longues veilles  
 Ont besoin d'adoucissement;  
 De qui tenez-vous votre lustre?  
 Si ce n'est de cet homme illustre,  
 De ce favori de Themis;  
 Ministre né pour la Justice,  
 Et qui d'un œil toujours propice,  
 Sai protéger ses vrais amis.



Muse, il entend votre langage,  
 Et peut en donner des leçons;  
 Apollon lui fit ce partage  
 Entre vos plus chers nourissons.  
 Faut-il veiller avec Astrée,  
 Soudain sa Lyre est sequestrée,  
 Et dans la recherche des loix  
 Il trouve un frein à la licence:  
 Ainsi défendant l'innocence,  
 De la Déesse il suit la voix.



Riants jardins, belle verdure,  
 Pour lui conservez vos apas;  
 Tendrez Zephirs d'un doux murmure,

Endormez-le quand il est las.  
Qu'à son reveil d'un pas tranquile,  
Il jouisse de votre azile;  
Qu'il considère avec plaisir,  
Des arbrisseaux, le verd feuillage;  
Et qu'entrant dans cet Hermitage,\*  
Du Ciel il s'occupe à loisir.



Au sortir de cette retraite,  
Combien de fois en votre honneur,  
Pomone a-t-il pris la serpete  
Pour hâter des fruits la lenteur?  
Veillez si bien à leur naissance,  
Qu'il ne craigne aucune influence:  
Et si fatigué d'un long cours,  
Il sent une soif qui le presse;  
Faites que dans votre largesse,  
Il trouve aussi-tôt du secours.



Lorsque le jour fait place aux ombres,  
Pan accordez vos chalumeaux;  
Que jusqu'aux bosquets les plus sombres,  
Tout resonance de ses travaux.  
S'il arrive, belles Driades,  
Qu'accompagnant ses promenades,

\* Il a fait pratiquer un Hermitage dans l'endroit le plus élevé, d'où l'on découvre jusqu'à six Provinces.

Philoméle se joigne à vous ;  
 Ne perdez rien de sa cadence  
 Et prêtez un profond silence  
 A ses accens tendres & doux.



Chaste Nimphe \* de cette Rive, †  
 C'est trop demeurer en repos ;  
 C'est vous montrer trop attentive  
 Aux airs languissans des Echos.  
 Remettez-vous sur la Mandore ,  
 Digne Elève \* de Terplicore ;  
 Unissez-en si bien les sons ,  
 Que par une douce harmonie ,  
 Vous teniez son ame ravie ,  
 Au seul recit de vos chansons.



Vous \* dont le principal office ,  
 Est de repondre à ses souhaits ;  
 Ils n'ont pour but que la Justice  
 Et pour objet que les biens-faits.  
 Dans cette aimable solitude ,  
 Que les plantes soient votre étude ;  
 Qu'aucune n'échape à vos yeux :  
 Cherchez ce dictame admirable  
 Qui puisse rendre invulnérable  
 Un Bien-facteur si précieux.

\* La Fille de ce Magistrat.

† La Saone mouille les murs de ces jardins.

\* Elle chante avec beaucoup de grace & de méthode,  
 & touche de même plusieurs instrumens de Musique.

\* Le fils de l'Auteur Secrétaire du Président.

Je me suis servi dans cette Ode de vers de huit silabes, & j'en ai employé dix à chaque strophe, en observant un repos au quatrième. A l'égard de leur disposition, la-voici : j'ai fait rimer le premier avec le troisième, le second avec le quatrième, le cinquième avec le sixième, le septième avec le dixième, & enfin le huitième avec le neuvième. Cette disposition m'a paru la plus variée & par conséquent la plus agréable à l'oreille ; aussi est-elle la plus suivie.

### D E S B E R G E R I E S.

Elles ont assez de rapport à l'Eglogue, puisqu'elles roulent de même, sur les amours & sur les différends qui naissent entre les Bergers & les Bergeres. Pour en donner une idée, voici ce que je fais dire à une Bergere, qui se plaint de l'inconstance de son Berger.

Tes soins Tirsifs sont superflus ,  
Pour quoi déguiser ton langage ?  
Je sai que ton cœur est volage ;  
Tes chansons ne me touchent plus.



Sans ton secours, sans ta musette-  
Je garderai bien mes moutons ;  
Mon chien du fond de nos valons.  
Les rangera sous ma houlette.

Adieu trop inconstant Berger,  
 Si ton cœur eut été sincère ;  
 Le martire le plus sévère  
 Jamais ne m'auroit fait changer.

## DE L'ÉPIGRAMME.

L'Épigramme s'applique d'ordinaire à un sujet divertissant : son plus grand mérite est de finir par une pensée ingénieuse & même quelquefois piquante. Les deux suivantes peuvent être données pour exemple ; la première est de Mr *Despreaux*, & si l'on en croit son Commentateur, elle fut faite à l'occasion d'une somme de quatre mille livres que Mr *Despreaux* prêta à Mr *Patru*, pour empêcher que sa bibliothèque ne fut vendue, pour payer un créancier qui le poursuivoit impitoyablement ; & cette bibliothèque, dit-il, étoit tout le bien de Mr *Patru*.

## EPIGRAMME.

Je l'assistai dans l'indigence,  
 Il ne me rendit jamais rien,  
 Mais quoiqu'il me dût tout son bien,  
 Sans peine il soufroit ma présence :  
 O la rare reconnoissance !

Autre de

Mr FURETIERE.

Paul vend sa maison de Saint Cloud.

A maints créanciers engagée :

Il dit par tout qu'il en est sou ;

Je le crois car il l'a mangée.

La mesure des vers & la disposition de la rime dans l'Epigramme, sont arbitraires. Quant au nombre, on ne passe guere celui de quatorze, & les Epigrammes les plus ordinaires se réduisent à quatre, six, huit, dix & douze vers.

Quoique le but ordinaire de l'Epigramme, soit d'être enjouée, badine, & le plus souvent critique; on ne laisse pourtant pas de l'appliquer à des sujets tristes & sérieux; mais en y ménageant si bien la pensée, que le courage ne puisse être abatu par aucune adversité, & que la gloire succède toujours à l'événement. c'est ce que *F. Malherbe* a fait avec adresse dans son Epigramme sur la *Pucelle d'Orleans*, laquelle après avoir contraint les Anglois d'abandonner le siège de cette Ville, les poursuivit, & remporta sur eux plusieurs victoires: mais étant enfin tombée entre leurs mains par une trahison des plus atroces, elle fut conduite dans

F f

les prisons de Rouen dont les Anglois étoient alors les maitres; ils cherchèrent pendant sa captivité, tous les moïens de la perdre, & pour y parvenir, feignirent qu'elle étoit forcière, & la condamnèrent à être brûlée vive: ce qui arriva le trentième jour du mois de Mai de l'année mil quatre cens trente & un, sous le Regne de Charles VII. \*

## EPIGRAMME

*Sur la Pucelle d'Orleans.*

L'Ennemi tous droits violant,  
 Belle Amazone en vous brulant,  
 Témoigna son âme perfide;  
 Mais le Destin n'eut point de tort:  
 Celle qui vivoit comme Alcide,  
 Devoit mourir comme il est mort.

En voici une qui mérite bien de trouver ici sa place, elle est traduite d'une Epigramme grecque. Le sujet est un enfant sauvé du naufrage, sur le corps de son père mort.

\* Mezerai Histoire de France.

## EPIGRAMME.

Les Dieux touchés de mon naufrage ;  
 Aiant vu périr mon vaisseau  
 M'en présentèrent un nouveau  
 Pour me reconduire au rivage.  
 Il ne paroïssoit sur les flots  
 Ni navire ni matelots ;  
 Il ne me restoit plus d'espoir dans ma misère ;  
 Lorsqu'après mille vains efforts ,  
 J'aperçus près de moi flots des membres morts ;  
 Helas c'étoit mon père !  
 Je le connus , je l'embrassai ,  
 Et sur lui jusqu'au port heureusement poussé ;  
 Des ondes & des vens j'évitai la furie.  
 Que ce Père doit m'être cher ,  
 Qui m'a deux fois donné la vie,  
 Une fois sur la Terre, & l'autre sur la Mer †

Comme notre dessein a été, de ne parler en cet Abregé, que de la structure des vers, & de leur arangement dans les principaux usages qu'on en fait ; & de toucher en passant les fautes qui se commettent contre les Régles. On s'est restraint à ne traiter que des ouvrages les plus usités en ce genre d'écrire, que nous finirons par les deux Rondeaux suivans.  
 Le premier n'est pas dans la régularité  
 F f ij

de l'art, mais son tour fin & divertissant, dédomagera assez le Lecteur de ce léger défaut : on l'a extrait du *Menagiana*.

## R O N D E A U.

A la fontaine où s'en-ivre *Boileau*,  
Le grand *Corneille*, & le sacré troupeau  
De ces Auteurs que l'on ne trouve guère ;  
Un bon Rimeur doit boire à pleine éguière,  
S'il veut donner un bon tour au Rondeau.



Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,  
Cher *Benserade* il faut te satisfaire,  
T'en écrire un. Hé! c'est porter de l'eau  
A la fontaine.



De tes Rondeaux un livre tout nouveau,  
A bien des gens n'a pas û l'art de plaire ;  
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau ;  
Papier, dorure, images, caractère,  
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire.

A La Fontaine.

Ce Rondeau fut envoié à Mr *Benserade* par un de ses amis, auquel il avoit fait present de son livre des *Métamorphoses* d'Ovide en Rondeaux, en lui demandant son sentiment sur cet ouvrage. Je

ne fai si cet ami, ne se montra point  
trop sincère envers Mr de *Benserade*.

## A U T R E

*A Monseigneur le Cardinal de Richelieu;*

D'un riche lieu je ne suis pas venu,  
Mes vêtemens qui me laissent tout nu,  
En donnent bien entière connoissance ;  
L'astre inhumain qui fut à ma naissance,  
Dans un *rabot* mit tout mon revenu.



Tous les Devins qui depuis m'ont connu,  
Pour m'obliger cherchent par le menu,  
Si j'usurai mes jours sans assistance  
D'un *Richelieu*.



Je ne fai pas si leur esprit cornu  
Doit l'avenir régler par l'avenu ;  
Ce seroit bien irriter ma constance :  
Quoi qu'il en soit je vis dans l'espérance  
Que je serai quelque jour maintenu  
D'un *Richelieu*.

Ce dernier Rondeau est régulier & peut servir de Modèle à ceux qui veulent connoître sa construction, qui consiste en quinze vers, divisés en trois couplets; le premier est de cinq vers, le second de quatre, & le troisième de six, disposés de manière, que le petit vers de la seconde stance, est répété pour faire le quinzième & la fin de l'ouvrage, & ce petit vers n'est autre chose, que le premier hémistiche de ce Poëme. A l'égard de la rime des autres vers, elle se dispose telle qu'on la voit dans ce second Rondeau: il est de la composition du fameux Menuisier de la Ville de *Nevers*, connu sous le nom de *Maitre Adam*, qui a laissé au Public deux volumes de ses Poësies, où l'on voit l'Eloge que Mr l'Abbé de *Marolles* a fait de cet Artisan devenu Poëte, sans abandonner sa boutique ni ses outils, & qui sembloit ne faire des tables & des escabelles, que pour recevoir chez lui les Muses ses plus chères compagnes. Peut-être me saura-t-on bon gré de trouver ici son Epitaphe par Mr *Berrier* Prieur de *St Quaize*.

**HIC JACET**

**Secundus Adam & ultimus:**

**Primus tamen in sublimi genere**

**Scribendi.**

**Proceribus, Principibus, Regibus,**

**Charus.**

**Amicis jucundus, Doctis facundus,**

**Omnibus amandus.**

**Thesaurus absconditus, lux in tenebris,**

**Sol potius Eclipfi**

**Laborans,**

**Ætatem explevit,**

**Poëta laureatus**

**Immortalitati**

**Sacer.**

**Hæc Augustinus Franciscus Bertherius,**

**Flendo, admirando, rogando**

**Ponebat.**

**Obiit, 14 Kalend. Jun. 1662.**

**F I N.**

# T A B L E

*Des Matières contenues en ce Livre.*

## A

<b>L</b> 'A s'emploie de trois manières différentes, Page 3	
Sa prononciation propre & ses altérations étant joint à certaines lettres,	4.
Article défini, comment on le distingue,	34
Observation sur le nom qu'on a donné jusqu'à présent aux articles,	35
Adjectifs. Comment ils passent du masculin au féminin,	42
Des adverbés,	150
Adjectifs. Manière de les placer,	183
Un même adjectif donne un sens tout différent étant placé différemment,	187
Autans demande quelquefois la particule de,	189
Accent aigu. De quelle conséquence il est pour régler la prononciation,	229
Avertissement sur les cinq dernières lettres de ce Livre,	275
Abregé de la Versification,	289

## B

Bonne. Suppression des deux dernières lettres de ce mot,	6
Beau. Observation sur cet adjectif,	45
Bien. Les divers emplois de ce mot,	150
Beau n'est pas toujours adjectif,	151
Des Bergeries,	335

## C

De la prononciation des consonnes,	8
Des comparatifs,	46
Des conjonctions,	158
Civilité. Comment elle doit s'observer dans les Lettres,	243
Consonnes. Elles peuvent donner de mauvais sons,	196
Comme. L'abus de ce mot,	188

Table des Matières.

345

Cesurs, ce que c'est, - D 291

D

Comment se prononce le d, 10

Discours. Comment il se forme, 33

Dans. Remarque sur ce mot, 193

Dès. Comment il se distingue d'avec l'article du gé-

nitif, 156

Division des vers, 290

E

Encore. Les diverses significations de ce mot, 160

Encor pour encore, la raison pour laquelle les Poë-

tes s'en servent, 161

En. Divers usages de cette particule, 193

Elle doit être préférée à dans, en certaines rencon-

tres, 194

De l'Eglogue, 326

De l'Élégie, 324

Élégie par Madame la Comtesse de la Suze, 325

De l'Épigramme, 336

Épigramme par Mr N. Boileau, *ibidem.*

Autre de Furetiere, 337

Épigramme sur la Pucelle d'Orleans, 338

Autre sur un enfant sauvé du naufrage, 339

Épitaphe de Me. Adam Ménuisier de Nevers, 341

F

De la lettre f. & de sa suppression, 111

Fort, fâche, désagrément de cette consonne répé-

tée, 196

Faire. Remarque sur ce verbe, 131

Feu pour défunt, 220

De la Fable, 327

Fable de Jean de la Fontaine, 328

G

De la prononciation du g & comment on l'adoucit, 111

Des Gérondis, 148

Des genres & de la manière de les distinguer, 164

Genre des noms terminés par un e fermé, 173

Grand, devant certains substantifs féminins, 228

Gens. Ce mot est sujet aux deux genres, 205

	H	
Observation sur cette lettre,		19
	I J	
<i>Impératif.</i> Observation sur ce mode,		87
<i>Impératif.</i> Il n'a point lieu sur la première personne du pluriel du verbe <i>venir</i> ,		140
<i>Jamais.</i> Observation sur cet adverbe,		153
Des interjections,		163
	K	
La lettre K étoit autrefois d'usage,		15
	L	
L'on & on. Comment il en faut user,		195
Lettre du Comte de Buffly à Madame de Sévigny,		245
Lettre d'Héloïse à Abélard,		148
Réponse d'Abélard à Héloïse,		262
Réponse d'Héloïse à Abélard,		271
Réponse de Madame de Sévigny au Comte de Buffly,		275
Lettre de F. Malherbe,		276
Lettre de Mr de Balzac à Mr Descartes,		278
Lettre de Mr de Voiture à Mr Costar,		281
Réponse de Mr Costar à Mr de Voiture,		282
Lettre de la Reine de Suede à Mr Gassendi,		285
	M	
Manière de placer les adjectifs,		183
Mots de même prononciation, de différente signification & qui s'écrivent différemment,		198
Mots équivoques,		219
	N	
Des noms,		35
Leur déclinaison avec l'article défini,		36
<i>Idem</i> avec l'article indéfini,		37
<i>Nouveau.</i> Observation sur cet adjectif,		45
Des noms numéraux,		48
<i>Neuf.</i> Observation sur cet adjectif,		186
Nombre douteux de syllabes en certains mots,		297
	O	
On & l'on, Comme il en faut user,		195
De l'Orthographe,		224
Observation sur le titre de Madame,		241

*Table des Matières.*

	347
Des divers Ouvrages de Poësie,	305
De l'Ode,	331
Ode à Mr le Premier Président du Parlement de D***	332

P

Prononciation des syllabes qui prennent leur son des diphthongues,	29
Pluriel. Comment on le distingue,	39
Des pronoms,	53
Observation sur les pronoms <i>mon, ton, son, notre &amp; votre,</i>	62
Remarque sur les pronoms <i>ce, ces, cette &amp; ces,</i>	65
Pronoms interrogatifs,	67
Pronoms impropres,	71
Personne, prend quelquefois le masculin,	74
Des participes,	145
Des prépositions,	155
Prés. Remarque sur ce mot,	158
Pas & point, peuvent avoir un sens contraire,	189
De la ponctuation,	234
Poème épique,	305
Lucelle d'Orléans,	337

Q

Quatre. Les deux dernières lettres de ce mot, ne se prononcent point devant une consonne,	6
Quelque-chose,	75
Quelqu'un,	76
Quiconque,	77

R

Rien. Remarque sur ce mot,	154
Remarques sur quelques adverbes, prépositions, conjonctions & autres particules,	188
Recueil de plusieurs mots de même prononciation, de différente signification, & qui s'écrivent différemment,	198
Rencontre de voyelles,	292
De la Rime,	300
Autres Règles nécessaires,	302
Rondeau adressé à Mr de Benserade,	340
Autre par le Menuisier de Nevers,	341

## S

<i>Suppression</i> des filabes finales de certains mots lorsque le mot suivant commence par une consonne ,	6
Des <i>Superlatifs</i> ,	47
Observation sur le signe du superlatif <i>plus</i> ,	<i>Ibidem</i>
<i>Si</i> . Observation sur cette conjonction ,	162
<i>Si long silence</i> . Le son de ces mots a quelque chose de désagréable ,	196
Des <i>Stances</i> ,	306
<i>Stances</i> ou Paraphrase du Pseaume CXLV.	312
Du <i>Sonnet</i> ,	313
<i>Sonnet</i> sur le Château de Fontainebleau ,	315
<i>Autre</i> de l'Auteur ,	318
<i>Autre</i> de l'Auteur ,	319
<i>Autre</i> de le Pais ,	320
<i>Autre Sonnet</i> sur un avorton ,	322

## T

<i>Tout</i> . Ses diverses applications ,	78
<i>Terminaisons</i> en e muet , leur genre ,	174
<i>Titres</i> attribués aux dignités ,	237

## V U

De la prononciation des <i>voïelles</i> ,	4
<i>Vingt-et-un</i> . Observation sur ce nombre ,	49
<i>Vous</i> . Remarque sur ce pronom ,	56
Des <i>verbes</i> ,	79
Observation sur les <i>verbes</i> aller & venir ,	140
<i>Verbes</i> impersonnels ,	142
<i>Verbes</i> défectifs ,	144
Le <i>verbe</i> <i>convier</i> . Comment il doit être distingué à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif ,	233

## X

L'x aussi-bien que Ps marquent le pluriel en certains noms ,	40
--	----

## Y

Les divers usages de l'y grec ,	2
Il tient souvent lieu d'une phrase entière ,	71

---

*Faussettes d'impression à corriger.*

- P**Age 10. ligne 27. prononcent, *lisez* prononce  
17. l. 11. empacter, *lisez* empaqueter  
p. 27. l. 27. ses, *lisez* ces  
p. 28. l. 19. aux-zonneurs, *lisez* au-zonneurs  
p. 30. l. 21. partage, *lisez* partagent  
p. 41. l. 6. n'est, *lisez*, n'en  
p. 46. l. 14. fiere, *lisez* frère  
p. 48. l. 14. premire, *lisez* première  
p. 58. l. 18. exemple, *lisez* exemples  
p. 63. l. 21. le mien est, *lisez* le mien l'est  
p. 81. l. 19. verre *lisez* verbe  
p. 131. l. 10. qu'il *lisez* qu'ils  
p. 147. l. 8. égale *lisez* égal  
p. 148. l. 26. a règle *lisez* la règle  
p. 10. l. 27. e mieux, *lisez* le mieux  
p. 155. l. 30. aux pieds de la Reine, *lisez* au-pié de  
l'autel.  
p. 190. l. 6. commodité, *lisez* commodités  
p. 207. l. 25. nom, *lisez* non  
p. 281. l. 1. aie, *lisez* ait  
p. 281. l. 11. ne me, *lisez* de me

---

## A P P R O B A T I O N .

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, *La Langue Françoise expliquée dans un ordre nouveau*, &c. & n'y ai rien trouvé qui en doive empêcher l'impression. Fait à Paris, ce 17. Decembre 1724.

FONTENELLE.

---

## P R I V I L E G E D U R O Y .

LOUIS par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civiles & autres nos Justitiers qu'il appartiendra; SALUT: notre bien-Amé NICOLAS LE BRETON Fils Libraire à Paris; Nous aiant fait représenter qu'il lui auroit été mis en main un Livre qui a pour titre *la Langue Françoise expliquée dans un ordre nouveau*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege sur ce nécessaires. A CES CAUSES voulant traiter favorablement ledit Exposant, & offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres suivant la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le Contre-scel desdites presentes, en un ou plusieurs Volumes conjointement ou séparément & autant de fois que bon lui semblera; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous

Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposé, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposé, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentés seront enregistrees tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs; & que l'imprimant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie; & notamment à celui du dixième Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentés, du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposé ou ses aïans cause pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentés qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûment signifiée & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers &

Sécretaire foi soit ajoutée comme à l'Original. Com-  
mandons au premier notre Huissier ou Sergent de  
faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis &  
nécessaires sans demander autre permission, & no-  
n obstant clameur de Haro Charte Normande & Let-  
tres à ce contraires. CAR tel est notre Plaisir.  
Donné à Paris le quatorzième jour du mois de Juil-  
let l'an de grâce mil sept cens vingt-cinq, & de  
notre Regne le dixième.

Par le Roi en son Conseil,

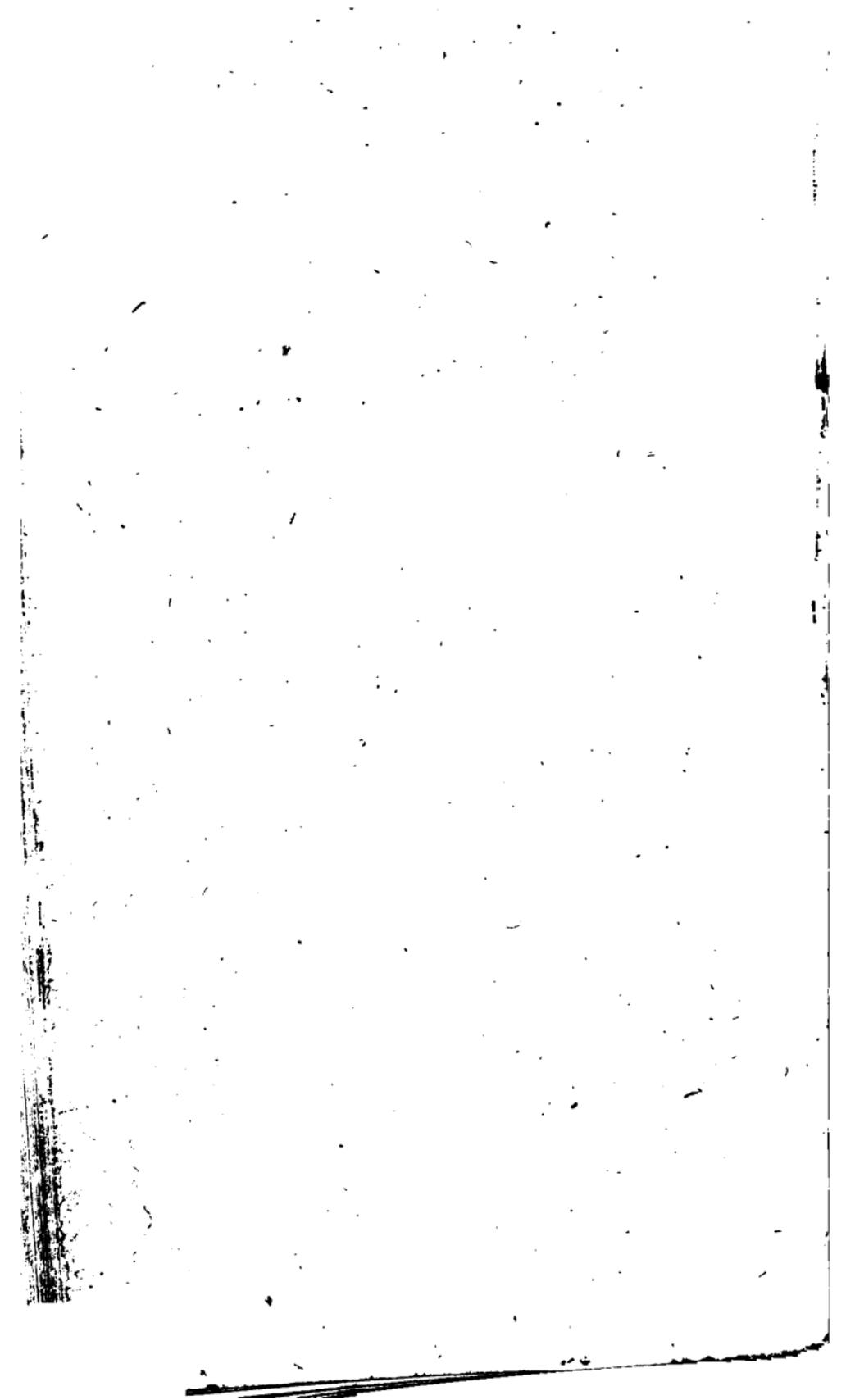
DE SAINT HILAIRE.

*Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des  
Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 269. fol. 219.  
conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui  
du 28. Février 1723. à Paris le 17 Août 1725.*

BRUNET, Syndic.

574788





11/11

012

